Volume XV — No 17. MONTREAL, LUNDI, 21 JANVIER 1924 TROIS SOUS LE NUMERO

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne

CANADA.. .. .. $6.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE.. $8.00
MONTREAL ET BANLIEUE. $10.00

Édition hebdomadaire

CANADA.. .. .. $2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE.. $3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

Rédaction et administration
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460
SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

La fusion des Banques

Le gouvernement provincial ou, plus exactement, M. Alexandre Taschereau a décidé de faire voter à la vapeur l'extraordinaire mesure qui engage le crédit de la province jusqu'à concurrence de quinze millions dans la fusion de la Banque Nationale et de la Banque d'Hochelaga. Par un vote de parti, le premier ministre a fait rejeter deux propositions, pourtant fort raisonnables: l'une, de M. Duranleau, suggérant de soumettre le projet à l'examen préalable d'une commission parlementaire; l'autre, de M. Tétreau, réclamant un délai et des renseignements plus précis. Sans l'opiniâtre résistance de M. Sauvé, le projet de loi aurait subi, séance tenante, ses deux premières lectures, tout comme les "résolutions" qui en renferment la substance avaient été votées, la veille, à triple vitesse.

Pourquoi cette précipitation? Les administrateurs de la Banque d'Hochelaga et ceux de la Banque Nationale ont convoqué leurs actionnaires pour le 21 février, leur donnant ainsi plus d'un mois pour étudier les termes du traité, pour s'enquérir et préparer, en toute connaissance de cause, leur adhésion ou leur opposition à l'arrangement projeté. Il n'y a donc pas péril en la demeure. Pourquoi le gouvernement et la législature sont-ils plus empressés d'engager le crédit public que les actionnaires des deux banques intéressées à en profiter?

Ce *railroading*, pour employer le jargon de la politique américaine, n'est pas de nature à impressionner favorablement les observateurs désintéressés. Nous sommes de ceux-là. A aucun titre, personnel ou collectif, nous ne possédons pour un sou d'intérêt direct ou indirect dans l'une ou l'autre des banques fusionnées. Tout ce qui nous touche, c'est l'*équité* de la situation, ce sont surtout les principes d'ordre économique ou administratif mis en jeu par l'intervention du gouvernement.

Jusqu'ici nous nous sommes abstenus d'exprimer un avis. Nous attendions que tous les éléments fussent mis à jour, que les explications ministérielles eussent fait pleine lumière. La hâte fébrile que le ministère met à escamoter l'affaire nous oblige à l'étudier telle qu'elle se présente. Si, à certains égards, nous nous basons sur des renseignements extérieurs et sur des déductions forcément incertaines, la faute en est au ministère qui n'a pas voulu que lumière soit faite et qui livre le public aux aléas des conjectures.

Commençons par établir l'état de situation des deux banques, tel qu'arrêté au 30 novembre dernier:[1]

	PASSIF	*Nationale*	*Hochelaga*
1	Billets en circulation	$ 5,622,715	$ 6,256,609
2-3	Dû au gouvernement fédéral	489,865	319,302
4	Dû au gouvernement provincial	1,159,848	209,476
	Passif privilégié	7,272,428	6,785,387
5-6	Dépôts en Canada	33,270,506	56,192,948
7	Dépôts à l'étranger	6,854,863	.....
9-15	Lettres de crédit et divers	430,949	1,329,128
	Total du passif réel	$47,828,746	$64,307,463
16	Réserve	400,000	4,000,000
17	Capital versé	2,999,570	4,000,000
	Grand total	$51,228,316	$72,307,463
	ACTIF		
1-4	Numéraire et billets de banque	$ 1,655,472	$ 6,774,277
5-9	Dû par d'autres banques	2,544,323	3,792,641
10	Valeurs d'Etat	19,889	4,484,879
19	Prêts aux corps publics (canadiens).	513,112	2,165,325
13	Prêts à courte échéance et garantis	764,731	6,308,356
		5,497,527	23,525,478
25-26	Dépôts à réserve centrale et ministère des Finances	2,600,000	2,700,000
	Actif immédiatement réalisable.	$ 8,097,527	$26,225,478
11	Valeurs municipales canadiennes et *effets publics étrangers*	6,583,665	5,789,381
12	Obligations de chemins de fer et *autres débentures et actions*	4,882,276	638,210
	Total de l'actif liquide (ou censé tel)	$19,563,468	$32,653,069
15-16	Prêts courants (non garantis)	22,652,877	34,254,537
21-23	Immeubles et hypothèques	990,803	4,626,800
27	Actions de compagnies "contrôlées" et prêts aux mêmes	3,689,348	.....
24-28	Lettres de crédit et Divers	490,558	752,370
		$47,387,054	$72,286,776
20	*Prêts non en cours (perte présumée).*	3,933,527	160,341
	Grand total	$51,320,581	$72,447,117

Les chiffres du passif s'expliquent par eux-mêmes. Bornons-nous à rappeler que la *circulation* fiduciaire et les dépôts de l'Etat fédéral ou provincial (*item* 1 à 4) sont *privilégiés*: en cas de liquidation, ils sont acquittés en entier avant que les déposants et les autres créanciers ne reçoivent un sou.

A l'actif, ce qui frappe tout d'abord, c'est la faible proportion des valeurs immédiatement réalisables de la Banque Nationale (*item* 1 à 10, 19 et 13) : $5,497,527 contre $23,525,478 à la Banque d'Hochelaga. Les dépôts légaux (25 et 26) n'appellent aucun commentaire. Il n'en est pas de même des deux rubriques suivantes (11 et 12).

Par une singulière fantaisie, la loi ou la coutume permet aux banques de confondre dans une seule colonne du tableau officiel les valeurs municipales *canadiennes* et les "effets publics" *étrangers*: par exemple, des obligations de la cité de Montréal, des titres de rente française, des bons du trésor allemand, etc. Sous cette unique et équivoque rubrique, la Banque Nationale accuse à son actif un montant de $6,583,665 (*item* 11). Ne serait-il pas possible que ce chiffre couvrit des valeurs *françaises* destinées à garantir les dépôts de la Banque à Paris, lesquels figurent au passif pour $6,854,863? S'il en était ainsi, ce serait tant mieux pour les déposants de Paris et tant pis pour ceux d'ici. M. Taschereau ne croit-il pas qu'un peu de lumière sur ce point intéresserait les déposants québecois de la Banque Nationale?

La rubrique suivante — "obligations de chemins de fer et *autres débentures et actions*" (*item* 12) — accuse $638,210 à l'actif de la Banque d'Hochelaga et $4,882,276 à celui de la Banque Nationale. Ce sont censément des valeurs négociables à la bourse et donc immédiatement réalisables, à perte ou à profit. Mais, dans le cas de la Banque Nationale, ce chiffre vraiment anormal — eu égard à l'ensemble de son avoir — ne couvrirait-il pas, par hasard, les obligations de la *Machine Agricole* dont la Banque n'a pas réussi à se défaire? Dans son plaidoyer de jeudi, M. Taschereau a déclaré ceci: "La Banque Nationale, contre des avances de $5,000,000 à la *Machine Agricole*, a reçu, en garantie, un *égal montant* d'obligations de cette compagnie." Plus loin, il dit que la Banque a vendu au public pour $680,000 de ces obligations. N'est-il pas présumable que le résidu, soit $4,320,000, a trouvé refuge dans cette hospitalière colonne où figurent les "*autres* débentures et actions"? S'il en est ainsi, on admettra que l'*item* 12 ne mérite guère de figurer à l'actif *liquide* de la Banque, sûrement pas comme bouée de sauvetage.

Vient ensuite le compte des prêts courants, *non garantis* (*items* 15 et 16). C'est le compte le plus important de toute banque, celui des avances au commerce et à l'industrie. La proportion en est à peu près la même pour les deux banques. Seule une apuration minutieuse pourrait établir la valeur réalisable de ces avances. Chose certaine, elles ne pourraient être récupérées soudainement sans qu'il en résultât un dommage réel pour les débiteurs. C'est ce qui explique qu'aucune banque ne place ces créances au rang des valeurs *liquides* et immédiatement réalisables, même si elles sont de premier ordre.

L'*item* 27 — "actions de compagnies *contrôlées* et prêts à ces compagnies" — exigerait aussi des éclaircissements. La Banque d'Hochelaga figure pour zéro dans cette colonne, la Banque Nationale, pour $3,689,241. Il serait intéressant de connaître le nom de ces compagnies, la nature du "contrôle" que la banque exerce sur elles, la valeur de leurs actions et obligations, etc.

Reste le dernier *item* (20), "prêts non en cours, perte estimée". C'est le chapitre des créances mauvaises ou douteuses. La Banque d'Hochelaga en accuse pour $160,341 et la Banque Nationale pour $3,933,527. C'est, à cet égard, le plus gros chiffre de toutes les banques du Canada: $1,437,109 de plus que la Banque Royale, $1,649,166 de plus que la Banque de Montréal. C'est peut-être un honneur pour la province; mais il est lourd à porter ... dans un budget.

De cette brève analyse, et jusqu'à preuve contraire, il résulte: 1o, que les seules valeurs *liquides* et immédiatement réalisables de la Banque Nationale, en Canada, sont celles qui figurent en tête du tableau ci-dessus et qui se totalisent à $8,097,527; 2o, qu'à l'encontre, la Banque est comptable d'une dette *privilégiée* de $7,272,428, payable en entier avant que ses déposants au Canada touchent un sou des $33,270,506 qu'ils lui ont confiés; 3o, que, même si l'on estime à sa pleine valeur tout le reste de l'actif (déduction du chiffre des "prêts non en cours"), même si l'on compte au pair le lallot d'obligations invendues de la *Machine Agricole*, la réserve et le capital-actions de la Banque sont entièrement absorbés; et elle reste à découvert de $441,692 (différence entre $47,828,746 et $47,387,054).

Mais voilà assez de chiffres à digérer en une soirée. Demain, nous nous efforcerons, à l'aide de ces constatations, d'analyser sans parti pris la convention projetée entre le gouvernement et les deux banques. J'ose donc prier ceux de nos lecteurs qui veulent voir un peu clair dans cette affaire de conserver l'état de situation qui leur est présenté ce soir.

Henri BOURASSA

[1] C'est le plus récent, je crois. Afin de faciliter le travail du lecteur, je groupe les montants d'ordre similaire. Les chiffres de référence, à gauche, sont ceux des colonnes divisionnaires du tableau officiel. Pour établir le montant de l'actif *liquide*, je me base sur les données adoptées par M. Beaudry Leman, gérant général de la Banque d'Hochelaga, à l'assemblée des actionnaires du 15 janvier. Ajoutons, pour préciser, qu'il y a une très légère différence entre les chiffres donnés ici comme *totaux* de l'Actif et du Passif et ceux du tableau officiel. Cela tient simplement à ce que les fractions de dollars n'apparaissent pas dans les colonnes du tableau mais se trouvent additionnés dans le total.

Propos d'Ottawa

Les bons sentiments de M. Ferguson

Le premier ministre d'Ontario proteste des bons sentiments des siens envers la province ce de Québec — Peut-être pourrait-il s'occuper surtout des Canadiens-français d'Ontario et les traiter comme ses compatriotes anglais sont traités dans la province de Québec.

Ottawa, le 20. — MM. Meighen et Ferguson ont parlé hier soir dans la capitale, au Château-Laurier. Leurs discours sont intéressants, sans doute, par eux-mêmes, mais surtout en ce qu'ils dévoilent la tactique que les conservateurs vont adopter pour gagner l'électorat à leurs vues et revenir au pouvoir.

M. Ferguson, comme il est naturel, a parlé moins longuement et s'est tenu à l'arrière. Un peu obèse, la figure ronde, des lunettes sur les yeux, il a l'air assez bon enfant à première vue. Mais les yeux sont plus révélateurs. A demi-fermés, ou quelquefois même fermés pendant des minutes, ils décèlent beaucoup de ruse et de calcul, comme ceux d'un joueur qui restent abrités pour que leurs expressions ne disent rien. En arrière cependant, le cerveau travaille et machine.

Le premier ministre de l'Ontario qui a confiance dans les méthodes doucereuses pour ramener les égarés à son parti, a nié avec tout un attirail de grande éloquence que sa province natale ait des sentiments d'antipathie envers Québec et les Canadiens français. Les paroles, c'est déjà beaucoup, mais des actes seraient préférables. M. Ferguson est le chef de sa province, il dirige un parti qui jouit d'une majorité écrasante. Il est ministre de l'éducation. Qu'il abolisse le Règlement XVII, et il fera beaucoup plus pour ses amis du fédéral dans notre province que par toutes ses belles déclarations mielleuses qui sont autant de paroles vides tant qu'elles ne commanderont pas des actes.

Les conservateurs tenteront donc de ramener Québec au bercail, tout d'abord, par leurs déclarations d'amitié. Cette tactique ne sera pas forte, et s'ils n'avaient que celle-là, ils n'iraient pas loin.

Ils veulent ensuite s'attirer l'appui des provinces maritimes et de l'ouest en prêtant une oreille sympathique à leurs demandes pour la réduction des taux de transport. Ce problème concret et pressant, a dit M. Meighen, demande une étude et une solution immédiates. Tout le pays doit s'unir pour le régler, et pour supporter le fardeau qui pourra résulter de ce règlement. C'est aller joliment loin, en n'indiquant aucune solution précise. Et il n'y a pas de doute que les provinces maritimes et les provinces de l'ouest écouteront ces paroles avec un intérêt non déguisé.

Mais ces deux manoeuvres ne sont que locales. Il y en a d'autres plus générales et qui embrassent tout le pays.

La première est celle qui portera sur le tarif, et la politique fiscale du pays. Depuis l'avènement de M. Mackenzie King les industriels ont toujours été plus ou moins inquiets sur le sort de la protection. Le gouvernement n'avait pas de majorité, il se reposait sur le parti progressiste de lui prêter en temps et lieux une main secourable. Tant que MM. Gouin et Fielding furent dans le cabinet, les concessions n'allèrent pas trop loin, mais les industriels n'en étaient pas certains. En tout temps et surtout durant les trois semaines qui ont suivi la victoire libérale de 1921, et la semaine qui vient de s'écouler, ils se sont demandé ce que deviendrait le tarif dans toutes ces négociations avec les progressistes. Puis M. Fielding promettait la stabilité, puis le lendemain le tarif était encore remis en question, mais le gouvernement qui continue à compter aujourd'hui sur l'appui des progressistes peut consentir encore des réductions tarifaires.

Et l'on sait comme les tenants de la protection sont vite alarmés. A tous ces gens-là, les conservateurs promettent la quiétude et la paix, la stabilité tarifaire et l'immobilité de notre politique fiscale. Ils ne défendent pas la protection à contre-coeur, mais de plein gré, de toutes leurs forces. Après les vacillements de la politique libérale et les incertitudes sur le lendemain, il n'y a pas de doute que la doctrine faible et immuable des conservateurs trouvera de nombreux adeptes chez tous les manufacturiers et les gros intérêts qui vivent sous une épée de Damoclès depuis 1921. Ce sera pour eux le port après la tempête, le repos après l'agitation. On peut compter que ce contraste entre les deux politiques servira énormément les conservateurs et les rendra dangereux aux prochaines élections.

L'opposition officielle fera aussi la campagne sur l'insincérité du parti libéral. Programme tarifaire de 1919 destiné uniquement à concilier l'ouest, promesse de remettre l'Intercolonial au ministre des chemins de fer pour concilier la Nouvelle-Ecosse, conscription dans Québec, offre d'un boni aux soldats, autant de raisons pour ne plus prendre au sérieux le parti libéral. Et l'on sait combien de vrai il y aura dans toutes ces attaques! Les libéraux viennent d'en fournir une autre raison en tentant de ramener l'ouest à eux. Les négociations peuvent être représentées comme un marchandage de principes, de la part des progressistes aussi bien que de la part du gouvernement, et comme un maquillonnage des programmes politiques. Les conservateurs opposeront, par contraste encore, l'unité de leur doctrine politique et l'intégrité de leurs chefs qui prêchent la même doctrine dans tout le pays. Ils se vanteront également de leur sincérité, en citant tout ce que les libéraux ont dit et fait pour capter les votes seulement, sans penser une minute à accomplir leurs promesses.

Il y a aussi l'émigration canadienne aux Etats-Unis qui leur sera un excellent cheval de bataille. Les libéraux ont été desservis par les circonstances, en cette matière, et peut-être aussi par eux-mêmes. Durant l'année qui s'est écoulée, les nôtres sont partis pour les Etats-Unis en nombre absolument effarant, et c'est une preuve certaine que tout ne va pour le mieux dans le meilleur des mondes en notre pays. On peut s'attendre à de virulentes attaques conservatrices sur ce point.

Puis la dette a monté, et l'on peut croire déjà que le cabinet sera incapable de balancer son budget cette année. Cette seule raison est suffisante pour décider bon nombre de gens à transférer leurs votes du parti libéral au parti conservateur. Le gouvernement a manqué d'énergie pour éclaircir les rangs du service civil, pour porter le fer et le feu dans nos dépenses, et montrer un bilan satisfaisant. Les fonctionnaires ont augmenté depuis la guerre au lieu de diminuer, les travaux publics ont pris des sommes considérables, l'administration a coûté plus cher. Le parti libéral, en se montrant ainsi incapable de balancer son budget, de montrer des surplus et de diminuer les taxes, a commis une erreur d'une gravité extraordinaire dans les circonstances où il se trouvait. Les conservateurs tenteront de la lui faire expier. Ils se montreront prêts à adopter des mesures extrêmes et radicales pour diminuer notre dette et nos taxes, et beaucoup de gens voteront pour eux afin de connaître ce qu'ils sont capables de faire.

Enfin les conservateurs se disent dès aujourd'hui dans le courant, emportés par la vague de l'opinion publique qui les déposera au pouvoir. M. Ferguson, M. Meighen, M. George Foster, ont insisté sur les récentes victoires afin d'enthousiasmer tous leurs partisans et leurs organisateurs, pour les encourager à accomplir des efforts immenses.

Ils veulent ainsi créer un état d'esprit qui leur sera favorable, tandis que la perte des élections d'Halifax et de Kent, la démission de M. Gouin et la maladie de M. Fielding ne seront pas pour rendre les libéraux combatifs et optimistes.

Voilà quelques-unes des tactiques conservatrices qui se dessinent nettement à l'heure actuelle et qui, dans certaines provinces, comme l'Ontario, seront formidables contre le gouvernement.

Léo-Paul DESROSIERS.

Billet du soir

M. Tétreau

Les vieux courriéristes parlementaires ont noté avec enthousiasme le début de M. Ernest Tétreau. L'un d'eux qui a connu les temps héroïques, les Tellier, les Bourassa, les Prévost, les Lavergne, à gauche et, à droite, M. Gouin et M. Turgeon, déclare tout net qu'on n'avait pas entendu de tels accents depuis les jours de 1908 à 1912.

Et cela n'étonnera personne de ceux qui connaissent M. Tétreau. En 1908 il était déjà oppositionniste et récoltait des succès précoces. Ainsi bâti cet homme n'a pas le choix; il doit être oppositionnistes ou se taire. Actif, tranchant, nez fin, moustache aiguë, sec, nerveux il est bien incapable de verser dans les louanges commandées, de manier l'encensoir : entre de pareilles mains il deviendrait vite une fronde.

M. Tétreau n'est pas bleu et le proclame. Il est, dit-il, vieux libéral. Le Soleil, par ses attaques mesquines, a entrepris de le confiner dans l'opposition où son tempérament l'enchaînait déjà assez.

SPECTATOR.

Bloc-notes

M. Gonthier

Le *Canada* donne comme officielle la nomination de M. Georges Gonthier au poste de vérificateur général des comptes du Canada. Tout le monde note que, pour la première fois depuis la Confédération, ce poste est attribué à un Canadien français. En désignant M. Gonthier, le gouvernement aide à rétablir un équilibre fâcheusement rompu dans le partage entre les deux races des hautes fonctions publiques. Il choisit en même temps un spécialiste dont la réputation de compétence désarmera toutes les critiques. Il convient de lui en savoir gré.

La nomination de M. Gonthier rappellera en même temps à un certain nombre de gens qui en ont quelque besoin que le domaine des chiffres n'est point pour les Anglo-Saxons un domaine réservé.

En fait, depuis quelques jours, la rumeur donnait avec celui de M. Gonthier, les noms de MM. Victor Doré et Georges Leroux, dont la compétence eût été pareillement indiscutable.

L'exemple

Les noms de l'ancien ministre de la justice, M. Gouin, et du surintendant de l'instruction publique, M. Delâge, viennent de s'ajouter à ceux des hommes publics qui ont déjà apporté aux Franco-Ontariens le témoignage de leur efficace sympathie.

Il y en a assez aujourd'hui, et de toutes les couleurs, pour que les hommes de tous les groupes se sentent, en souscrivant, en agréable compagnie.

L'exemple vient de tous les milieux.

O. H.

Grève sérieuse en Angleterre

Plusieurs milliers de mécaniciens et de chauffeurs de locomotives ont abandonné le travail — La dislocation ou le maintien du service dépend des employés de l'Union nationale.

LONDRES, 21 (S. P. 9.). — Un communiqué émis ce matin aux bureaux de la Société amalgamée des mécaniciens et des chauffeurs de locomotive dont les membres sont en grève depuis hier soir rapporte que la grève se fait unanimement. Les télégrammes parvenus aux journaux aux petites heures indiquent que l'information de la société se rapproche de la vérité. Certains rapports étaient à l'effet que des membres de ce syndicat voulaient continuer à travailler. Quelques trains ont circulé après l'heure de minuit, mais en somme il semble que l'avis ordonnant la grève a été écouté par un très fort pourcentage des 50,000 membres que l'organisation compte dans ses rangs.

Le public suit avec anxiété les efforts que tentent les compagnies ferroviaires pour assurer un service limité. Le succès de ces tentatives dépendra en première instance de la loyauté des employés de locomotive qui appartiennent à l'Union natinoale des cheminots qui possède parmi ses 320,000 membres à peu près vingt ou trente mille employés de locomotive. Cette union, pas plus que le syndicat des commis de chemin de fer, n'approuve la grève.

Si les employés de locomotive de l'Union nationale obéissent aux directives de John-H. Thomas et de leurs autres chefs, la grève ne produira pas beaucoup de dislocation parmi le personnel des trains de certains districts d'Angleterre, d'Ecosse et du pays de Galles. Toutefois, quelques indices portent à croire que nombre de mécaniciens et de chauffeurs de l'Union nationale des cheminots vont imiter leurs confrères grévistes de l'autre organisation syndicale.

Ce matin, les compagnies ont continué à se targuer de pouvoir accommoder jusqu'à un certain point le public voyageur et à dire que la grève ne durera pas longtemps.

Ce n'est pas l'opinion de J. Bromley, secrétaire de la société amalgamée des chauffeurs et des mécaniciens, lequel se dit convaincu que la grève est de nature à paralyser 80 pour cent du trafic du pays pendant une quinzaine de jours, période de temps suffisante, dit-il, pour empêcher les compagnies de réaliser des bénéfices, but avoué de son syndicat. Les chefs de l'organisation prétendent que les chemins de fer vont perdre en deux semaines plus que les profits qu'ils soutirent en cinq ans.

Les journaux de la capitale réprouvent énergiquement la grève, sauf le *Daily Herald*, organe travailliste, qui, tout en ne prenant pas la défense des grévistes, cherche à les mettre à l'abri de l'accusation d'avoir manqué à la foi jurée.

La grève a été décrétée quand les mécaniciens eurent voté en masse contre l'acceptation du rajustement des salaires ordonné par la commission des chemins de fer. Les employés soutinrent que les réductions autorisées étaient hors de toute proportion avec la cherté de la vie. Les médiateurs de la onzième heure échouèrent et, tel que prévu, la grève commença à minuit dimanche.

La session de Québec

L'opposition affirme petit à petit sa force

L'un après l'autre les députés de la gauche révèlent leur combativité et leur compétence — Le gouvernement cherche à faire de la vitesse — M. Louis Létourneau a eu momentanément les pieds nicklés — Le ministère soumis à la question.

(*Par Louis ROBILLARD*)

Québec, 21. — Le menu du repas parlementaire de cet après-midi est assez fourni. La législature commence sa quatrième semaine. La gestion législative est toujours lente. Peu de travail a été fait jusqu'ici si ce n'est l'adoption d'une vingtaine de bills privés et surtout l'adoption des fameuses résolutions présentées par le gouvernement relatives à l'emprunt des quinze millions. Les législateurs n'ont réellement fait du travail que dans les deux ou trois derniers jours de la semaine dernière. Il ne faut pas compter comme besogne réellement profitable le débat sur le discours du budget commencé mardi dernier. Il est vrai que l'opposition a signalé nombre d'abus du gouvernement. La gauche a disséqué le rapport financier de M. Nicol et trouvé plusieurs points faibles. M. Jules Langlais semble avoir particulièrement agacé le gouvernement dans son discours contre le ministère de la colonisation. Le cabinet a cru mieux faire de charger M. J.-E. Perrault de donner la réplique au député de Témiscouata.

En somme le discours sur le budget comme le discours sur l'adresse en réponse au discours du trône ressemble fidèlement à un procès politique. Les ministériels sont les avocats de la défense et les oppositionnistes les avocats de la pour-

(Suite à la deuxième page)

A propos de M. G. Gonthier

Ottawa, le 20 (Spécial au Devoir) — Le Devoir était le seul à annoncer dès mardi que l'auditeur général serait nommé avant la fin de la semaine et qu'il serait un Canadien français, pour la première fois depuis la Confédération.

M. Gonthier a été nommé mais la place avait été offerte à un plus jeune et le gouvernement tenant à nommer un jeune — le travail est écrasant—on lui avait suggéré, sur refus du premier, un plus jeune, M. Georges Leroux, chef de la perception de l'impôt sur le revenu, ce qui aurait permis de respecter le principe de la promotion. M. Gonthier devait au reste être admis au poste de vérificateur de l'extérieur car le gouvernement se proposait d'adjoindre deux personnes de l'extérieur à l'auditeur pour contrôler ses rapports et constituer une sorte de Cour des compte

La fusion des banques

LES ARTICLES DE M. BOURASSA

Le "Devoir" commence aujourd'hui la publication d'une étude de M. Bourassa qui sera sûrement la plus complète qu'on ait encore donnée dans la presse sur ce sujet et qui comprendra au moins trois articles.

Avis aux lecteurs et aux dépositaires qui désirent avoir la série complète.

Pour se procurer le "Devoir"

Rappelons à nos lecteurs de Québec que le Devoir est en vente au Château Frontenac le soir même de sa publication.

A Montréal nous ne reprenons pas les invendus. Nos amis qui veulent se procurer le journal font donc bien de le retenir en permanence chez l'un de nos dépositaires. S'ils ne peuvent le prendre chaque soir, qu'ils aient soin de le retenir au plus tard le matin même de sa publication. Le dépositaire pourra téléphoner chez nous et faire ajouter un numéro de plus au nombre qu'il prend d'ordinaire.

L'invendu est une perte. Nous ne pouvons pas la subir. Aidez-nous à grossir notre tirage d'une façon qui soit pour nous tout profit.

A nos lecteurs

Nous devons présenter aujourd'hui à nos lecteurs un journal légèrement incomplet. Nous sommes sûrs que nos lecteurs nous pardonneront les imperfections du numéro d'aujourd'hui quand ils sauront qu'elles sont causées par la nécessité de remanier la disposition de notre matériel pour gagner de l'espace dans notre atelier, déjà à l'étroit, mais qui l'est devenu bien davantage depuis que l'Imprimerie populaire a obtenu un très important contrat d'impression.

LA SESSION DE QUEBEC

(*Suite de la 1ère page*)

suite. Le dossier est l'administration de la province. Ceux-ci cherchent tous les défauts de la cuirasse et tâchent de faire perdre la cause du gouvernement auprès du peuple. Le cabinet est sur la défensive et cherche à répondre aux attaques. Le jugement n'est cependant pas rendu sur-le-champ mais hors de cour. C'est le peuple qui est juge.

Le projet de loi de la fusion des banques subira sa deuxième lecture cet après-midi probablement et peut-être sa troisième. M. Taschereau en presse l'adoption et en fait une mesure d'urgence. Mais l'opposition qui a presenté deux amendements, ceux de MM. Duranleau et Tétreau, pour demander une enquête parlementaire et obtenir des états financiers complets sur la banque Nationale, reviendra sans doute à la charge, à la dernière étape du projet de loi. Mais la majorité ministérielle est là et l'affaire sera bâclée au plus tard demain soir.

Notons que lors du vote sur l'amendement Tétreau vendredi avant-midi, les députés ont dû être appelés à donner leur opinion en se levant. Le ministère, pour s'assurer une majorité convenable a, comme c'est l'habitude, mis ses *whips* en branle pour ramasser et faire rentrer tous les députés de la droite, MM. Pilon et Létourneau sont les deux chefs de file libéraux mais on a remarqué que M. Louis Létourneau n'a pas bougé, vendredi matin.

M. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts, proposera lundi lorsque la Chambre se réunira en comité plénier, des résolutions relatives à la vente de certains terrains publics. Il présentera un amendement à la loi qui regarde la vente des lots pour fins de colonisation, diminuant le délai qui est accordé aux marchands pour couper le bois sur un lot qui devra être affecté à la colonisation. Ce délai, de dix-huit mois, sera probablement diminué à sept ou huit. C'est une nouvelle disposition fort intéressante pour les colons qui, au dernier congrès de la colonisation, se sont plaints de l'état de choses que l'on veut faire disparaître.

BILLS

La loi amendant la charte de la Société de Marie Réparatrice a été adoptée en troisième lecture vendredi avant-midi de même que l'incorporation de la Crèche de Saint-Vincent-de-Paul de Québec et l'incorporation du séminaire des Ursulines de Gaspé. La Compagnie des tramways de Montréal sollicite aussi la permission de vendre la partie de son réseau connue sous le nom de *Terminal*. La *Montreal Central Terminal Co.*, qui a obtenu des privilèges spéciaux pour la construction de tunnels sous le fleuve Saint-Laurent, en face de Montréal et de têtes de lignes et autres travaux, veut changer son nom en *The Montreal Tunnel and Terminal Co.*

Le capital-actions de la *Montreal Tunnel and Terminal* sera de $3,000,000. Cette compagnie pourra émettre des obligations, débentures ou autres valeurs pour une somme de $6,000,000 sur le tunnel qu'elle doit construire entre Montréal et la rive sud.

En vertu de l'article 16 de ce bill: "la compagnie pourra soumettre ses plans pour la construction du tunnel de trafic général, dans les trois mois de l'adoption de la présente loi, et devra compléter ledit tunnel prêt au trafic, dans les deux ans suivant l'approbation desdits plans. La compagnie devra soumettre les plans de son tunnel de chemin de fer et des lignes de raccordement, dans l'année suivant l'adoption de la présente loi, et devra en commencer la construction dans l'année qui suivra l'approbation desdit plans, et compléter les lignes et les station se rattachant au tunnel, dans les cinq ans qui suivront tel commencement."

L'Hôpital français de Montréal demande aussi un amendement à sa charte. Citons l'article 4 du projet de loi présenté par cet hôpital.

"Les fins et les objets pour lesquels la corporation est créée par la présente loi, sont :

D'admettre les personnes malades de nationalité française, en qualité de malades indigents, sujet aux restrictions et règles qui seront fixées par les règlements de la corporation;

De donner des avis médicaux et des médicaments aux indigents, conformément aux règles qui pourront être fixées par lesdits règlements;

D'admettre les personnes malades, et d'en prendre soin, en avant égard aux restrictions et aux charges qui pourront être ci-après déterminées et prescrites par lesdits règlements;

De donner des secours aux personnes qui les demanderont à la suite d'accidents subits;

De donner des renseignements concernant la médecine, la chirurgie et les soins des gardes-malades:

L'établissement ou l'acquisition et l'exploitation de maison pour les incurables ou les infirmes, ou des sanatoria pour le traitement de la tuberculose ou autres maladies, ou des maisons pour les convalescent ou toutes autres institutions du même genre."

Former des gardes-malades et des aides maternelles, accorder à ces personnes des diplômes ou certificats de capacité comme telles, après l'acomplissement des formalités et des conditions exigées à cette fin par les règlements."

LE PETIT QUESTIONNAIRE

L'opposition continue à fournir du travail aux sous-ministres et autres subalternes du cabinet. Leurs questions, portant sur différents sujets, continuent à pleuvoir.

M. David vient de déposer copie de la correspondance entre le gouvernement et toute personne relativement à la démission ou à la demande de démission de M. Georges Simard, comme président de la Commission des liqueurs. Le secrétaire provincial a aussi déposé les correspondances échangées entre le gouvernement concernant la conduite ou la démission de M. Stavert, comme membre de la Commission des liqueurs.

M. Nicol a répondu vendredi à une question très intéressante de M. L'Archevêque, de Mercier, formulée ainsi:

Quelle quantité de liqueurs a été vendus, chaque mois en 1923, dans les magasins de la Commission des liqueurs à: (a) Valleyfield; (b) Hull; (c) Sherbrooke; (d) St-Jean; (e) Joliette; (f) Trois-Rivieres?

En janvier, la Commission des liqueurs a vendu dans les magasins de Valleyfield, 1,332 gallons d'alcool et spiritueux, en fevrier 1,339, en mars, 1,975, en avril, 5,044, en mai, 5,377, en juin, 6,096, en juillet, 4,660, en août, 5,225, en septembre, 3,897, en octobre, 5,671, en novembre, 4,207, en décembre, 2,539. Les vins vendus en gallons pour chaque mois de 1923 pour le même district sont: janvier 515 gallons de vins; en février, 344; en mars 307; en avril 1,100; en mai, 1,920; en juin, 1,282; en juillet, 1,334; en août, 1,998; en septembre, 2,203; en octobre, 5,671; en novembre 1,950; en décembre, 1,964.

Pour Hull voici les chiffres correspondants: gallons d'alcool vendus en janvier, 4,736; en février, 5,379; en mars, 5,271; en avril, 5,365; en mai, 4,190; en juin 3,880; en juillet, 4,088; en août, 4,165; en septembre 4,898; en octobre, 5,336; en novembre 5,058; en décembre, 7,323. Gallons de vins vendus: en janvier, 1,331; en février, 1,118; en mars 1,186; en avril, 1,359; en mai 1,363; en juin 1,140; en juillet 1,016; en août 1,363; en septembre 1,562; en octobre 1,600; en novembre 1,566; en décembre 3,412.

Gallons d'alcool et autres spiritueux vendus au cours de 1923 dans les magasins de Sherbrooke: en janvier, 1,782; en février, 1,810; en mars, 2,124; en avril, 1,594; en mai, 2,260; en juin, 2,591; en juillet, 2,884; en août, 2,984; en septembre, 3,401; en octobre, 3,017; en novembre 2,538; en décembre 3,034. Gallons de vins: janvier, 768; février, 543; mars, 599; avril, 572; mai, 604; juin, 787; juillet, 761; août, 1,033; septembre, 961; octobre, 1,105; novembre, 998; décembre, 3,060.

Pour Saint-Jean: gallons d'alcool vendus en janvier, 848; en février, 799; en mars, 832; en avril, 659; en mai, 741; en juin, 717; en juillet, 800, en août, 925; en septembre, 967; en octobre 1,011; en novembre, 829; en décembre, 899. Gallons de vin: janvier, 562; février 404; mars, 422; avril, 405; mai, 602; juin, 541; juillet, 589; août, 729; septembre 573; octobre, 635; novembre, 535; décembre, 1,247.

Pour Joliette: gallons d'alcool. janvier, 343; février, 301; mars, 246; avril, 261; mai, 188; juin, 212; juillet, 209; août, 282; septembre, 262; octobre 273; novembre, 229; décembre 562. Gallons de vins: janvier, 92; février, 165; mars, 161; avril, 166; mai, 204; juin, 229; juillet, 196; août, 237; septembre 289; octobre, 399; novembre, 450; décembre, 791.

Pour Trois-Rivières, gallons d'alcool: janvier, 833; février, 913; mars, 686; avril, 679; mai, 612; juin, 648; juillet, 702; août 935; septembre 1,039; octobre, 1,052; novembre 1,040; décembre 1,495. Gallons de vins: janvier, 804; février, 743; mars, 738; avril, 720; mai, 685; juin, 783; juillet, 841; août, 1,053; septembre, 1,017; octobre, 1,084; novembre, 984; décembre, 2,030.

* * *

La session commence à peine et l'on parle déjà de la date de la prorogation. Le gouvernement avoue que les débats parlementaires se prolongeront jusqu'au 15 mars. Il est vrai que l'opposition n'a pas été consultée pour la fixation de cette date approximative. Elle pourrait bien durer une quinzaine de jours de plus. Il faut avouer aussi que les députés ne délibèrent qu'au plus quatre jours par semaine. La semaine parlementaire ne commence que le lundi après-midi. Il n'y a ordinairement que juste le quorum c'est pourquoi la besogne ne débute réellement que le lendemain. Et le vendredi midi, c'est l'ajournement jusqu'au lundi. Avec un tel régime, nos députés ne s'éreintent pas, pas avec le travail parlementaire, du moins.

Louis ROBILLARD.

Les concerts

Mlle EVA GAUTHIER

Mlle Eva Gauthier a enchanté hier son auditoire de l'Orpheum par l'art exquis avec lequel elle a donné un programme qui avait, entre autres mérites, celui de la nouveauté. Sa voix fraîche et prenante, sa diction claire et nette, son expression juste ont donné leur entière valeur à des oeuvres diverses, classiques ou modernes, de simple virtuosité ou de pur sentiment, parmi lesquels des rappels comme une valse de café-concert d'Eric Satie ou des jazz comme *Do it again* ou *Carolina in the morning* ont montré comment une vraie artiste peut donner de l'élégance et de la distinction à des pièces qui, par définition, n'en auraient guère.

Rien, dans son programme, n'était indifférent. Il débutait par une prière juive, se continuait par des chansons populaires françaises, anglaises et écossaises, notre *A la claire fontaine;* venaient ensuite un air de Grétry, deux ballades anglaises tricentenaires et le *Roi des Aulnes* de Schumann qui vaut bien celui de Schubert. Des oeuvres françaises modernes, dont la *Chère maison* de Jacques Dalcroze, qui fut bissée; des mélodies anglaises et américaines, une chanson chinoise, des oeuvres italiennes, françaises et espagnoles; c'était un bouquet d'oeuvres d'art dont aucune n'était faible.

Mlle Gauthier est une chercheuse d'art. Elle sait trouver des oeuvres, puis les ayant faites siennes, les fouille pour en extraire la quintescence et ce n'est pas simplement une chanteuse qui veut faire valoir sa voix que nous entendons: c'est une interprète qui fait comprendre ce qu'elle ressent. On comprend, après l'avoir entendue, pourquoi elle jouit d'une telle faveur auprès de ses auditoires new-yorkais qui, blasés par tant d'auditions de toutes sortes, n'en sont que plus portés à rechercher ce qui sort de l'ordinaire. Mlle Gauthier a voulu leur donner ce qu'ils demandent, mais sans jamais recourir aux moyens excentriques et c'est par sa recherche de l'art qu'elle exerce son emprise.

M. Frederik Pearsson tenait le piano d'accompagnement et s'est acquitté de sa tâche en excellent pianiste, méritant par là d'être associé au succès de la chanteuse.

Fréd. PELLETIER.

CERCLE UNIVERSITAIRE

UNE VISITE AU LOUVRE

UNE CAUSERIE DE M. FOUGERAT — PROPOS D'UN ARTISTE PASSIONNE DE SON ART — LES DEUX FAÇONS D'EXPRIMER LA NATURE POUR UN PEINTRE

Les convives au diner-causerie du Cercle universitaire, samedi soir dernier, ont assisté à une véritable manifestation d'art, laquelle, notons-le en passant, eût été on ne peut plus utile à tous nos dilettantes de la peinture en général plus ou moins ignorants en esthétique. Grâce à l'amabilité exquise et à la fois modeste de M. Emmanuel Fougerat, artiste-peintre hors concours au salon de Paris, chevalier de la Légion d'Honneur, directeur-organisateur de l'Ecole des beaux-arts de Montréal, etc., qui était l'invité d'honneur, ils ont effectué, en effet, "*une visite au musée du Louvre*" dont ont profité ceux mêmes qui pouvaient se piquer de connaître les chefs-d'oeuvre de la peinture, ou encore ceux qui, au hasard d'un voyage, avaient parcouru, tremblant d'émotion presque religieuse, les galeries interminables mais combien riches de trésors de toute sorte du palais situé sur la rive droite de la Seine, à Paris.

L'artiste-peintre, habitué au silence de son atelier et travaillant seul en face de la grande nature, n'est d'ordinaire pas un orateur académique. Il adore toutefois communiquer ses impressions. Or c'est seulement ce qu'a voulu faire, l'autre soir, M. Fougerat, — il l'a déclaré de façon bien explicite — devant les tableaux qui ont été projetés sur l'écran, et cela tout en ayant soin d'indiquer la façon de regarder une peinture pour en bien comprendre toute la beauté, en découvrir les défauts. Aussi n'est-ce pas en historien, non plus qu'en professeur ou critique l'art qu'il entend parler à ses auditeurs, mais en simple artiste passionné de son art, en artiste maître de sa technique.

M. Fougerat n'a pas la prétention de souligner du nouveau à l'attention de l'auditoire d'élite qui l'entoure; il ose néanmoins espérer être quelque peu utile à ceux qui feront le voyage universitaire en Europe projeté pour l'été prochain. Il essaiera donc de leur donner une "petite directive", ou encore de leur indiquer les conditions requises à la juste et parfaite compréhension d'un tableau de maitre.

L'orateur fait tout de suite observer qu'il y a, pour l'artiste-peintre, deux seules façons d'exprimer la nature: ou bien il la voit, comme disent les peintres eux-mêmes, "par les taches générales, la lumière, *l'effet*; ou bien par la *forme*, c'est-à-dire par les contours." Ces deux modes de vision ne sont pas une vérité propre à une époque ou à une certaine école; c'est la double conception reconnue de tous les siècles. Il convient donc d'opter pour un de ces deux modes, sinon l'on risque d'accoucher d'une oeuvre *bâtarde* ou tout au moins "sans grand caractère". C'est l'erreur commune dans laquelle donnent la grande majorité de nos artistes modernes qui, comme guide, ne veulent suivre que leur caprice personnel et imposer une conception ou doctrine nouvelle.

A l'appui de sa théorie générale sur l'esthétique, que le manque d'espace nous empêche d'exposer ici comme il conviendrait, M. Fougerat, assisté de M. Joseph Gauron, assistant au laboratoire de physiologie de l'Université de Montréal, fait dérouler sur l'écran une vingtaine de chefs-d'oeuvres où apparaissent clairement confirmées les lois auxquelles les grands maitres se sont toujours soumis, et qu'il venait lui-même de synthétiser en deux mots: *effet* et *forme*. C'est alors que l'auditoire peut établir une facile comparaison entre un *Couronnement de la Vierge*, par Fra Angelico, et un *Saint Paul à Ephèse*, de LeSueur, soit une peinture assez "plate" cependant qu'indiscutablement belle de formes, et une oeuvre, "très noble dans son caractère un peu théâtral, où jouent les ombres et la lumière." Puis viennent Botticelli en opposition avec Murillo et Mignard; Holbein avec Le Brun; Ingres avec André del Sarto; Luini avec Rembrandt; Poussin avec Prud'hon, etc., etc. Ajoutons que l'orateur a commenté chacun des chefs-d'oeuvre avec une précision parfaite de détails techniques, beaucoup de clarté et une émotion visible et irrésistiblement communicative.

M. Fougerat termine par quelques mots enthousiastes concernant la nouvelle école des Beaux-Arts de Montréal, dont il est lui-même le directeur-organisateur, ainsi que nous le notions plus haut. Les élèves, rappelle-t-il, y sont au nombre d'environ quatre cents. Chez la plupart, ainsi, du reste, que dans le public de Montréal en général, il a découvert de réelles aptitudes artistiques, aptitudes vraiment remarquables, sinon étonnantes si l'on tient compte des conditions sociales dans lesquelles nous vivons. Les jeunes, filles et garçons, se pressent dans les ateliers de son école; ils y travaillent avec acharnement et intelligence, témoignant sans cesse de leur désir sincère de s'instruire dans un art qui donne de si pures joies à ceux qui se livrent à lui, et un si noble lustre aux pays qui ne lui ménagent pas les encouragements nécessaires. Tous ne sont certes pas appelés à devenir des artistes accomplis ou transcendants; ce sera même le cas seulement d'un nombre très infime.

Les autres, parce qu'ayant reçu la même éducation et à l'esprit ouvert aux choses de l'art, leur créeront cette atmosphère intense et spéciale dont a besoin l'artiste pour atteindre au plus complet épanouissement de ses facultés d'expression artistique, car cela lui constitue le noble encouragement auquel il a légitimement droit.

M. Fougerat, qui avait été présenté par le président du Cercle, est remercié par M. J.-B. Lagacé, professeur d'histoire de l'Art à l'Université de Montréal. Ce dernier, tenant surtout à souligner la "manière simple et [illegible]" de l'orateur dans toute sa [illegible] ou aussi sa science profonde, se dit heureux de conclure qu'M. Fougerat a donné à tous "une leçon de modestie et de respect." Il saisit l'occasion qui lui est offerte pour préconiser l'enseignement de l'histoire de l'Art dans toutes nos maisons d'éducation en vue de distraire, de reposer quelque peu l'enfant de l'aridité de certaines études plus ou moins strictement pratiques, et aussi d'agrandir pour plus tard son champ d'idéal où il ira se réfugier aux heures trop douloureuses de la vie.

L'assistance au diner-causerie du Cercle Universitaire, samedi dernier, était peut-être la plus nombreuse que nous ayions vue.

Honoré MEUNIER.

...TRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Un acheteur pour la commission scolaire

Montréal, 18 janvier 1924.

"Le Devoir",
rue St-Vincent,
Montréal.

Monsieur le rédacteur,

Me feriez-vous le plaisir de publier la lettre suivante; je suis assuré que c'est dans l'intérêt général qu'elle soit portée à la connaissance des intéressés.

Je crois être utile à la Commission des écoles catholiques de Montréal, et aussi aux contribuables de la ville de Montréal en attirant leur attention sur certaines choses qui se passent à cette Commission, et qui, je crois, seraient de nature à l'aider dans son administration.

Loin de moi l'idée de jeter du discrédit ou du doute sur l'honorabilité de ses membres et de son personnel. Je reconnais tous les sacrifices et le dévouement qu'on y apporte, et la preuve c'est que la Législature verse, sans compter, des millions à cette Commission. C'est qu'on n'y pense pas ou c'est qu'on n'a pas le temps de s'en occuper, pourtant ça vaut la peine d'y voir et il y a à la Commission des hommes d'affaires qui me donneront raison car il s'agit d'économiser quelques $100,000.00 par année, assez pour bâtir deux grandes écoles.

Voici, la ville de Montréal avait, il y a dix ans passés, un système d'achat étendu et ruineux, chaque département faisait ses achats respectifs, et dans ce cas j'eus l'idée, par l'entremise de votre journal, d'attirer l'attention des commissaires de ce temps-là, et deux mois après, un seul acheteur, contrôleur compétent était nommé. Je disais dans cette lettre que cet acheteur devait être au-dessus de toute influence et bien payé, je disais aussi que la ville épargnerait un quart de million par année, me basant sur cinq millions qu'elle devait acheter. Par ce moyen d'acheter spécial, elle devait sauver 5, 7½ ou 10 pour cent sur ses achats. Il serait curieux d'avoir l'opinion de M. Pion, l'acheteur de la ville depuis ce temps, je ne connais pas assez M. Pion pour lui faire ces questions, mais je suis certain qu'il vous dira que sur certaines lignes, il a dû épargner 15 à 20 pour cent à la ville.

Un seul fait pour prouver la nécessité de cet acheteur; en 1922 une des sous-commissions demande des soumissions de charbon à des marchands locaux, ces soumissions ont été de $13.90 la tonne mais elles n'ont pas été acceptées. Ces marchands auraient certainement été en position de livrer ce charbon durant les mois d'avril, mai, et partie de juin. Au mois de juin ou juillet, la Commission centrale fait un contrat à $17.00 la tonne avec une maison anglaise sans condition de baisse, tandis que les marchands locaux en fournissaient durant cette saison à $16.00 la tonne.

Il me semble que si cette méthode d'acheter est bonne pour la ville ou pour toute autre maison importante, elle devrait l'être aussi pour la Commission des écoles catholiques. Je ne connais pas de maison importante qui n'a pas son acheteur et ce n'est pas la Commission qui doit s'en passer, puisque ses achats se chiffrent à des millions.

Voici, monsieur le rédacteur, les quelques remarques que je voulais faire aux intéressés.

Votre tout dévoué.
I.-L. LAFLEUR.

SYNDICAT CATHOLIQUE NATIONAL — No 1

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES PLOMBIERS

C'est ce soir que MM. L. Niquet et R. Lajoie, membres du Syndicat, donneront aux compagnons et aux apprentis une lecture sur les systèmes de chauffage. Cette conférence sera faite après la séance régulière du syndicat, laquelle comme d'habitude commencera à 8 h. 15 p.m.

L'agent d'affaires du syndicat, M. M. Dieumegarde, donnera un très intéressant rapport sur les activités du syndicat au cours de la semaine qui vient de se terminer. Il donnera rapport sur l'organisation du tirage d'une tonne de charbon au bénéfice du syndicat; ce tirage aura lieu le 18 février et un concert-boucane sera donné à cette occasion. Tous les membres doivent se faire un devoir d'être présents. Par ordre.

SYNDICAT DES PEINTRES

Le syndicat catholique et national des peintres s'assemble demain soir, à la salle des syndicats No 3, 655, deMontigny est. M. J.-B. Rodrigue, agent d'affaires, présentera son rapport sur son travail de la semaine pour ce corps de métier. Plusieurs initiations. Rapports des délégués au Conseil central et au Conseil de construction. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES MENUISIERS

Les membres du Syndicat des menuisier doivent prendre avis que mercredi soir, aura lieu la dernière lecture de la proposition de contrat de travail qui sera faite au Builders' Exchange, avant d'être adoptée. M. R. Binette présentera son rapport. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DE LA CONFECTION

Ce soir, à 8 heures 15, à la salle No 2, édifice des syndicats, 655, de-Montigny, assemblée régulière du syndicat catholique et national des ouvriers en confection. Le comité exécutif présentera son rapport. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DU CHEMIN DE FER

Le syndicat No 1 des employés d'ateliers de chemin de fer s'assemble ce soir, à 8 h. à la salle No 3, édifice des syndicats, 655, deMontigny. Rapport de M. O. Lasalle et du comité chargé d'étudier la Loi des compensations ouvrières. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

EMPLOYES MUNICIPAUX

C'est ce soir, à la salle de l'Union du Commerce, 149, Berri, qu'a lieu l'assemblée du syndicat des employés municipaux. L'exécutif présentera son rapport. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre W. Watier, sec.-archiviste.

A LACHINE

Ce soir, réunion du comité d'administration de la coopérative des syndicats de Lachine. La réunion aura lieu à la salle des syndicats de Lachine.

Mardi soir, au lieu de lundi soir, aura lieu l'assemblée d'installation des officiers du syndicat interprofessionnel. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

Un des nôtres au poste d'auditeur général

M. Georges Gonthier vient d'être nommé auditeur général du Canada.

M. Gonthier est le chef de la société Gonthier et Midgley, de Montréal, et fait aussi partie de la société St-Cyr, Gonthier et Frigon, banquiers et courtiers de la rue St-François-Xavier. Il est également commissaire-censeur du Crédit-Foncier Franco-Canadien, auditeur de la banque d'Hochelaga et membre d'un grand nombre d'autres compagnies.

Courrier de la côte nord

L'administrateur de district du service postal de Québec donne avis qu'il y aura un courrier d'expédié par le brise-glace "Mikula" qui doit, d'après les ordres du département de la marine et des pêcheries, faire un voyage de Québec aux Sept-Iles sur la Côte-Nord, arrêtant aux postes intermédiaires, de Betsiamites à l'est. Le courrier expédié par le "Mikula" sera fermé à Québec à 6 h. mardi soir le 22 janvier courant.

Du pétrole en Angleterre

Londres, 21 (S.P.A.) — L'"Evening Star" rapportait samedi la découverte d'un riche terrain pétrolifère dans le comté de West Somerset. Un géologue déclare que l'exploitation de ce gisement pourrait alimenter toutes les industries anglaises.

20% à 30%

D'ESCOMPTE DURANT NOTRE

Vente à Rabais de Janvier

Nous offrons en ce moment un Choix Incomparable

MANTEAUX, CAPES ET PARURES

en Fourrure de toutes sortes



Tous les modèles mis en vente sont des créations exclusives de notre maison, dessinées afin de répondre aux goûts de notre élégante clientèle. Ces fourrures proviennent de notre stock régulier et possèdent la coupe, le fini et la qualité Desjardins.

Une Visite est Respectueusement Sollicitée

CHAS DESJARDINS & CIE.
130, Rue St Denis

Cercle sacerdotal d'Etudes

Demain mardi, à dix heures de l'avant-midi, il y aura réunion des membres du Cercle sacerdotal d'études sociales dans la salle des fêtes de l'édifice des Syndicats catholiques et nationaux, rue Demontigny est. M. l'abbé A. Boileau, le nouvel aumônier des Syndicats catholiques, sera présent.

Tabac à Cigarettes
OTTOMAN
25 Cigarettes pour 10¢
Satisfaction et Economie

Ce que le "Devoir" Imprime

POUR LE CLERGE

- Rapports de paroisses
- Certificats de baptêmes, mariages et sépultures
- Bulletins paroissiaux
- Formules de tous genres
- Enveloppes pour toutes circonstances
- Etc.

POUR LES PROFESSIONS LIBERALES ET LE COMMERCE

- Factures
- Formules de prescriptions
- Déclarations
- Reçus
- Chèques
- Etats de comptes
- Etc.

POUR LE PUBLIC

- Pancartes
- Affiches
- Billets
- Livres
- Brochures
- En-têtes de lettres
- Cartes de visite
- Enveloppes
- Programmes
- Rapports d'institutions de bienfaisance
- Etc.

Spécialité: Impressions de Circulaires

Demandez nos Prix !!!

— DERNIÈRE HEURE —

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les service de dépêches du monde entier

CALENDRIER

DEMAIN: mardi 22 janvier 1924
SS Vincent et Onastase, martyrs.

Lever du soleil, 7 h. 30.
Coucher du soleil, 4 h. 52.
Lever de la lune, 5 h. 41.
Coucher de la lune, 7 h. 48.
Lever du soleil, 7 h. 42 m.
Coucher du soleil, 4 h. 27 m.
Lever de la lune, 1 h. 37 m.
Coucher de la ulne, 0 h. 55 m.

DEMAIN

FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum, 10.
Même date l'an dernier, 35.
Minimum aujourd'hui, 2.
Même date l'an dernier, 25.

BAROMETRE.

8 heures a.m. 29.81. 11 heures a.m. 29.80.
1 heure p.m., 29.79.

VASTES PROJETS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE QUÉBEC

Réorganisation générale de l'Ecole de Médecine — Réorganisation de l'asile de Beauport — Construction d'un grand hôpital universitaire.

Québec, 21, (D.N.C.) — La réorganisation générale de l'Ecole de Médecine, la réorganisation de l'Asile de Beauport, la construction d'un vaste hôpital universitaire, tels sont les projets dont la faculté de Médecine a déjà commencé l'exécution et qu'elle travaille actuellement à réaliser.

La nouvelle Ecole de Médecine, dont les travaux sont commencés depuis quelques mois, sera terminée en septembre prochain. Un vaste local, fort bien aménagé, sera mis alors à la disposition des élèves de la faculté de Médecine. Nous avons pu jeter un regard à l'intérieur de la nouvelle ecole, samedi soir, lors de la réunion de la Société Médicale.

C'est le Dr Arthur Rousseau, doyen de la Faculté de Médecine, qui a expliqué à ses collègues, les projets de cette Faculté. Nous passerons rapidement, parce que le Dr Rousseau n'y a pas insisté, sur la construction de l'Ecole de Médecine et nous parlerons de la réorganisation générale des hôpitaux.

Le Dr Rousseau annonce tout d'abord que l'Hôtel-Dieu du Saint Sacrement sera commencé dès le printemps prochain. "Cet hôpital, dit le doyen, saura assurer la sauvegarde des praticiens; ce sera l'oeuvre de al Faculté de Médecine. Le projet de la fondation est un projet universitaire. Sans doute, cet hôpital aurait pû être construit sans l'Ecole de Médecine, mais dès le début j'ai tenu à ce que le nouvel hôpital ait un caractère universitaire, et cela pour plusieurs raisons.

"Une institution de ce genre n'intéresse pas seulement les professeurs, mais aussi les praticiens qui peuvent y diriger les malades dont le cas embarrasse le médecin. C'est la mission d'un hôpital universitaire de continuer l'instruction du praticien.

"Sans doute, on peut apprendre dans n'importe quel hôpital, mais c'est surtout dans un hôpital universitaire que l'instruction peut être donnée avec des avantages que nul autre peut offrir.

"Le nouvel hôpital offrira non seulement un avantage intellectuel pour le praticien, mais aussi il sauvegardera les intérêts matériels du médecin et de ses clients. En effet, la science médicale a fait des progrès immenses en ces dernières années, des maladies sont traitées suivant des modes nouveaux. Il est de première importance qu'il y ait une concentration des moyens de recherches dans un grand hôpital: la coopération de tous est indispensable, de sorte que le praticien et le malade qui ne peuvent pas aller dans un petit hôpital, où la concentration est impossible, pourront trouver les plus grands avantages à la nouvelle i stitution.

"Même en comptant l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, qui est actuellement le plus grand hôpital, nous n'avons à Québec que de petits hôpitaux. Il faudra développer l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang... les travaux d'agrandissement sont déjà commencés, et il faut fonder un nouvel hôpital afin de donner aux praticiens et aux malades les meilleurs soins basés sur la science.

Le Dr Rousseau admet que de tels hôpitaux peuvent être fondés en dehors des écoles, mais il croit que leur mission sera mieux remplie sous la direction des maisons d'enseignement. Un hôpital de groupe offre un intérêt moral et un intérêt pécuniaire, mais l'hôpital d'enseignement travaille surtout dans l'intérêt général.

"La construction de l'hôpital universitaire, ajoute le doyen, permettra de donner aux praticiens des cours de perfectionnement en chirurgie et en science médicale. Ces cours seront probablement organisés avant même la fin des travaux et lorsque l'hôpital sera ouvert, les cours seront définitivement en marche.

"Les services de l'Hôtel-Dieu du Saint-Sacrement, dit le docteur, ne seront pas seulement ouverts aux membres de la faculté ou à ceux de l'Ecole de médecine, mais à tous les praticiens.

"Les organisateurs de cet hôpital ont déjà des fonctions ailleurs et je comprends qu'ils n'auront rien à faire avec l'opération de cette institution lorsqu'elle sera terminée.

"Le nouvel hôpital demandera un personnel considérable. Actuellement, à l'Hôtel-Dieu, il y a un interne, un assistant, un laboratoire central. Dans l'hôpital universitaire, pour l'instruction des élèves, l'enseignement et le service des praticiens, il faudra douze internes un par 25 ou 30 malades, un chef de clinique, un chef de laboratoire, un laboratoire central avec d'autres laboratoires de spécialisation.

"Ainsi, il y aura des positions, surtout par les jeunes praticiens qui veulent s'instruire et l'Ecole de médecine ne sera pas, comme on l'a dit, une corporation fermée. Tous les praticiens sont invités à coopérer à cette entreprise, à cette oeuvre."

Le Dr Rousseau ajoute que les hôpitaux doivent être universitaires dans leur organisation, dans leur direction et dans leur opération. Il veut que tous les praticiens y aient accès et fait allusion au manque d'espace à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, où, pour trente médecins attachés à l'hôpital, il y avait seulement soixante lits privés. C'est peut-être cette situation en même temps que le fait qu'il y a plus de spécialisation chirurgicale que de spécialisation médicale, qui a fait que l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang est presque devenu un hôpital de chirurgie. Le Dr Rousseau laisse même échapper l'idée que cet hôpital deviendra un hôpital fermé dans l'avenir; à l'Hôtel-Dieu du St-Sacrement, tous les malades et tous les médecins pourront être admis.

Le doyen, tont en déclarant que l'hôpital St-François-d'Assises et l'hôpital St-Luc sont "des maisons de santé bien organisées", se prononce contre les cliniques particulières et affirme que son projet favori est d'attirer vers l'Ecole de médecine tous les services publics. Il conçoit que dans les grandes villes, il puisse y avoir des services publics d'assistance, mais il croit que dans les villes comme Québec, il serait fort avantageux que ces services fussent sujets à l'Ecole de médecine. Le Dr Rousseau fait remarquer que les membres de la faculté de médecine ne travaillent pas à la réalisation de ces projets dans leurs intérêts personnels, car ces médecins savent que lorsque leurs travaux seront terminés, c'est la génération suivante qui en profitera. Ils travaillent pour l'avenir.

Ils travaillent aussi pour la patrie. Le Dr Rousseau affirme que nous sommes dans une position relativement inférieure au point de vue des institutions médicales. Les Anglais dans la province sont plus avancés que nous; nous sommes de 25 ans en arrière des autres au point de vue de l'organisation de nos institutions. C'est un devoir patriotique pour tous les médecins de coopérer afin que le progrès couronne les efforts et le travail accomplis.

Il faut que les efforts soient coordonnés et le Dr Rousseau souhaite que tous les praticiens se groupent autour de l'Ecole de Médecine, leur *Alma Mater*.

LES TRAVAUX

Le doyen de la faculté de médecine avait exprimé les raisons qui militent en faveur de la construction d'un hôpital universitaire; le Dr P.-C. Dagneau fit la description très claire des plans soumis par des architectes spécialisés et des médecins compétents. Le nouvel hôpital sera situé sur un terrain du nord du chemin Sainte-Foye, entre le monument des Braves et la Crèche. Ce terrain a 600 pieds de front sur le chemin Sainte-Foye et sa profondeur atteint 800 et 1,100 pieds.

Le corps principal aura 232 pieds de longueur sur 45 de largeur; à chaque bout de cette construction, il y aura un avant-corps de 30 pieds et une aile ou prolongement de 100 pieds.

La construction d'un tel hôpital et de ses annexes coûterait cher; le gouvernement provincial a promis une somme de $200,000 payable par versements annuels de $50,000. Tous les médecins ont été invités par le Dr Dagneaud à se joindre au mouvement lancé.

Exposition avicole

Saint-Hyacinthe, 18 (D.N.C.) — L'exposition avicole du comté de St-Hyacinthe, sous les auspices de la Société Avicole du comté, commencera le mercredi, 25 janvier. Le conseil municipal, à sa séance de mercredi, a voté une somme de $50 pour cette exposition.

Goûters-causeries

Saint-Hyacinthe, 21 (D.N.C.) — Une initiative qui intéressera les hommes d'affaires de Saint-Hyacinthe et de la région, vient d'être prise par la section locale d l'Association des marchands-détaillants. L'association inaugurera le 27 janvier prochain une série de goûters-causeries mensuels où les conférenciers traiteront de choses intéressant l'industrie et le commerce. Il y aura un nouveau conférencier à chaque réunion.

Etudiants blessés

New-York, 21 (S.P.A.) — Trente-et-un étudiants des "High Schools" ont été blessés plus ou moins gravement samedi après-midi à Brooklyn quand la rampe d'un balcon céda et précipita à douze pieds en bas trois cents garçons assistant à une course entre jeunes gens.

Retraite fermée sacerdotale

Sherbrooke, 21 — Une retraite fermée pour les membres du clergé commencera à la Villa St-Alphonse, Sherbrooke, lundi soir, le 4 février, pour se terminer vendredi, le 8 au matin. Ceux qui désireraient en faire partie voudront bien s'adresser au P. Alp. Denis, directeur, Villa St-Alphonse, Sherbrooke.

Le dividende du Montréal Power est payé à 7 p. c.

Les directeurs de la Montreal Light Heat and Power Co., ont déclaré ce matin un dividende trimestriel de 1 3-4 p.c., ce qui porte le taux annuel du dividende à 7 p.c.

La neige sur les toits

C'EST A L'OCCUPANT D'UNE MAISON DE NETTOYER LES TOITS QUI SURPLOMBENT LA RUE, DE LA NEIGE OU DE LA GLACE QUI MENACENT LES PASSANTS

Un vieux règlement municipal, adopté le 15 mars 1870, et qui n'a jamais été amendé ni abrogé depuis, ordonne aux occupants d'une maison d'enlever la neige et la glace des toits des maisons, afin d'éviter les accidents, advenant une chute subite.

Les prescriptions de ce sage règlement qui porte le no 47 disent ce qui suit:

"Section 20. Nul occupant ou personne ayant la charge d'aucune maison, partie de maison, magasin ou partie de magasin, bâtisse ou partie de bâtisse, dans cette ville, ne laissera la neige s'accumuler ou la glace se former sur le toit de ladite maison ou bâtisse ou partie d'icelle, de manière à offrir du danger pour les passants.

"Section 21. La neige ou la glace accumulée ou formée sur lesdits toits comme susdit sera enlevée ou jetée à bas par les personnes ayant charge desdites maisons ou bâtisses avant neuf heures du matin et elles prendront les précautions nécessaires pour en prévenir les passants des rues."

La pénalité imposée pour les infractions à ce règlement est de $40 ou deux mois d'emprisonnement.

L'ENCOMBREMENT DES RUES

Les échevins qui composent le comité de la circulation des voitures se réunissent, ce soir, à l'hôtel Mont-Royal, avec les directeurs de la Ligue de la Sécurité de la province de Québec, pour étudier le problème de la circulation à Montréal.

Ils s'attaqueront au projet de codifier les quarante règlements qui régissent la circulation des voitures dans la ville de Montréal et deux autres amendements qui sont présentement soumis au conseil municipal.

L'un de ces amendements établit la circulation des voitures en un sens unique dans les rues Saint-Urbain, entre la rue Craig et l'avenue des Pins; rue Hutchison, de la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins; rue de la Cathédrale, du square Chaboillez à la rue St-Antoine; et aussi, rue Demontigny, de la rue St-Denis à la rue St-Urbain; rue Lagauchetière, de la rue St-Denis à la côte du Beaver-Hall; rue Dorchester, de la rue St-Denis au boulevard St-Laurent; rue Vitré, de la rue St-Denis à la rue St-Georges; rue des Jurés, de la rue St-Georges à la côte du Beaver-Hall.

INAUGURATION D'UNE ÈRE NOUVELLE

Londres, 21 (S.P.A.)—L'adoption de la motion de non-confiance des travaillistes, ce soir, à la Chambre des communes signifiera la disparition du dernier gouvernement conservateur en Grande-Bretagne et marquera l'inauguration d'une ère nouvelle dans la politique anglaise, au dire des observateurs.

Le premier ministre Baldwin, l'ex-premier ministre Lloyd George et Ramsay MacDonald comptent parmi les orateurs qui doivent prendre part aujourd'hui au débat final sur la réponse au discours du Trône. Certains politiciens prédisent que le premier ministre ne prononcera pas un grand discours.

La prise du vote a été fixée à onze heures, ce soir. La formalité durera environ un quart d'heure et le sort du gouvernement sera connu dès onze heures et vingt.

Les espaces restreints réservés au public à la Chambre des communes ne seront pas suffisants pour donner place à tous ceux qui ont demandé d'assister à cette mémorable séance parlementaire.

Selon les derniers pronostics, la majorité hostile au gouvernement sera d'environ 60 ou 70, quelques libéraux appuyant M. Baldwin ou s'abstenant de voter.

Un secret français qui déplait à Londres

Londres, 21 (S. P. A.). — On a appris avec étonnement à Londres la décision de l'administration ferroviaire franco-belge de prohiber le trafic entre la zone anglaise et les autres zones alliées en Belgique. Cette mesure est l'équivalent, dit-on, d'un blocus de la région de Cologne et en certains milieux on entend dire avec colère que si le décret est mis en vigueur, il en découlera une situation très grave entre les Alliés.

Ces critiques voient dans la décision dont parlent les dépêches une manigance pour décourager et chasser les Anglais de Cologne et faire disparaître ainsi le dernier obstacle à l'établissement d'un Etat autonome dans la région du Rhin.

Aucun communiqué officiel n'est encore arrivé, mais il est entendu que le gouvernement a déjà prié lord Crewe, son ambassadeur à Paris, de demander des explications à la France.

Le prix de l'essence

L'Imperial Oil, Limited, a augmenté les prix de l'essence de 2 sous le gallon. Les nouveaux prix sont en vigueur à partir d'aujourd'hui. Le prix au gros est de 26s. 1-2 le gallon et au détail de 30s., la taxe de vente comprise.

LE CONGRÈS DE L'A.C.V.

Le conseil fédéral des Voyageurs de commerce catholiques a tenu son congrès annuel à l'Immaculée-Conception, samedi et dimanche derniers. Il y a eu quatre séances. L'assistance était nombreuse.

Il y avait 21 délégués des cercles de Québec, de Beauce, de Victoriaville, des Trois-Rivières, de St-Hyacinthe, de Hull et d'Ottawa et des 4 cercles montréalais.

Neuf aumôniers étaient présents: Le P. Georges Lebel, s. j., aumônier général de l'Association; le P. Théophile Hudon, aumônier du cercle de Québec; le P. Joseph Bonhomme, O.M.I., du cercle de Hull; le P. Belleau, O.M.I., du cercle d'Ottawa; le P. Arthur Joyal, O.M.I., du cercle des Trois-Rivières; l'abbé J.-R. Bélanger, du cercle de la Beauce, l'abbé Ludger Lavigne, du cercle de Victoriaville, l'abbé H. Chagnon, du cercle de Maisonneuve, et l'abbé Lafortune, de Joliette.

Voici quelles furent les principales questions traitées : la célébration du dixième anniversaire de l'Association au mois de juin, les moyens pratiques à prendre pour activer le recrutement des retraites fermées, pour activer la campagne contre le blasphème, pour amener la fondation de nouveaux cercles de voyageurs catholiques, pour faire reviser l'impôt sur le revenu dans l'intérêt des pères de famille, le concours que peuvent apporter les voyageurs pour combattre les vices dénoncés par le cardinal Bégin, Mgr Gauthier, Mgr Cloutier et Mgr Emard. Les congressistes ont aussi beaucoup parlé de la question du français.

Ces réunions coïncidaient avec la fête patronale de l'Association, la sainte Famille. Le Père Arcand, premier aumônier des Voyageurs catholiques de commerce (1914), officiait à la grand'messe, et le R. P. Jean Dugas, S.J., a prononcé le sermon de circonstance. L'assistance était nombreuse et nombreuses furent les communions. Ces réunions se sont closes hier soir par un banquet intime où les discours d'apostolat n'ont pas manqué.

LA FUITE DES CAPITAUX ALLEMANDS

UN PROBLEME DIFFICILE A RESOUDRE

Paris, 21, (S.P.A.) —La première séance du second comité institué par la Commission des réparations pour retracer le capital allemand disséminé à l'étranger et trouver le moyen de le faire revenir au Reich a eu lieu cet avant-midi à l'hôtel Astoria. M. Louis Barthou, président de la commission des réparations, présidait cette séance. Il souhaita la bienvenue aux membres du comté et leur dit que la Commission se réjouissait d'avoir pu s'assurer les services d'hommes aussi compétents.

"Votre tâche," ajouta-t-il, "consistera à résoudre l'épineux problème de l'évasion du capital allemand. Il est plus facile de parler de cette question que de la résoudre, mais il importe d'en entreprendre l'examen immédiatement. Le monde entier s'intéresse aux efforts que vous allez tenter, car son équilibre en dépend dans une certaine mesure. La confiance que l'on place en vous est un hommage que votre activité, votre ardeur et votre impartialité ne manqueront pas de justifier.

"J'insiste encore une fois sur l'importance significative de la participation de citoyens américains au travail des experts alliés. Il est impossible qu'un tel groupe d'hommes remplis de bonne volonté et de désintéressement ne puisse mener son entreprise à bonne fin."

Reginald McKenna, ancien chancelier de l'Echiquier britannique, qui présidera les travaux du comité, a également prononcé une allocution. Les experts ont ensuite été invités au goûter offert par M. Barthou et les autres membres de la commission des réparations qui ont tous assisté à la séance inaugurale. Le comité doit se réunir à 3 heures 15 cet après-midi pour s'organiser.

Bébé maltraité

Joseph Bédard, 21 ans, 550, avenue des Erables, a été traduit ce matin en Cour de police, accusé d'avoir maltraité son bébé, âgé de sept mois. Le père était resté seul avec le mioche, durant l'absence de la maman. Comme le bambin pleurait avec force et que le papa ne réussissait pas à le calmer, il a cru bon dans son impatience de lui administrer quelques taloches. Malheureusement il a dépassé la mesure et a frappé si fort qu'il a mis la vie de l'enfant en danger.

* * *

Adrien Labelle, 19 ans, 37, rue Vitré, a été arrêté hier, accusé d'avoir volé des marchandises à l'épicerie Pauzé, 360, rue Dorchester est, pour une somme de $40. Il aurait tenté de les revendre chez un barbier, mais aurait été pris dans sa transaction.

Entente préconisée entre la France et l'Allemagne

Berlin, 21 (S. P. A.), — A une assemblée du parti centriste hier, le Dr Antono Hoefle, ministre des régions occupées, a dit que l'Allemagne doit essayer de s'entendre avec la France pour en arriver à un *modus vivendi* et ne pas trop fonder d'espoirs sur la Grande-Bretagne et sur le parti travailliste qui est sur le point d'y prendre le pouvoir.

La lutte pour le français

BRILLANT SUCCES DE LA SOIREE ORGANISEE EN FAVEUR DE LA MINORITE ONTARIENNE PAR LE CERCLE DE L'A. C. J. C. DE SAINT-HYACINTHE — DISCOURS DE MM. BELANGER ET GENEST.

Saint-Hyacinthe, 21 (D. N. C.).— La soirée-causerie qui a eu lieu hier soir au patronage Saint-Vincent-de-Paul, sous les auspices du cercle local de l'A. C. J. C., a remporté le plus vif succès. Une foule nombreuse s'était rendue pour écouter les deux envoyés de l'Ontario français, MM. Samuel Genest et Aurélien Bélanger, qui ont été tous deux applaudis avec enthousiasme. Les orateurs furent présentés par M. A.-T. Charron, directeur de l'Ecole d'industrie laitière, qui est lui-même un ancien président de l'Association de l'Education d'Ontario. En présentant les conférenciers de la soirée, M. Charron a rendu un bel hommage aux disparus de la lutte scolaire, évoquant en passant les grandes figures de Mgr Langevin, de Mgr Latulipe, du sénateur Philippe Landry. M. Aurélien Bélanger, inspecteur des écoles bilingues d'Ottawa, a fait une critique détaillée des odieux règlements 17 et 18. Il a rappelé d'abord que la constitution remettait aux provinces tous les droits en matière d'instruction. Mais cela, dit-il, ne donnait pas aux provinces le droit de former des citoyens pour les provinces seulement, mais bien pour le Canada. D'où fausseté de l'esprit qui inspire le règlement 17, et le 18 qui en est le complément. Le règlement 17 tend à balayer le français de l'Ontario en n'accordant aux jeunes Canadiens français qu'une heure par jour pour l'étude de cette langue, en la mettant au rancart comme langue d'enseignement, comme moyen de discipline ou de formation de l'enfant. En résumé, ce règlement n'accorde aucune importance au français dans l'enseignement, surtout dans les écoles des campagnes où certaine interprétation dudit règlement arrive à ne lui donner que six minutes par jour pour chaque division d'une classe. Il est facile, dit M. Bélanger, de discerner le but du gouvernement de Toronto.

C'est de forcer les Canadiens français à n'avoir qu'une formation intellectuelle absolument inférieure et de leur interdire ainsi les fonctions supérieures dans quelque ordre que ce soit. Le règlement 18 qui est le corollaire de l'autre, annule les diplômes des maîtres, professeurs, inspecteurs, qui ne se conforment pas au règlement 17, coupe les octrois aux commissions scolaires qui ne veulent pas s'accommoder de celui-ci. M. Bélanger a terminé en exposant le système d'enseignement bilingue actuellement en vigueur dans les écoles séparées de l'Ontario et montre comment celui-ci s'inspirait des mêmes principes pédagogiques que le système en vigueur dans les pays bilingues comme la Belgique, la Suisse, le Pays de Galles, etc. M. Samuel Genest qui est, comme on sait, l'un des héros les plus populaires de la lutte scolaire ontarienne, a rappelé avec sa bonhomie coutumière, avec force détails piquants, l'évolution de la lutte dans Ontario et surtout dans la ville et la région d'Ottawa. Il a refait l'historique de la lutte depuis 1907, depuis le temps où les commissaires des écoles ne paraissent avoir mieux à faire que de se chamailler sur des questions aussi graves que celles de l'achat d'une horloge ou d'une chaise. Il a rappelé comment la lutte s'est enfin amorcée sérieusement, le pour et le contre comme aujourd'hui, la façon dont le gouvernement essaya de sonder l'opinion en destituant les deux soeurs Delosges, la garde de l'école Guigues par les mères de famille, la remise en fonctions de ces deux institutrices. Il a appuyé de façon particulière sur la publication du fameux document Hanna, sur les personnages importants impliqués dans la préparation de ce document.

M. Genest a terminé en disant que la victoire était proche, cependant, et qu'on avait toutes les raisons d'espérer et de tenir Mais, dit-il, il faut de l'argent, les Canadiens français d'Ontario ont besoin d'argent pour terminer la lutte qu'ils font si vaillamment et c'est la noblesse de leur cause qui leur fait tendre la main sans honte. M. le chanoine L. A. Sénécal, curé de la cathédrale de St-Hyacinthe, a remercié les conférenciers.

Une convention à remplir

Le juge Desaulniers a entendu ce matin une poursuite de J.-A. Moreau contre P.-A. Lefebvre. Au dire du demandeur, Lefebvre s'était engagé à lui acheter une propriété de quinze mille dollars, rue Christophe Colomb, moyennant $2,000 comptant et un transport de $3,000 de propriété. Depuis, Lefebvre ne veut plus en venir aux termes de son engagement et refuse d'acheter la propriété en question. Le demandeur demande que le défendeur soit forcé de faire honneur à sa promesse.

Le concert Houle-Ouimet

C'est ce soir, à 8 h. 30, au Ritz-Carlton, qu'a lieu le premier concert de "La Lyre".

MM. P.-G. Ouimet et J.-C. Houle, Mmes Delâge et MacMillan sont au programme.

Ouverture du congrès du commerce canadien de la chaussure

Séance de ce matin et programme des réunions de trois jours.

L'Association des manufacturiers de chaussures du Canada inaugurait son assemblée annuelle à dix heures cet avant-midi, dans le salon des Dames de l'hôtel Windsor.

Le programme de la matinée comportait: 1. lecture du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle (1923); 2. affaires ressortant du procès-verbal; 3. discours de bienvenue du président, M. J.-E. Warrington; 4. communications; 5. annonces; 6. rapports du gérant, du secrétaire-trésorier et du comité nommé pour préparer les représentations de l'Association auprès du gouvernement demandant l'adoption d'une protection équitable contre les importations; 7. un discours de M. R. Montague Davy, président et gérant général de la "Ames Holden McCready, Limited", Montréal: "Quels sont les défauts du commerce de la chaussure et comment pourrait-on les corriger"; 8. discours de M. E.-M. Sabiston, secrétaire-trésorier de la "Perth Shoe Company, Limited", Perth, Ont.: "Certains aspects de la situation actuelle du crédit; 9. Suggestions au sujet de l'amélioration du service de crédit de l'Association.

Comme on le constate, l'ordre du jour de cette première séance d'affaires était plutôt chargé. Il en sera de même des autres séances de cette assemblée qui se terminera mercredi soir par un grand banquet.

Voici l'ordre du jour de la séance de cet après-midi et des jours suivants:

Le lundi après-midi à 2 heures: 1o. discours par M. D. F. Desmarais, de la "Duchesse Shoe Company, Enrg.", Montréal: "Le problème des réclamations", puis M. H. L. MuMurchy, de la "William Shoe, Ltd.", de Brampton, Ontario; M. David Marsh, de la "Wm. A. Marsh Co., Ltd.", Québec; 2o. Motion de M. A. Lecours, appuyée par M. L.-P. Deslongchamps, pour amender la constitution au sujet de la date de l'assemblée annuelle; 3o. Motion de M. Joseph Daoust, secondée par M. W. Gagnon, recommandant la nomination par le ministre des douanes et de l'accise, d'un évaluateur expert dans la chaussure pour vérifier l'évaluation des chaussures importées; 4o. Rapport du comité des nominations et résolutions, et élection des officiers; 5o. Autres affaires; 6o. Ajournement.

On annonce pour ce soir, à huit heures, chambre 135 de l'hôtel, une conférence des comités conjoints de l'Association des manufacturiers de chaussures du Canada et de l'Association des marchands de chaussures en gros du Canada.

Mardi, 22, 10 a.m., salon des dames. — Appel à l'ordre—remarques du président: procès-verbal du congrès de 1923: rapport du secrétaire de l'Association nationale des détaillants de chaussures du Canada; rapport du trésorier de l'association nationale des détaillants de chaussures du Canada; rapport du comité au sujet de l'amalgamation projetée de l'Association nationale des détaillants de chaussures du Canada avec l'Association des marchands détaillants du Canada, Inc., suivi d'une discussion; rapport du comité des résolutions; rapport du comité de nominations; élection des officiers; affaires non terminées.

Ouverture des salles d'échantillons à 1 heure p.m.

Même jour: — Assemblée annuelle de l'Association des *Marchands de chaussures en gros* du Canada.

10 a.m. — Chambre 135. 1. — Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle; 2. — Affaires ressortant du procès-verbal; 3. — Discours du président; 4. — Communications; 5. — Rapports du gérait, secrétaire et trésorier; 6. — Rapports des groupes de districts (les recommandations de la réunion tenue en Ontario seront étudiées à cette séance; 7. — Rapport du comité de protection pour le commerce en gros; 8. — Rapport du Comité Exécutif; 9. — Rapport du Comité des Nominations et Résolutions; 10. — Election des officiers et installation du nouveau président; 11. — Nouvelles affaires; 12. — Ajournement.

Même jour: assemblée annuelle de l'*Association Nationale des voyageurs* de chaussures et de cuir du Canada, à 10 a.m., Oak Room.

Ouverture des salles d'échantillons à 1 heure p.m.

Même jour: Assemblée du comité exécutif de l'Association des Marchands de chaussures en gros du Canada, 2.30 p.m.—Chambre 135.

Assemblée des représentants des maisons qui ont participé à l'exhibition de chaussures à l'exposition nationale canadienne, 5 h. p.m. — chambre 135.

Conférence conjointe des comités de l'Association des manufacturiers de chaussures du Canada. L'Association des Marchands de chaussures en gros du Canada, et l'Association nationale des Détaillants de chaussures du Canada concernant la situation du crédit, 8 h. p.m.—Chambre 135.

Mercredi, 23 janvier, assemblée du comité exécutif de l'Association des manufacturiers de chaussures du Canada et le comité représentant l'association des tanneurs. — 10 a.m. — Chambre 135 — assemblée du comité exécutif de l'association nationale des détaillants de chaussures du Canada. — 10 a.m. — Salon des Dames — Déjeuner conjoint de toutes les branches du commerce de la chaussure et des industries connexes. — 12.30 p.m. — Salon Rose — M. Henri Bourassa, rédacteur, *Le Devoir*, adressera la parole.

Séance conjointe d'affaires et conférence des quatre associations. — 2.30 p.m. — Salon des Dames — Discours: 1. Concurrence anglaise et étrangère dans le commerce canadien de la chaussure — M. J.-E. Warrington; 2. "Les magasins contrôlés par les fabricants ou les grossistes font-ils une juste concurrence?" — M. L.-C. Lockett, Kingston, Ont., représentant de l'Association Nationale des Détaillants de Chaussures du Canada; 3. Le crédit et la situation commerciale générale dans l'Ouest Canadien — M. Arthur Congdon, Winnipeg; 4. Ce que le commerce de la chaussure doit au voyageur — M. Peter Doig.

Banquet — 7 p.m. — Salle Windsor — Orateurs: M. Ernest Lapointe, ministre de la Marine et des Pêcheries et ministre-suppléant de la Justice. — Révérend A.-P. Shatford.

LES BILLETS D'ECOLIERS

UNE REQUETE ADRESSEE A LA COMMISSION DES TRAMWAYS

Le cercle Sainte-Marie, de l'A.C.J.C., adressera dans quelques jours à la Commission des tramways, la requête ci-dessous relativement aux billets de faveur pour les écoliers, requête qui circule dans toutes les institutions intéressées et qui sera couverte de milliers de signatures.

A M. le président de la
Commission des tramways de
Montréal, Montréal.

"Monsieur,

"Le cercle Ste-Marie de l'A.C.J.C. vient d'adopter en séance régulière, la résolution d'envoyer à la Commission des tramways de la ville de Montréal la présente requête signée des jeunes gens et jeunes filles étudiant dans nos diverses académies et collèges classiques ou commerciaux de Montréal. Le cercle Ste-Marie demande donc à la Commission des tramways, au nom de tous nos jeunes étudiants et étudiantes de Montréal, de vouloir bien encourager davantage l'instruction, non seulement primaire mais aussi secondaire, en offrant à ceux qui étudient des conditions de transport plus favorables. Le tarif adopté par la Compagnie des tramways, sous le nom de billets de faveur des écoliers est si élevé que le seul coût de transport pour une année est plus fort que celui de l'enseignement $40.00 environ, et donc $75 environ pour ceux qui plus âgés que seize ans ne bénéficient plus de ces billets de faveur des écoliers.

"Est-ce normal? Ce qui le semble encore moins, c'est que, dans une ville catholique comme Montréal, les élèves des différentes institutions catholiques ne puissent bénéficier du tarif d'écoliers, les dimanches, quand plusieurs d'entre eux doivent, pour fin scolaire, voyager en tramway ce jour-là, assister aux cours de religion ou exercices religieux, qui font partie intégrante d'une instruction sincèrement catholique. Devant un tel état de choses, nous avons cru sage, après avoir obtenu l'adhésion des différentes institutions de Montréal et la signature de leurs élèves intéressés, de soumettre, en leur nom et au nôtre, ces considérations à la Commission des Tramways de Montréal et de lui demander s'il n'y aurait pas lieu de:

"1o. Etendre la limite d'âge pour la concession des billets d'écolier pour que les élèves les plus avancés des différentes institutions en puissent bénéficier, dût-on exiger sur la carte une photographie de l'ayant-droit comme pour les passeports.

2o. Etendre la limite d'heure de circulation des billets de 7 heures a.m. à 7 heures p.m. au lieu de 8 h. a.m. à 6 h. p.m., étant donné que, dans plusieurs institutions, les élèves doivent, pour assister aux cours, voyager avant et après l'heure adoptée actuellement sur ces billets.

3o. Accepter, même le dimanche, les billets d'écolier pour les raisons susdites.

"Nous vous prions donc, Monsieur le président de la Commission des Tramways de Montréal, de vouloir bien considérer ces réclamations et d'accéder enfin au désir très juste de toute la jeunesse catholique étudiante de Montréal.

LES MEMBRES DU CERCLE
SAINTE-MARIE.
(Signé) Philippe MONTPETIT,
Président.
Ulric-G. LAURENCELLE,
Secrétaire-correspondant

Les impôts aux Etats-Unis

Washington, 21 (S.P.A.) — Un comité parlementaire a commencé aujourd'hui la revision du barème des impôts au département du revenu après une semaine d'enquête publiques en la matière.

Le bill doit être rapporté à la Chambre le 11 février sur l'ordre de la Conférence républicaine.

Décès

TOUSIGNANT — A Montréal, M. Georges Philippe Tousignant, époux de Angeline Auger, décédé le 20 janvier, à l'âge de 72 ans, 1668 rue Papineau.
Avis des funérailles demain.

REUNION ANNUELLE de la CAISSE POPULAIRE DE L'IMMACULEE-CONCEPTION

Quinzième assemblée générale annuelle d'une caisse populaire prospère

Lundi soir avait lieu, dans la salle de la Maison des Oeuvres de la paroisse de l'Immaculée-Conception, la quinzième assemblée annuelle de *La Caisse populaire de l'Immaculée-Conception*, de Montréal, société coopérative de crédit régie par la loi des syndicats de Québec.

Les rapports présentés à cette occasion révélèrent que cette Caisse Desjardins a fait des progrès constants depuis sa fondation, le 31 janvier 1909. La situation financière comparative de la Caisse populaire, insérée dans le rapport imprimé et distribué aux actionnaires, fait voir la marche ascendante de l'actif, du capital social et des dépôts à l'épargne, ainsi que des bénéfices annuels et de l'avoir propre, par périodes de cinq ans.

La séance était sous la présidence du Dr J.-C. Bourgoin, président de la Caisse, ayant à ses côtés, les RR. PP. Aimé Proulx, S. J., curé de la paroisse, A. Daigneault, fondateur de la Caisse avec M. le commandeur Desjardins, et le R. P. Wilfrid Chartrand, aumônier de la Caisse. Les membres des diverses commissions, tous réélus par l'assemblée des actionnaires, assistaient en grand nombre à la réunion, composée de près d'une centaine de sociétaires, hommes, femmes, jeunes filles et jeunes gens de la paroisse de l'Immaculée-Conception.

Après lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle, par M. Armand Giguère, secrétaire de la Caisse, le gérant présenta l'état financier à la clôture de la dernière année sociale, tel que publié ci-dessous. Il y ajouta des commentaires comparatifs avec la situation financière au 30 novembre 1922, qui accusent une augmentation de près de 25 pour cent d'actif. Au bilan de la Caisse était annexé le rapport de la commission de surveillance, composée de trois membres choisis librement par l'assemblée générale annuelle, et soumis à une réélection chaque année afin de sauvegarder l'efficacité de la protection qu'assure aux déposants la constitution des Caisses Desjardins.

* * *

ACTIF

Portefeuille (ou prêts en vigueur)	$193,801.56
Argent en caisse et en banque	27,968.59
Inventaire (mobilier, papeterie, etc.)	934.72
Total de l'actif:	$222,704.87
Dépenses générales	2,268.04
Total	$224,972.91

PASSIF

Capital social		$ 45,974.28
Epargnes		159,259.17
Appréciation sur inventaire		379.86
Total du passif:		$205,613.31
Bénéfices	$ 7,810.38	
Taxes d'entrée	202.10	
Avoir-propre	11,347.12	
Total		$224,972.91

L'avoir-propre de la Caisse comprend:

Fonds de réserve	$7,478.99
Fonds de prévoyance	2,804.91
Surplus	1,063.22

Certifié conforme, ce 30 novembre 1923.
(*Signé*) Wilfrid GUERIN, gérant.

Sociétaires: 967 — Déposants: 861 — Emprunteurs: 188

RAPPORT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

Nous, soussignés, membres réguliers de la commission de surveillance de la Caisse populaire de l'Immaculée-Conception, de Montréal, certifions avoir pris connaissance périodiquement des livres de comptabilité de la Caisse, au cours de l'année sociale se terminant le 30 novembre 1923. Nous avons vérifié le portefeuille et l'encaisse, tels qu'indiqués dans la situation annuelle ci-contre. Et nous déclarons cette dernière conforme aux comptes généraux de la Caisse populaire de l'Immaculée-Conception.

Signé à Montréal, le 30 novembre 1923.

(Signé) A. MARCOUX
L. ALLARD
R. CARON

Le rapport de la commission de crédit, ayant le contrôle absolu (sauf appel à la commission d'administration) du consentement nécessaire à chaque prêt versé par le gérant, annonçait qu'elle avait tenu vingt-quatre séances d'études au cours de l'année. Le tableau des prêts consentis durant l'année 1922-1923 parle éloquemment par lui-même.

Ce tableau indique que les 358 prêts faits aux sociétaires de la Caisse étaient comme suit:

91 inférieurs à $25, soit le quart;
141 inférieurs à $50, soit les deux-cinquièmes.
182 inférieurs à $100, soit la moitié.
295 inférieurs à $500, soit les quatre cinquièmes.

La moyenne de chaque prêt durant l'année fut de $335.

Sur recommandation de la commission d'administration, l'assemblée générale des actionnaires décida de porter le boni ou dividende payé sur les actions acquittées, de 5 1-2 pour cent à 6 pour cent.

Cette augmentation des bénéfices n'a rien enlevé aux prélèvements de 20 pour cent et de 10 pour cent sur les bénéfices annuels versés aux fonds de réserve et de prévoyance, suivant les exigences des règlements puisque après avoir payé les dépenses de l'année et déprécié l'inventaire, raisonnablement sur les bénéfices annuels il restait encore une assez bonne somme à déposer au fonds de surplus pour porter l'avoir propre de la Caisse à près de $14,000, servant à couvrir les pertes possibles.

Le rapport distribué aux sociétaires proclamait d'ailleurs avec fierté que, malgré plus d'un million de dollars d'opérations, en entrées et en sorties, faites au cours de l'année, et malgré des prêts faits aux sociétaires depuis la fondation pour plus d'un demi-million, les pertes enregistrées par la Caisse se totalisent à $000,000.00.

Ces résultats d'ordre pratique, et non seulement théoriques, réellement acquis; sans exagération enthousiaste, — et dans des conditions d'expérimentation assez défavorables, puisque dans un milieu urbain, — prouvent la sagesse du témoignage suivant, emprunté à S. G. Mgr Rouleau, évêque de Valleyfield:

"Les Caisses populaires fondées par M. le commandeur Alphonse Desjardins sont appelées à faire un grand bien au sein de nos populations ouvrières et agricoles, et méritent de se multiplier dans nos paroisses. Mais pour pour cet heureux résultat, elles doivent être dirigées avec une grande prudence, c'est-à-dire qu'elles doivent fonctionner dans le plus strict respect de leur constitution particulière.

Les élections donnèrent les résultats suivants:

Commission d'administration : MM. J.-C. Bourgoin, A.-R. Coallier et Donia Monette, réélus; auxquels s'ajoutent les anciens membres : MM. A.-Z. Berthiaume, J.-B. Jodoin, Armand Giguère et Wilfrid Guérin.

Commission du crédit : MM. Charles Germain, Honoré Corbeil et Euclide Meunier, réélus.

Commission de surveillance: MM. Aimé Marcoux, Lionel Allard et Roméo Caron, réélus.

Les officiers honoraires demeurent: S. G. Mgr l'archevêque de Montréal, président d'honneur, et le R. P. Aimé Proulx, S. J., curé, vice-président d'honneur. Et l'aumônier demeure le R. P. Wilfrid Chartrand, S. J.

TESTIS.

Prêts	de moins de	Total	Prêts	de moins de	Total
			177	A reporter	$4,699.30
4	$ 1	$ 21	2	$ 90	178.00
22	5	58.50	3	100	279.90
25	10	168.54	59	200	7,957.36
19	15	197.26	24	300	5,316.11
11	20	180.18	16	400	5,262.01
10	25	207.02	14	500	5,797.43
15	30	383.58	28	600	14,122.08
22	40	708.95	4	700	2,505.78
13	50	560.88	3	800	2,250.00
14	60	731.97	1	900	857.40
11	70	699.64	1	$1,000	970.00
11	80	802.57	26	de 1.000 et plus	60,762.44
177	A reporter	$4,699.30	358	prêts, au total de	$110,957.81

Un grand choix

Si vous allez à Sherbrooke, voyagez par la ligne de chemin de fer qui vous permet de partir à toute heure et de revenir quand vous êtes prêt, c'est-à-dire le Pacifique-Canadien, qui vous offre le plus grand choix dans les heures de départ aux deux endroits. Les trains quittent la gare Windsor à 8 h. 30 a.m. tous les jours, 12.00 (midi) tous les jours, 4 h. 10 p.m. tous les jours excepté le dimanche et 7 h. p.m. tous les jours. (réc.)

Saint Joseph, patron du Canada

Québec, 19, (D.N.C.) — On célèbrera cette année, à Québec, le troisième centenaire de la proclamation de saint Joseph comme patron du Canada. Sous les recettes, le 19 mars 1624, sous les Jésuites, en 1637, saint Joseph fut proclamé patron de la colonie. Grégoire XVI, en 1834, proclama saint Joseph patron du Canada et du diocèse de Québec.

La fête de saint Joseph comme patron de l'Eglise universelle sera célébrée le 11 mai de cette année. Une autre fête très solennelle aura lieu le 15 juin prochain. Une messe en plein air sera chantée, on fera le panégyrique du Saint et un *Te Deum* sera chanté.

Recettes du chemin de fer national

Les recettes brutes du Chemin de fer national du Canada durant la semaine terminée le 14 janvier 1924 se sont élevées à $4,169,482 ce qui représente une diminution de $142,557 sur la semaine correspondante en 1923.

Les recettes brutes du même réseau depuis le 1er janvier jusqu'au 14 s'élèvent à $8,188,191 ce qui représente une diminution de $368,167 sur la période correspondante en 1923.

L'HISTOIRE D'UNE INSTITUTION CANADIENNE-FRANÇAISE

Origines et évolution progressive de l'Ecole Polytechnique qui célèbre ce mois-ci son cinquantenaire — Les fondateurs — Le système européen — L'école est l'égale des meilleures du pays et de l'étranger.

A deux ou trois reprises différentes, nous avons eu l'occasion de parler de la célébration prochaine (les 25 et 26 janvier courant) du cinquantenaire de fondation de l'Ecole polytechnique de Montréal. Nous croyons opportun de rappeler ici, aussi brièvement que possible, quelles furent les origines de cette noble institution canadienne-française et la marche générale qu'elle a suivie au cours de son existence.

Comme d'aucuns l'ignorent, les trois fondateurs de l'Ecole polytechnique de Montréal sont MM. Charles Pfister, Gédéon Ouimet, et Urgèle Archambault. Soulignons, tout d'abord, l'oeuvre accomplie par ceux-ci et les circonstances dans lesquelles ils vécurent.

Né à Gerbéviller, en France, en 1846, d'un père géomètre, M. Pfister demeure dans son pays jusqu'à la mort de celui-ci, survenue en 1864. Deux ans plus tard il va s'établir à Saint-Louis, Missouri, où il perd presque toute sa fortune dans une entreprise de savon, puis il se ruine complètement dans une seconde entreprise, de vin, cette fois. Il quitte Saint-Louis pour aller habiter à Lasalle (Kankakee), où il s'occupe de moulages en zinc. Il rencontre là un Canadien français du nom de Renaud qui lui facilite les moyens de se rendre à Montréal où demeurait la famille de ses parents. Grâce aux Messieurs de Saint-Sulpice, il obtient vite une situation de professeur au collège de Terrebonne. Comme les journaux de Montréal et de Québec discutent, à cette époque, de l'opportunité d'une Ecole de Sciences, c'est-à-dire de sciences appliquées, il rédige un mémoire où il expose ce que devrait être cette école. On pense tout d'abord à ériger cette école à Terrebonne même, mais les fonds manquent et il faut regarder ailleurs.

Un cours spécial de sciences appliquées aux arts et à l'industrie existe déjà à Québec sous la direction de l'Université de Montréal, mais il périclite. M. Gédéon Ouimet, qui vient de succéder à M. Chauveau, regrette sa disparition et annonce son intention d'en fonder un à Montréal. Il a, dans la métropole, un ami, M. Urgel-Eugène Ouimet, et celui-ci connaît bien M. Pfister. Or, on charge ce dernier d'élaborer un plan d'ensemble pour le cours de sciences à fonder. Il intitule son mémoire: "Projet d'un cours scientifique et industriel à créer à l'Académie Commerciale de Montréal et présenté à MM. les commissaires des écoles de cette ville." Voici quelques considérations générales essentielles contenues dans ledit mémoire:

"Les études de ce cours ont pour but de donner à la jeunesse une éducation solide, substantielle et essentiellement pratique dans les arts et les sciences. Elles ouvriront aux jeunes gens les diverses professions et branches de professions énumérées ci-après et fourniront au pays les hommes pratiques nécessaires à la création et au mouvement industriel. Ces études, nous le répétons, seront non seulement théoriques mais surtout pratiques; le but de la maison ne sera pas de fournir des savants proprement dits, mais des hommes spéciaux, des individus spécialistes et par cela même ayant une connaissance parfaite de leur branche.

"Quand on songe au développement actuel des industries extractives, agricoles, manufacturières et commerciales, quand on songe aux vastes entreprises coloniales, aux routes, canaux et chemins de fer actuellement en construction ou en activité, et au nombre des jeunes gens employés et à employer dans ces immenses compagnies, quand on songe que la plupart des premiers ont été recrutés à l'étranger, on se sent convaincu qu'en leur ouvrant une école semblable, on leur ouvre un avenir certain."

L'auteur du mémoire parle ensuite des détails du projet, groupe toutes les matières sous quatre rubriques: le génie civil, les mines et la métallurgie, la mécanique et le travail des métaux, les industries diverses et la production; puis il détermine enfin la durée du cours à trois ans, lequel aboutirait à un diplôme de capacité.

On sait que c'est ce projet qui servit de base à celui que soumirent les commissaires d'écoles au ministère en novembre 1873 et qui fut adopté. Le gouvernement s'engage à verser annuellement la somme de $3,000, dont il faudra tout de suite défalquer une somme de $500 pour achat et entretien d'appareils de laboratoire.

Tels furent, en quelques mots, les débuts de la magnifique institution qui fait aujourd'hui l'orgueil de notre race, non seulement au Canada mais dans toute l'Amérique du Nord. Grâce à la formation de ses premiers directeurs et de plusieurs de ses professeurs, l'Ecole polytechnique de Montréal a adopté le système européen. Son enseignement, en effet, qui fait la part très large à la théorie, diffère avec les institutions similaires américaines qui, elles, visent de préférence à la pratique immédiate. Ajoutons toutefois que, sans vouloir les copier de trop près, il a fallu se rapprocher de ces dernières sur plusieurs points. On sait que ce travail d'adaptation s'est fait lentement et sûrement depuis les débuts. Et sans cesse encore la direction s'occupe de fortifier les études et de mieux outiller ses laboratoires.

DEPUIS 1873

Fondée en 1873, l'Ecole polytechnique occupera tout d'abord quelques salles de l'Académie commerciale catholique de Montréal, et aura comme premiers professeurs MM. J. Haynes, — encore à l'oeuvre aujourd'hui et dont la célébration du cinquantenaire de professorat coïncidera avec celle du cinquantenaire de la fondation de l'Ecole, — Pfister, Richer et Boucher.

Le personnel reste le même pendant plusieurs années, cependant qu'en 1877 sortait la première promotion, laquelle comptait cinq élèves seulement, savoir : MM. J.-E. Vanier, W. Haynes, S. Pariseau, Ernest Marceau et G. Papineau, qui tous obtenaient le diplôme d'ingénieur civil.

Rappelons que jusqu'à cette époque relativement récente, la jeunesse canadienne-française n'avait, ne pouvait avoir devant elle que les carrières du droit et de la médecine. Pour un petit nombre qui y entrevoyait un bel avenir, beaucoup d'autres craignaient de s'aventurer dans ces carrières. La fondation de l'Ecole polytechnique comblait donc une très grande lacune et constituait un bienfait appréciable pour notre pays.

Nous savons tous que depuis sa fondation, l'Ecole polytechnique a formé un grand nombre d'ingénieurs compétents et qu'elle s'est montrée digne de sa mission en tous points. Aussi, lorsque l'Université Laval de Montréal, désirant répondre aux vues du Saint-Siège, s'est occupée d'organiser dans notre ville une faculté des arts, avec sections des lettres et des sciences, elle n'a point voulu nuire à cette institution florissante; et, trouvant que l'Ecole polytechnique parfaitement établie et constituée, elle l'a jugée digne de faire partie désormais de la grande institution à laquelle elle a confié l'enseignement supérieur pour la population catholique de la province de Québec. Aussi, dès le mois de juillet 1887, l'Ecole polytechnique était mise, par décision en date du 7 janvier du bureau des commissaires d'écoles catholiques de la cité de Montréal, sous la direction de l'Université Laval, aujourd'hui l'Université de Montréal), et formait dès lors partie intégrante de cette Université et, tout en conservant son caractère d'Ecole, participait à ses privilèges.

Enfin, pour mieux favoriser le développement de l'Ecole, Sa Majesté la reine Victoria décrétait en 1894 que l'Ecole polytechnique de Montréal était constituée en corporation et fixait sa composition.

La haute instruction scientifique donnée à l'Ecole faisant affluer un nombre toujours croissant d'élèves, la Corporation, afin de parer à l'exiguïté de ses locaux, se décide enfn à faire ériger le magnifique édifice que l'on voit aujourd'hui, rue Saint-Denis, et dont l'inauguration devait avoir lieu en 1904. Et trois ans plus tard, c'est-à-dire en 1907, une nouvelle bâtisse destinée à l'installation des laboratoires et au département de l'architecture, était érigée sur le vaste terrain situé à l'arrière du corps de bâtiment principal.

Bref, tous admettent que notre école polytechnique de Montréal, répondant aux exigences de la science et de l'industrie moderne, est entrée aujourd'hui dans une ère nouvelle de progrès avec un programme d'études qui la met à la hauteur et au rang des meilleures institutions similaires du pays et de l'étranger.

CHOSES MUNICIPALES

Les formules des obligations

LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIT TOUT SPECIALEMENT DEMAIN MATIN POUR LES ADOPTER — SIGNATURE DE 9,700 OBLIGATIONS

Samedi, les commissaires ont approuvé d'urgence les formules qui serviront à négocier l'emprunt de $9,700,000 souscrit le 8 janvier pour un syndicat de financiers de New-York. Demain matin, à onze heures, les échevins sont appelés à siéger en assemblée spéciale pour sanctionner ces mêmes formules, afin que les représentants de la ville qui sont actuellement à New-York puissent commencer le travail de signer les 9,700 obligations de $1,000 chacune, émises sur le marché de New-York.

Le maire Martin et M. Justinien Pelletier, contrôleur des finances, ont fait le voyage à New-York, hier, pour signer les obligations de la ville. M. Patrick Collins, trésorier-adjoint, était parti la veille, en compagnie de M. Déziel, du bureau du trésorier; il emportait tous les documents nécessaires.

Les obligations seront revêtues des trois signatures de M. Martin, de M. Pelletier et de M. Collins; le travail sera exécuté au moyen d'une plume multigraphe qui écrira la signature sur vingt obligations à la fois, dans les bureaux de la Compagnie Signature de New-York. Puis l'on apposera le sceau de la ville sur chacune des 9,700 obligations.

LA VITESSE DES AUTOMOBILES

Le conseil municipal n'a décrété aucun règlement pour limiter la vitesse des automobiles dans les limites de la ville; il a laissé ce soin à la législature provinciale. Mais il a adopté une foule de règlements pour la régulariser.

La loi provinciale décrète qu'un véhicule moteur ne peut être conduit sur un pont ou sur un chemin public à une vitesse plus grande que raisonnable et convenable. Elle fixe dans tous les cas la vitesse des véhicules moteurs de promenade à vingt milles à l'heure au plus dans les cités et villes ou dans toute autre partie peuplée d'une autre municipalité et à trente milles à l'heure ailleurs.

Elle réglemente aussi la vitesse des camions automobiles, dans tous les cas, suivant la pesanteur de ces camions. Pour les camions ou véhicules de commerce dont les bandages sont entièrement pneumatiques, cette vitesse varie entre vingt milles, quinze milles et dix milles suivant le poids; dans le cas où les bandages sont entièrement ou partiellement non pneumatiques, elle varie entre douze milles, dix milles et huit milles.

A OUTREMONT

Aujourd'hui ont lieu les élections dans les quartiers nord et ouest d'Outremont. C'est un fait nouveau car il n'y a pas eu de votation depuis sept ou huit ans.

Dans le quartier sud M. Raoul Grothé a été élu par acclamation, ce qui supprime la votation dans ce quartier. Dans le quartier nord, qui compte plus de 1,500 électeurs, deux candidats sont sur les rangs: M. Ernest Pitt et M. R.-S. Cooke, échevin sortant de charge. Dans le quartier ouest près de 1,200 électeurs auront à choisir entre MM. Messier et Perron.

La votation commencera ce matin à 8 heures pour se continuer jusqu'à 7 heures ce soir.

SUR LE SOL AMERICAIN

PLUS DE QUINZE CENTS MEXICAINS SONT PASSES A EL PASO POUR SE RENDRE A JUAREZ.

Naco, Arizona, 21 (S.P.A.) — Plus de quinze cents hommes de l'armée fédérale mexicaine ont franchi la frontière américaine ici hier et sont montés dans un train pour se rendre à El Paso, Texas, d'où ils rentreront au Mexique, à Juarez. Le convoi portant les soldats est parti d'ici à 1 heure 15 hier après-midi et il a dû arriver à El paso à sept heures hier soir.

Le passage des Mexicains n'a donné lieu à aucune manifestation. Des certaines de personnes, piquées par la curiosité, s'étaient groupées à proximité de la frontière. Le général J.-M. Aguierre, qui commande le détachement des troupes mexicaines, espérait repasser la frontière à El Paso dans le cours de la nuit à la faveur de l'obscurité. Finalement ces troupes seront conduites à Jalisco, dans le Coahuila où les forces du gouvernement Obregon combattent les révolutionnaires.

NAVIRES AMERICAINS

Washington, 21 (S.P.A.) — Le croiseur américain "Richmond" évolue au large de Vera-Cruz et sa présence fait comprendre aux insurgés mexicains qu'ils font mieux de ne pas nuire au commerce des Etats-Unis.

Le croiseur "Omaha" et six contre-torpilleurs viennent de la zone du canal de Panama protéger le trafic des Américains dans les eaux du sud des Etats-Unis.

Le "Richmond" prendra à son bord les 278 membres de l'équipage du croiseur "Tacona" qui s'est échoué sur les écueils de Blanquillas la semaine dernière.

UNIVERSITE DE MONTRÉAL

FACULTE DE PHILOSOPHIE

Horaire de la semaine du 21 janvier.

I. — *cours régulier*

Lundi, 7.30 p.m. — Droit social: prof. Pineault — Divorce IX.

8.30 p.m. — Droit professionnel: prof. Hébert — Juste salaire.

Mardi, 7.30 p.m. — Cosmologie: prof. Perrin — Surnaturel et miracle I.

Mardi, 8.30 p.m. — Droit professionnel: prof. Hébert — Salaire familial.

Vendredi, 7.30 p.m. — Ontologie: prof. Gauthier — Métaphysique — Ontologie: nature de l'être.

8.30 p.m. — Histoire: prof. Forest — Aristotélisme et Augustinisme II.

II. — *Cours spécial*

Samedi, 8.30 p.m. — Cosmologie: prof. Pineault — Cause matérielle du monde I.

9.30 a.m. — Ontologie: prof. Gauthier — Métaphysique — Ontologie: nature de l'être II.

Entre Halifax et la France

Halifax, N.-E., 19. — Le paquebot *La Bourdonnais*, de la ligne française, a fait escale hier pour la première fois dans le port de Halifax inaugurant un service désormais régulier entre les ports français, Halifax et New-York.

Le capitaine Etienne Robert, commandant du navire, a déclaré n'avoir encore jamais été témoin d'une tempête aussi violente que celle qui s'est déchaînée en plein océan ces jours derniers, principalement le mercredi 9 janvier.

Le paquebot *La Bourdonnais*, a de ses passagers et une partie de sa cargaison, est reparti pour New-York dès hier après-midi, près avoir débarqué quelques-uns

POUR LES CANADIENS FRANÇAIS DE L'ONTARIO

Mgr LaRocque et les écoles libres

Les Canadiens français sont une minorité homogène, donc viable. A qui doivent-ils leur force? A leur solidarité et à leur sens traditionaliste. Et qui a cultivé et fortifié ce sens de la solidarité et de la tradition? Les directeurs spirituels du peuple, pour une grande partie. Nous en avons encore un bel exemple dans la dernière circulaire de Mgr LaRocque où il parle du *sou de l'école*, à l'occasion de la fête de Dollard. Il faut que les écoliers sachent dans quelles conditions exécrables vivent trop de leurs petits amis ontariens. Il faut qu'ils jugent par eux-mêmes si ces conditions doivent durer, et qu'ils apprennent qu'il dépend d'eux de les faire cesser.

Voici de nouvelles offrandes de nature à encourager ceux qui peuvent hésiter encore à souscrire.

Dernier total publié: $5,375.30.

J.-D. Monette, Montréal, $1; A. Laliberté, Montréal, $5; l'Union nationale catholique des peintres, Québec, $5; Abbé Fred.-A. Baillargé, Verchères, $10; paroisse de St-Julien, Lachute, $20.30; paroisse de Ste-Anastasie, Lachute, $37.70; R. P. A. Laniel, O.M.I., noviciat des RR. PP. Oblats, ville LaSalle, $10; les Clercs de Saint-Viateur, académie Querbes, Montréal, $5; abbé L.-A.-L. Dusablon, Les Chutes, Shawinigan, $10; P.-A. Arbour, Montréal, $10; Mlle C. Cartier, Actonvale, comté de Bagot, $1.; Emile Girard, Montréal, $5; Enfants et petits-enfants de M. L.-J.-O. Chevrier, Rigaud, $10; Un ami du Lac-St-Jean, $1; groupe de Canadiens français de Cornwal, Ontario, $17.65; Yvonne Labelle, Montréal, $1.; obole d'une ancienne institutrice, Montréal, $1.; Artisans canadiens-français, Ste-Catharines, Ontario, $5; paroissiens de Sudbury, Ontario, $121.00; J.-B.-O. Saint-Laurent, Montréal-Nord, $5; le scholasticat des Oblats, Ottawa, $5; Mgr Guillaume Forbes, Joliette, $5; Mlle Poirier, Montréal, $5; Y. Sénécal, $1.50; Roch-Albert Bergeron, Montréal, $2.; sir Lomer Gouin, Montréal, $25; hon. Cyrille Delâge, Québec, $15; Gaston Dubé, ptre. curé, Précieux-Sang, Nicolet, $5; total, $348.65. Grand total, $5,723.95.

Cette liste donne un aperçu de la grande caractéristique de la campagne de souscription. Tous s'en mêlent; il faut en faire une campagne universelle chez les Canadiens français. Chefs laïques et chefs ecclésiastiques, commerçants et financiers, rentiers, fonctionnaires, instituteurs et institutrices, tous ont à coeur de voir réussir ce grand mouvement pour les écoles libres bilingues de l'Ontario. Il faut savoir s'entr'aider. Des hommes éminents, tels que sir Lomer Gouin, M. Cyrille Delâge, S. G. Mgr Gualliume Forbes, pour ne parler que de ceux mentionnés dans la présente liste, l'ont compris et ont généreusement souscrit. Ne craignons pas de les imiter; il y va de notre intérêt.

A Montréal, aura lieu le 24 courant un grand concert au bénéfice de l'oeuvre des écoles libres. Pourquoi chaque ville n'aurait-elle pas ainsi le sien?

NOTA BENE. — Les souscriptions doivent être adressées à M. Alphonse de la Rochelle, 90, rue St-Jacques, Montréal, téléphone Main 4939.

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en vente dans les diverses librairies et au Devoir: un dollar l'exemplaire.

Pour enrayer un rhume en un jour

prenez les



Les pastilles de BROMO QUININE commencent instantanément à contrecarrer l'activité des germes des rhumes, de la grippe et de l'influenza et feront cesser le travail dangereux de ces germes mortels dans le corps humain.

Les pastilles de BROMO QUININE réduisent promptement ces germes à l'impuissance et détruisant complètement leur vie organique.

L'effet tonique et laxatif des pastilles de BROMO QUININE est très favorable à l'organisme en tout temps.

La boîte porte cette signature

E. W. Grove

Prix 30c.

Fabriquées au Canada

Nouveau Service Direct
Entre la **FRANCE**
la **BELGIQUE** *et*
le **CANADA**

Quatre des paquebots les plus connus de l'Atlantique font maintenant le service régulier entre Anvers, Cherbourg et Halifax, N.E. Le somptueux Belgenland a été bénî par le Cardinal Mercier. Les populaires Lapland, Zeeland et Mongolia sont reconnus comme étant des vaisseaux solides et sûrs autant que confortables. Une attention spéciale est donnée aux passages payés d'avance. Des trains spéciaux entre Paris et les paquebots à Cherbourg. Passages, depuis $125. Renseignements supplémentaires à notre Service Français,

211 rue McGILL, Montréal

Téléphone: Main 7760

ou à toute Agence locale de Chemin de Fer ou de Transatlantique.



Tabac à Cigarettes
OTTOMAN
25 Cigarettes pour 10¢
Papier à cigarettes avec Chaque paquet

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'EMPLOI: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
DEMANDE D'ELEVES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES: — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CHAMBRES A LOUER: — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.
TROUVE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
PERDU: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
MAISONS, MAGASINS, ETC., A LOUER: — Jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
A VENDRE: — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
CARTES PROFESSIONNELLES: — tarif sur demande.
AVIS LEGAUX: — 15 sous la ligne agate.
NAISSANCES, DECES, MESSES: — 50 sous par insertion.
REMERCIEMENTS: — 50 sous.
CARNET MONDAIN, NOTES PERSONNELLES, ETC. : — $1.00 par insertion.

DORURE, ARGENTURE
SUR CALICE, CIBOIRE, ETC.
VERNISSAGE A L'OR
SUR ORNEMENTS D'EGLISE
PLACAGE D'ARGENTERIE
NICKELAGE, REPARATION
Cie ROYAL SILVER PLATE
A. GIROUX, gérant. 48, CRAIG OUEST

CLAVIGRAPHES

CLAVIGRAPHES reconstruits de toutes les marques et prix, vendus, loués, réparés. Protecteurs de chèques, rubans, papier carbone. Main 2202, Canada Typewriter Exchange & Supply, 58, rue Saint-Jacques.

EMPLOI DEMANDE

Jeune homme sobre, honnête, demande emploi dans une communauté ou sacristain. S'adresser 535, rue St-Hubert. Tél. Est 7124-W.

COLLEGE DE BARBIER

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Moler Barber College, 62, St-Laurent.

MAGASIN DEMANDE

Par personne établie dans le commerce de merceries depuis dix ans. Devra être dans un bon centre d'affaires, rues St-Catherine ou Mont-Royal Est préférées. — S'adresser à Casier No 18 "Le Devoir".

HERITIERS DE R. A. BRUSSEAU

Je paierai $50.00 pour renseignements concernant les héritiers de R. A. Brusseau, qui était canadien-français de naissance, a probablement servi dans l'armée fédérale américaine durant la guerre civile et qui, entre les années 1875 et 1880, vécut dans l'Etat de Louisiane.

LEE HAGER,
504 West Building,
Houston, Texas

ANNONCES MUNICIPALES

AVIS

DEMANDE a été faite à la Cité de Montréal, par J. N. Campeau, No 220, Mazarin, pour permission d'établir une cour à bois et charbon, sur le lot du cadastre No 3616, subdivisions Nos 142-143, du quartier St-Paul, voisin du No 173, Jolicoeur.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à

RENE BAUSET,
Greffier de la Cité.

Montréal, 18 janvier 1924.

AVIS

DEMANDE a été faite à la Cité de Montréal par Nathan Weinstein, No 982, Ste-Catherine ouest, pour permission d'ériger un garage public, sur le lot du cadastre No 513, du quartier St-Jean-Baptiste, Nos 1009 à 1010, St-Urbain.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à

RENE BAUSET,
Greffier de la Cité.

Montréal, 18 janvier 1924.

AVIS

DEMANDE a été faite à la Cité de Montréal par H. G. Jackson, No 66, 2ème Avenue, Verdun, pour permission d'installer un réservoir à gazoline sur le lot du cadastre No P. 1295, du quartier St-Georges, en arrière du No 27b, Cathcart.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée, dans les dix jours, à

RENE BAUSET,
Greffier de la Cité.

Montréal, 18 janvier 1924.

LIGNE FRANÇAISE
New-York, Plymouth, Havre, Paris

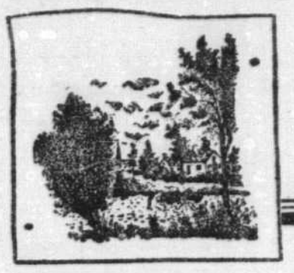
PARIS,	Janv. 16.	Fév. 6.	Mars 12
France,	Mai 21.	Juin 18.	Juil. 9
New-York — Havre — Paris			
Chicago,	Jan. 30.	Mars 11.	Avril 16
La Savoie,	Fév. 2.	Mars 1.	Mars 29
Rochambeau,	Fév. 20.	Mars 22.	Avr. 19
Suffren,	Fév. 27.	Mai 13.	Juin 23
N.-Y. Vigo (Espagne) — Bordeaux			
La Bourdonnais,	Jan. 22.	Mars 4.	Avril 15.
Roussillon,	Mars 25.	Mai 6.	Juin 17
Nouvelle Orléans — Vigo — Havre			
De La Salle,	Fév. 7.	Mai 7.	Juil. 9
Niagara,	Avril 6.	Juin 8.	

Pour renseignements, s'adresser à GENIN, TRUDEAU & CIE., Ltée, Agents Généraux, 24, Notre-Dame ouest, Montréal ou agents locaux. Voyagez avec les gens expérimentés.

mandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

LETTRES DE FADETTE

3ème et 4ème séries, 55c, franco
5ème série. . . . . 80c, franco
Remise spéciale pour les com-



Page du Foyer

A l'hôpital

Autrefois, elle avait comme tant d'autres juré qu'elle mourrait plutôt que de se faire opérer. Puis la maladie est survenue, l'obligatien, et bravement, étonnée de son sang-froid, de sa bonne humeur, de sa tranquillité, elle s'est trouvée dans l'ambulance, ayant même le courage de badiner.

La salle, la table d'opération, les instruments en vue dans les cabinets de verre, tout ce qui d'avance l'effrayait plus que la mort n'éveillait chez elle ce matin-là qu'un sentiment de curiosité. La gêne qu'elle redoutait d'éprouver presque douloureusement aux mains des gardes, elle n'y a même plus pensé. Elle ne songeait qu'à offrir tout au bon Dieu, qui devait avoir ses desseins, en permettant cette alarme et cette épreuve.

Puis, tout a passé. Elle a souffert, elle souffre encore, mais ceci n'est rien, ce n'est pas ce que d'avance elle avait redouté. Ce qui l'effrayait, c'était l'inconnu de l'hôpital, les médecins, les gardes, l'anesthésie, les traitements. Or, tout ce qui est nécessaire devient comme naturel et cette triste blancheur de la chambre de malade est même maintenant presque gaie.

Il y a des fleurs, et les uns après les autres, les parents, les amies viennent et lui apportent des gâteries comme lorsqu'elle était enfant.

Le présent mélange tant de douceur à ce qui ne lui semblait de loin que souffrance qu'elle est toute surprise de se sentir parfois si heureuse, plus heureuse qu'auparavant peut-être. Dans les visages attendris qui sont venus se pencher sur elle, elle a vu tant d'affection qui ne se serait jamais révélée si franchement, exprimée avec tant d'abandon, si elle n'était pas devenue cette malade qu'il y a eu danger de perdre.

Alors, à mesure que s'achève cette maladie et qu'approche la convalescence, à mesure que passent les jours d'hôpital, en les comptant elle s'étonne qu'ils aient fini tellement vite, et sans toutes les misères qu'elle avait autrefois imaginées. Puis, dans les moments de solitude, songeuse, elle se dit sans doute que nous sommes bien fous de voir toujours en noir ce que nous ne connaissons pas, et de nous martyriser d'avance pour rien, et atrocement, avec des choses qui ne nous feront presque pas souffrir. Et sage, elle en tire une leçon de courage pour l'avenir.

Michelle Le NORMAND.

Vos nerfs crient famine!

De nos jours, nous vivons trop vite, nous travaillons trop, nous nous agitons trop. Et comme conséquence de ce surménage, nous dépensons plus de sels minéraux que nous n'en récupérons et nous devenons vite victimes de la neurasthénie, de l'anémie cérébrale, de névralgies, d'épuisement nerveux, etc.

Pour réminéraliser le système, lui rendre la chaux et les phosphates qui lui sont nécessaires, rien n'égale la



Cette solution bienfaisante est employée depuis près de cinquante ans et prescrite par la profession médicale du monde entier contre toutes les maladies du cerveau, des nerfs, des os, et comme préventif de la consomption.

"Depuis plus de deux ans, je fais usage de la SOLUTION DE BIPHOSPHATE DE CHAUX DES FRERES MARISTES dans toutes les maladies du système osseux, dans la neurasthénie, dans la phtisie pulmonaire à sa première période, et dans la convalescence des fièvres typhoïde, scarlatine, etc.
"Je n'ai qu'à me louer des résultats obtenus".
T.-A. LEMIEUX, M. D.

En vente dans toutes les pharmacies, $1.00 la bouteille.

Casgrain & Charbonneau, Ltée
DISTRIBUTEURS
30, rue Saint-Paul Est - - - Montréal

GOODWIN

Notre Vente de BLANC



Couvertures "Ibex" de première qualité, dimension 11-4, mandes roses ou bleues.
Prix de notre vente de janvier, la paire, 2.39

Couvertures pure laine, brunes ou marine, pour lits simples. Rég. 5.95 la paire.
Prix de notre vente de janvier, la paire, 3.98

Couvertures blanches pure laine, à bandes roses ou bleues, 64 x 84 pouces.
Prix de notre vente de janvier, la paire, 6.89

Couvrepieds en frappé pour lits doubles.
Prix de notre vente de janvier, chacun, 3.89

Draps en bon coton, ourlés à jour, 72 x 90 pouces.
Prix de notre vente de janvier, la paire, 4.50

Edredons remplis de coton bien blanc, avec deux encadrements de satinette, 60 x 72 et 72 x 72 pouces.
Prix de notre vente de janvier, chacun, 3.19

Coton blanc sans apprêt, fini uniforme, bonne qualité.
Prix de notre vente de janvier, la verge, .19

Coton jaune sans apprêt, 40 pouces de largeur.
Prix de notre vente de janvier, la verge,

Taies d'oreillers ourlées à jour, en coton sans apprêt, 40 et 42 pouces de largeur.
Prix de notre vente de janvier, chacune, .50

Serviettes de table en pure toile, 19 x 19 pouces, joli choix de dessins.
Prix de notre vente de janvier, la doz., 3.50

Nappes en pure toile épaisse, marque Ireland Bros., 72 x 72 pouces.
Prix de notre vente de janvier, chacune, 5.95

Serviettes en pure toile ouvrée à dessins, J. S. Brown
Prix de notre vente de janvier, chacune, .98

600 verges de grosse toile à serviettes, bordures rouges ou bleues, 17 pouces de geur.
Prix de notre vente de janvier, 3 vgs pr 1.00

Serviettes en pure toile ouvrée irlandaise, 17 x 34 pouces, ourlée à jour.
Prix de notre vente de janvier, chacune, .49

Rouleaux en pure toile très épaisse.
Prix de notre vente de janvier, chacun, .69.
—Au deuxième

Goodwin's LIMITED

La bonne cuisine



LOTTE EN MATELOTE

Presque tous les poissons d'eau douce peuvent être accommodés en matelote.

Coupez la lotte en morceaux et mettez-la dans une casserole avec sel, poivre, bouquet garni, deux oignons, une gousse d'ail et un clou de girofle. Mouillez avec deux tiers de vin rouge et un tiers de bouillon, de façon que vos branches baignent entièrement. Faites cuire à feu vif pendant vingt minutes, retirez, passez la sauce au tamis et tenez au chaud.

Dans une autre casserole, faites dorer au beurre de petits oignons et ajoutez-les, ensuite, au poisson. Dans cette même casserole, mettez alors une cuillerée à soupe de farine, faites-la blondir foncé et mouillez avec votre sauce, passée au tamis; ajoutez quelques champignons que vous ferez cuire dix minutes et vos tranches de lotte, délicatement. Faites bouillir un quart d'heure, retirez, dressez votre poisson sur un plat, entourez-le de croûtons frits et de persil et servez très chaud.

PERDREAUX A LA CATALANE

Prenez quatre beaux perdreaux: plumez, videz, flambez et troussez-les, la tête relevée, fixée adroitement. Faites-les revenir dans une casserole avec moitié graisse végétale et moitié huile et retirez-les, lorsqu'ils ont pris une belle couleur dorée.

Faites, ensuite, un roux dans cette même casserole; ajoutez quelques tomates fraîches, coupées en deux ou quatre, selon la grosseur, ou, selon la saison, quelques cuillerées de purée de tomates, une douzaine de gousses d'ail, sel, poivre et bouquet garni. Laissez cuire 30 minutes et passez au tamis, en exprimant fortement le tout. Mouillez avec un demi-verre de vin blanc et un peu d'eau. Remettez vos perdreaux, couvrez et laissez cuire à petit feu jusqu'à cuisson entière. Dressez chaque perdreau sur une tranche de pain grillé et frotté légèrement d'ail, recouvrez avec la sauce et entourez de petits croûtons frits.

Conseils pratiques

PERFECTIONNEMENT DANS LA FABRICATION DES MASTICS

Pour empêcher le mastic de vitrier de sécher, il suffit, dit-on, d'y incorporer de la glycérine.

EMPLOI DU VERRE SOLUBLE COMME MASTIC

Mélangé avec de la craie pulvérisée, le verre soluble fournit un mastic qui durcit complètement en six ou huit heures.

Mélangé avec du sulfure d'antimoine, il donne une masse foncée susceptible d'un beau poli.

Avec la limaille de fer, il donne une nuance gris-noir. Enfin, avec la limaille de zinc, il fournit une masse métallique grise très dure pouvant servir à mastiquer les pièces de zinc.

ENDUIT POUR RENDRE ETANCHES DES RECIPIENTS EN BOIS

Sur le bois bien sec et chauffé préalablement, on applique à chaud un enduit composé comme suit :

Résine	4 parties
Gutta-Percha	1 partie
Huile bouillie	petite quantité

LE CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DE LA PULPE ET DU PAPIER

Les réunions annuelles de cette association ont lieu cette semaine à Montréal — Importants travaux sur l'industrie de la pulpe et du papier — Liste des orateurs.

M. Thomas-A. Law, ministre du commerce, et le révérend Nehemiah Boynton, de New-York, seront les principaux orateurs au dîner annuel de l'Association canadienne de la pulpe et du papier, à l'hôtel Ritz-Carlton, vendredi soir, le 25. Cet événement sera la clôture des activités d'une semaine de l'Association et de ses organisations auxiliaires. Ce sera la première occasion qu'aura eue M. Law, depuis qu'il a été nommé ministre, de se montrer publiquement à Montréal et sa présence au dîner prouvera la part importante que joue l'industrie dans le commerce interne et externe du pays. Le Dr Boynton est un pasteur américain et un diplomate. Après l'armistice il passa plusieurs mois en Europe et peut maintenant discuter longuement sur la position actuelle de l'Europe.

Il a rempli durant nombre d'années le rôle de conseiller spirituel de l'industrie américaine de la pulpe et du papier, et sa présence aux congrès annuels tenus à New-York est un des faits importants de ces réunions.

L'association donnera aussi un déjeuner au Ritz-Carlton, vendredi midi et les principaux orateurs seront M. James Lyons, ministre des mines et des forêts de la province d'Ontario, et M. Howard Smith, président de l'Association des manufacturiers canadiens. Ce sera la première fois que nous verrons M. Lyons à Montréal comme ministre provincial. Il parlera au sujet de la nouvelle politique du gouvernement d'Ontario au sujet de la pulpe et des forêts et de la section ontarienne de la pulpe et du papier. M. Smith parlera au sujet des problèmes canadiens et fera quelques suggestions pour les améliorer.

La "Semaine du papier" commencera lundi avec un lunch, donné par le "Montreal Paper Club", à 12 h. 30 à l'hôtel Mont-Royal. L'orateur sera M. Olivier Rolland, de la compagnie Rolland Paper, un des manufacturiers pionniers des beaux papiers au Canada, et dont les produits ont été appréciés par tout le Canada et le monde entier. M. Rolland parlera au sujet de la production et du marché du papier.

La section technique de l'association de la pulpe et du papier ouvrira ses assemblées à l'hôtel Ritz-Carlton mercredi matin. Parmi les travaux qui seront présentés et discutés, sera celui "Pulp testing", par C. V. Hawkins, chimiste en chef de la Price Bros., Kenogami, P. Q. "The use of canadian talc in paper-making", par W. C. Dodge, de Forest Products Laboratories, Montréal. "Balls and Roller Bearings as applied to paper machines", par R. H. de Mott, gérant de la division de la pulpe et du papier de la Compagnie S.K.F. de Montréal. "Recent Developments in the use of canadian fuels", par B. F. Haanel, chef de la division des combustibles et de l'essai des combustibles, section des mines, ministère des mines, Ottawa. "Felts and the mechanism of water removal" par le docteur E. A. Rees, directeur des recherches, F. C. Huyck, Albany, New-York, et Arnprior, Ontario. "The effect of the rate of growth on the density of wood and fibre characterizations", par J. D. Hale, direction de la physique, des laboratoires des produits forestiers, Montréal. "Improved floors for paper mills", par C. A. Mullen, de la compagnie Milton Hersey, Montréal.

Un des faits importants de cette assemblée sera un discours par M. George Chahoon, fils, président de la compagnie Laurentide, sur le sujet suivant: "Ce que vaut le technicien dans l'industrie du papier". Ce sujet sera traité à l'ouverture de l'assemblée de mercredi après-midi et soulève beaucoup d'intérêt parmi les techniciens, parce qu'il est compris que leurs relations avec l'industrie du papier y seront montrées clairement. On continuera à le discuter au goûter de jeudi, organisé par la section, alors que d'autres dignitaires, comprenant sir William Price, M. George Mead et autres, exposeront leurs points de vue ainsi que les techniciens eux-mêmes donneront leur opinion.

Jeudi après-midi, il y aura une assemblée conjointe des sections "technique et produits forestiers" durant laquelle le sujet principal sera le traitement des bois pourris dans les scieries et au dehors. Parmi les experts qui y participeront, seront: Bjarne Johnson de la compagnie Hammermill, Erié, Pensylvanie; le professeur H. Faull, de l'Université de Toronto; le Dr J.-D. Rue, des laboratoires des produits forestiers, Madison, et autres.

La section des produits forestiers aura aussi sa propre assemblée, jeudi matin, et le sujet traité sera le commerce du papier avec le gaspillage du bois et les possibilités d'avoir un rendement continuel des bois de pulpe.

L'assemblée annuelle de l'Association Pulp and Paper, aura lieu vendredi matin et les rapports de l'année seront présentés et les élections pour l'année 1924 seront tenues. Des rencontres entre les sections du commerce ont été préparées pour toute la semaine et l'assemblée annuelle du *Newsprint Service Bureau of New-York* se tiendra au Ritz-Carlton, vendredi après-midi.

Ces assemblées amènent à Montréal des représentants des branches variées de l'industrie de la pulpe et du papier de toutes les parties du Canada ainsi que des Etats-Unis. Des avis reçus aux quartiers généraux de l'Association, édifice Drummond, indiquent que les présences seront nombreuses cette année.

LA FIN DE NOS DEFICITS

LE DR BELAND DIT QUE LE GOUVERNEMENT ESPERE RETABLIR L'EQUILIBRE DANS NOS FINANCES LE 31 MARS

Québec, 21. (D.N.C.) — Le Dr S. Béland, ministre de l'hygiène et du rétablissement civil des soldats, a donné une causerie, samedi soir, au club de Réforme. Le ministre fédéral a fait une revue de la situation actuelle du Canada, la comparant avec la période qui a suivi immédiatement la guerre. Il a défendu la politique libérale. Le Dr Béland dit:

Lorsque nous avons pris le pouvoir nous avons promis trois choses au peuple.

1. — Equilibrer nos finances et diminuer la dette dans l'espace de trois années.

2. — Orienter notre action tarifaire dans le sens de la réduction et de travailler à une plus grande expansion commerciale et industrielle.

3. — Garder le Canada éloigné de tout nouveau conflit européen ou asiatique. Le ministre affirme alors.

Au cours de la dernière année de l'administration d'union, la dette du Canada a été accrue de 81 millions de dollars. Cette augmentation n'a été que de 31 millions de dollars au cours de la première année de l'administration libérale, ce qui est une amélioration de 50 millions. Au cours des neuf mois de la deuxième année (du 1er avril 1923 au 31 décembre de la même année), la dette du Canada a été réduite de 38 millions de dollars. L'ère des déficits touche à sa fin. Nous espérons au 31 mars 1924 obtenir un équilibre financier en comprenant toutes les dépenses (extraordinaires et spéciales) et même le déficit des chemins de fer nationaux.

M. Béland dit que la question de la participation impériale fut posée pour la première fois sous l'administration actuelle, lors de l'affaire de Chanak. L'invitation anglaise de participer à cette affaire fut communiquée au gouvernement canadien 24 heures après que la presse l'eût annoncée. Le premier ministre répondit en disant: "Attendez". On se souvient de l'agitation faite par certains hommes à ce sujet.

Une enquête faite en Angleterre prouva que toute cette affaire turque n'était qu'une manoeuvre électorale. Elle amena la défaite du gouvernement Lloyd George et la justification de l'attitude du gouvernement canadien. La guerre n'eut pas lieu. L'Angleterre a conclu la paix avec la Turquie. Londres a fait plus que conclure un traité de paix, puisqu'elle aide la Turquie financièrement.

A la Conférence impériale, dit le Dr Béland, le premier ministre du Canada a insisté sur le fait que le parlement canadien est le seul juge de la politique à suivre dans cette question de participation impériale. Il a déclaré que le Canada doit songer à se protéger avant de penser à aller porter secours aux pays d'Europe ou d'Asie.

Parlant ensuite de la conclusion de traités, ce qui est une preuve de notre parfaite autonomie, le Dr Béland dit que le traité de Washington conclu par M. Ernest Lapointe a marqué une grande étape dans l'histoire de notre autonomie.

Le tabac uniforme depuis vingt ans
ROSE QUESNEL
Le Tabac que vous fumez.
Libre de Nicotine,
il ne fatigue pas les Nerfs!

Protection contre l'inondation

Paris, 21. (S.P.C.) — Le ministre des travaux publics, M. le Troquer, a conçu, dit-on, un vaste projet pour amoindrir les effets de l'inondation. Il s'agirait du creusage de la Seine jusqu'à Rouen, sur une profondeur de seize pieds.

A propos des diocésaines

Rome, 20. — L'"Osservatore Romano" publiera demain une lettre du pape Pie XI sur l'épiscopat français permettant d'expérimenter les diocésaines sans donner à leur constitution un caractère obligatoire.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

FLEUR DE MONTAGNE

par MARIE LE MIERE

15

(Suite)

Les futaies du château se haussaient et s'allongeaient là-bas, comme impatientes de la noyer dans leur ombre. "Vous n'êtes nullement prisonnière", lui avait dit son tuteur. Etait-ce bien sûr? Quand elle se déplaçait, est-ce que Rochevigné ne la suivait pas, l'entourant de ses murs invisibles et l'isolant du contact d'autrui?

A peine rentrée dans la cour, où les pyramides des sapins, se profilant sur le ciel décoloré, revêtaient déjà un aspect funèbre, la jeune fille crut apercevoir, du côté de l'aile gauche, un certain pardessus mastic. Il y avait bien huit jours qu'elle n'avait rencontré M. Brégay, mais elle s'habituait à ces apparitions subites, et, sans plus s'occuper du beau marchand de beurre, elle se dirigea vers le château.

A l'entrée du parc, derrière la grille perdue sous l'enchevêtrement des clématites, aux traînes démesurées, Mme Rosellan se tenait immobile. Sa robe ne se distinguait pas du noir de l'ombre, où, seuls, ses yeux mettaient deux points luisants.

—Ah! cela me fait mal! s'exclama-t-elle soudain, en détournant la tête.

interlocuteur, encore moins visible qu'elle sous les lourdes retombées des feuillages.

—Cela me fait si mal, que je m'en irais, si je pouvais respirer ailleurs, mais il me tient par là, et il le sait.

Mme Rosellan se meurtrissait les doigts aux barreaux.

—Je n'entendais pas les choses ainsi, reprit-elle d'une voix rauque. La petite-fille d'un garde! Je croyais qu'on l'aurait mise à la place qui lui convient. Quand je la vois s'installer à peindre sous la galerie, broder au salon, courir où il lui plaît, comme si elle était de la famille!...

—Permettez, Madame; pour être la petite-fille du garde, Mlle Bernadette n'en est pas moins la pupille du châtelain, et les personnes de cette éducation sont traitées partout avec certains égards. Quand son grand-père entreprit le voyage des Pyrénées pour la voir, toute petite encore, chez ces religieuses à qui sa mère l'avait confiée en mourant, il recommanda qu'on l'élevât comme les enfants des premières familles, qu'on lui enseignât plus tard langues et musique, dessin et peinture...

—Afin qu'elle pût, un jour, tirer parti de ses talents? interrompit sèchement la belle-mère de Martigue.

—Peut-être.... A moins qu'il n'ait eu pour elle des ambitions... bien excusables. L'enfant était charmante.

—Quelles ambitions? Voulait-il lui faire épouser un prince? siffla Mme Rosellan avec ironie.

—Je dis des mots en l'air, murmura négligemment Brégay, arrachant des feuilles de clématites. L'ai-je seulement connu, ce brave Josselin? Et, après tout, que nous importe? Cette jeune fille ne saurait apporter ici aucun élément de trouble; elle est assez intelligente pour respecter le deuil de son tuteur...

Mme Rosellan sursauta; il ne parut point le remarquer, et poursuivit:

—...Pour ne pas lui faire injure en essayant de le distraire... D'abord, elle perdrait son temps; elle a beau être fine et spirituelle, il ne l'écoute pas; elle a beau être jolie, il ne la regarde jamais...

—Vous la trouvez jolie? lança Mme Rosellan, la face crispée.

—Sincèrement, oui; ce n'est pas un type d'une régularité parfaite, mais c'est une physionomie. Elle a un de ces regards...

—Assez! ordonna la châtelaine, en proie à une exaltation croissante. Assez!

Tout à coup, elle le saisit par le bras et l'entraîna sous les arbres. Sa colère la rendait véritablement inquiétante; dans ce corps puissant, dans cette âme obscure, on sentait frémir tout un déchaînement de forces non contrôlées.

—Est-ce donc pour me tuer que vous me dites des choses pareilles? s'écria-t-elle, cassant au passage une branche grosse comme le doigt.

—Mais, encore une fois, que craignez-vous, Madame?

—Je crains tout! Peut-on jamais se fier à un homme?

—Mais... en mettant les choses au pire... vous êtes là,.. voyons!

—Oui, je suis là! s'écria, en se cambrant, la femme violente et singulière. Je n'ai pas pu l'empêcher de l'appeler, puisqu'il se prétendait engagé d'honneur... comme pour Clémence... Mais j'empêcherai bien... le reste! A nous deux, Mademoiselle Josselin!

Soudain, se tournant vers l'industriel, elle éclata d'un rire étrange :

—Vous la trouvez si distinguée, si intelligente, si jolie? Eh bien! épousez-la: vous me ferez plaisir.

—Madame... En vérité!

Le sous-bois s'éclaircissait autour d'eux, et bientôt, dans la lueur d'un couchant blafard, apparut la lande : triste lande sans horizon, où les veines de rocher crevaient le sol, où quelques ajoncs maigres et tordus se disséminaient de loin en loin, où les sapins étêtés se groupaient misérablement, étendant leurs bras de squelettes. Devant Mme Rosellan, le terrain, mis à nu par des foulées répétées, présentait un sentier unique, étroit, qui montait la pente et n'ondulait pas.

Brégay eut un mouvement de recul.

—Eh bien! proféra-t-elle, tournant vers lui un visage teint d'une pourpre sombre, venez donc! Avez-vous peur?

Maintenant, elle courait presque, sur la lande où elle avait tant couru déjà... Lionel Brégay la tira en arrière, avec une exclamation effrayée.

La montée se terminait brusquement sur le vide: ils n'avaient plus en face d'eux que la mer subitement dévoilée, / quinze mètres en bas, elle déferlait sur des roches chaotiques, dont les crêtes semblaient remuer parmi celles des vagues. L'eau se tordait comme un monstre, agitait de longues lanières d'écume, s'engouffrait sifflante dans des entonnoirs, en ressortait à gros bouillons parmi des nuages devait être là un gouffre aveuglant, devait être là un gouffre aveuglant, à l'aspiration formidable.

Mme Rosellan se dressait, rigide, tout au bord; le vent secouait autour d'elle, comme d'autres vagues, les plis de sa robe de deuil.

Une barque apparut sur l'immensité grise, tourna savamment la pointe et vint accoster au fond d'une crique plus rapprochée du château. Un pêcheur, un être sans âge, à la face embroussaillée de poils incolores, débarqua, franchit des degrés taillés à grands coups dans la pierre, escalada un petit mur où il s'assit, tirant de la poche de sa vieille vareuse un paquet de tabac. Soudain, une voix stridente perça les bruits de la houle :

—Nous embarquon, Jean-Pierre!

Xavier Martigue, chargé d'ustensiles de pêche, traversait terrain vague entrecoupé de buissons. Il s'arrêta une seconde: Bernadette, haletante, se précipitait sur ses pas.

—Embarquer à cette heure, dans l'état où vous êtes! s'écria-t-elle.

Penché par-dessus le mur, il jeta ses filets au pêcheur qui redescendait vers la crique; en même temps, il lançait un ordre :

—A la Roche-aux-Goélands.

—La Roche-aux-Goélands! répéta la jeune fille. Mais c'est de la folie! passer des nuits en mer sur un pareil bateau... vous voulez donc vous tuer?

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43, rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). Jos.-J. Bouchard, gérant.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHE DES VIVRES

Les arrivages de beurre à Montréal la semaine dernière ont été de 3,555 colis comparativement à 1,325 la semaine correspondante l'an dernier.

Les arrivages de fromage la semaine dernière ont été de 884 meules au lieu de 1,201 la semaine précédente et de 1,192 la semaine correspondante l'an dernier.

Les arrivages d'oeufs ont été de 4,518 caisses la semaine dernière comparativement à 4,417 la semaine précédente et à 4,252 la semaine correspondante l'an dernier.

LES PRIX DU GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus, ce matin, pour les farines, chez Ogilvie; pour les oeufs, le beurre, le fromage, le miel, le saindoux, chez Z. Limoges et Cie, 26 rue William; pour les pommes de terre, chez A. Lalonde, 237, rue Saint-Paul.

FARINE

1ère qualité, le baril	$6.20
2ème qualité	$5.70
Forte, à boulanger, le baril	$5.50

OEUFS

Oeufs Chantecler	60s.
Oeufs de poulette	50s.
Oeufs d'automne	45s.
Extra frais	39s.
Premiers	34s.
Seconds	29s.

BEURRE

Beurre de conserve	45s.
Crémerie de choix, no 1	44s.
No 2	43s.
En bloc d'une livre:	
Crémerie, choix no 1	45s.
Crémerie, choix no 2	44s.

FROMAGE

Fort, à la meule	28s.
Au morceau	30s.
Doux, à la meule	21s.
Au morceau	22s.
Oka	38s.

MIEL

Le miel en rayon est rare. Les prix sont de 25s. la livre pour le blanc et de 22s. pour le brun.

Miel coulé:—

Brun, en seau de 60 livres, la livre	9s.
Blanc, bocal de 5 lbs, la livre	13s.
bocal de 2½ lbs, la livre	14s.
Brun, seau de 5 lbs, la livre	10s.

SAINDOUX

En tinette	17s.
En seau	17s.½

POMMES DE TERRE

Au détail, $1.50 les 80 livres. Au wagon, le prix est de $1.30 et $1.35 les 90 livres.

Les exportations d'or

Ottawa, 21. — Les exportations de quartz aurifère, de pépites, etc., au cours de l'année dernière ont été de $12,542,800, au lieu de $3,953,938 en 1922; les exportations de minerai d'argent et d'argent concentré ont été de $3,309,565; d'argent en lingot, de $7,828,159, au lieu de $7,402,000.

Les recettes de la Jamaica P. Ser. Co.

Le tableau suivant indique les recettes de la "Jamaica Public service company Ltd." pour le mois de décembre dernier, comparativement à décembre 1922:

	1923	1922	Aug.
Rec. brut.	$44,587	$44,391	$ 196
Fr. d'opé. et impôts	20,104	31,492	1,387*
Rec. nettes	$14,483	$12,899	$1,583

* Diminution.

Dividendes déclarés

Ontario Steel.—1 p.c. sur le stock commun et 1 3-4 p.c. sur le stock de préférence, pour le trimestre terminé le 31 décembre payable le 15 février aux inscrits du 31 janvier.

Négocions—

à l'achat et à la vente, les valeurs ci-après :—

Belgo Paper 6%— 1943
Belgo Paper 7%— Actions Priv.
Quebec Power 6% 1953
St-Maurice Power 6½%— 1953
Wayagamack 6%— 1951
Montreal Public Service 5%— 1942
Montreal Public Service 6½%— 1924
Montreal Tram Power 6½%— 1924
Manitoba Power 7%— 1941
Int. Milling 7%— Actions Priv.
Windsor Hotel 6½%— 1943

Traitons couramment les obligations des provinces et des villes canadiennes les plus importantes.

RENE-T. LECLERC
Incorporée
Montréal: 160, rue S.-Jacques
Québec: 74, rue S.-Pierre
(MAISON FONDEE EN 1901)

Un tunnel sous le Saint-Laurent

Québec, 21. — La *Montreal Central Terminal Co.* vient de présenter un bill privé à Québec pour faire changer son nom en celui de *Montreal Tunnel and Terminal Company.*

La compagnie demande en même temps l'autorisation de tracer, construire, exploiter, entretenir, gérer et utiliser des tunnels pour les chemins de fer et le trafic général, sous le fleuve Saint-Laurent, entre l'île de Montréal et la rive sud, en face de Montréal; de construire une ou plusieurs lignes de chemin de fer pour relier lesdits tunnels avec toutes lignes de chemin de fer existantes ou futures, sur l'une ou l'autre rive du St-Laurent; de construire, posséder et exploiter des gares à marchandises et à passagers, des élévateurs, des entrepôts en dedans et autour de la cité de Montréal et de ses faubourgs ainsi que sur la rive sud du Saint-Laurent; les embranchements et les voies d'évitement qui pourront être nécessaires pour relier lesdits travaux avec les lignes de la compagnie; de recevoir et de déposer du fret, des passagers, du bagage à ses stations, à tous les points dans les districts desservis par ses lignes; de construire, entretenir, posséder et exploiter un ou plusieurs hôtels, parcs et lieux d'amusement le long de ses lignes. Pour un parc ou un lieu d'amusement cependant, il faudra le consentement de la municipalité intéressée.

Le capital-actions de la compagnie sera de $3,000,000 en actions de $300 chacune. La compagnie pourra aussi émettre des obligations ou toute autre valeur, garanties par un acte d'hypothèque, au montant de $6,000,000.

Buvard fait de pâte de bois

Ottawa, 21. — A la suite d'essais effectués récemment par les laboratoires des produits forestiers, au ministère de l'Intérieur, à l'aide de leur usine à papier de modèle reduit, un papier buvard d'une grande capacité d'absorption a été obtenu en utilisant exclusivement de la pâte de bois. C'est là une nouveauté dans la fabricatton du papier buvard, dont les meilleures variétés étaient jusqu'ici faites de pâte de chiffons. Une caractéristique intéressante du nouveau produit est que la pâte qui sert à le fabriquer contient une forte proportion d'un bois qui, tout en étant abondant, n'a jusqu'ici été que fort peu employé dans l'industrie de la pulpe au Canada.

Les exportations de bois de pulpe

Ottawa, 21.—Les exportations de bois de pulpe aux Etats-Unis, pendant les douze mois terminés le 31 décembre, sont évaluées à $13,525,000, comparativement à $10,359,762 en 1922.

Les faillites

Toronto, 21. —L'agence Dun rapporte qu'il s'est produit 67 faillites au Canada au cours de la semaine teminée le 18 janvier; au cours de la semaine correspondante en 1923, il y avait eu 90 faillites. Voici comment les 67 faillites se répartissent entre les provinces: Ontario, 27; Québec, 23; Manitoba, 5; Colombie britannique, 4; Nouveau-Brunswick, 3. Les autres provinces et Terre-Neuve rapporte une seule faillite.

ÇA ET LA

Les changes étrangers (à l'exception du mark allemand) ont terminé la semaine à la baisse sur le marché de New-York. Ni le franc çais ni la livre sterling n'ont fermé à leur plus bas de la semaine ou de l'année mais ces deux devises étaient très faibles et ne manifestaient aucune tendance à s'améliorer. Le franc était plus faible que la livre sterling sur la place de New-York, et pourtant le franc s'est apprécié pour le change en livre, sur les marchés de Londres et de Paris. En somme la semaine s'est terminée sans que la situation des changes européens se soit éclaircie. On comprend que la livre sterling soit hésitante à la veille de l'établissement d'un gouvernement travailliste en Angleterre; quant au franc on ne sait trop à quels facteurs il obéit.

* * *

En octobre l'Allemagne avait eu un surplus d'exportations de 132,000,000 de marks or; les chiffres de novembre sont encore favorables. Les importations ont été de 434,000,000 de marks or et les exportations de 514,000,000 ce qui laisse une balance commerciale favorable de 80,000,000 de marks-or.

* * *

Le dernier rapport de la Reichsbank indique une nouvelle augmentation de 60 quintillions de marks pour les billets en circulation, dont le total se trouve maintenant porté à 474 quintillions 1-2.

* * *

Le total des nouveaux placements offerts en Grande-Bretagne au cours de 1923 est de £203,760,000. Environ un tiers de ces placements étaient de Grande-Bretagne; plus de £87,000,000 venaient de pays d'outremer faisant partie de l'Empire; les placements étrangers étaient de £48,000,000. Le total des placements de 1923 indique une diminution de £2,000,000 comparativement à 1922.

Un contrat à la Dominion Bridge

Fredericton, N.-B., 21 — Le contrat pour la structure en acier du pont Clinch, de la paroisse Musquash, comté de St-Jean, a été accordé par le ministère des travaux publics à la *Dominion Bridge Co.*, de Montréal. Le contrat nécessitera l'emploi d'environ 112,000 livres d'acier, au prix approximatif de huit cents la livre.

LA MATINEE A LA BOURSE

LE LAURENTIDE ET LE ST-MAURICE PAPER APRES AVOIR DONNE UNE MANIFESTATION DE VIGUEUR FLECHISSENT LOURDEMENT. — LE SMELTING EN HAUSSE. — LE MONTREAL POWER EN BAISSE AVANT QUE LA NOUVELLE DU DIVIDENDE ACCRU FUT CONNUE

Le marché local a été très actif ce matin, plus même que samedi alors que le volume des ventes a été exceptionnellement considérable. De dix heures à midi et demi aujourd'hui il s'est vendu 13,172 actions dont 200 Abitibi, 145 Brazilian, 180 Brompton, 310 Dominion Glass, 3,089 Laurentide, 710 St-Maurice, 2,709 Smelting, 435 Spanish River, 420 Steel of Canada, 120 Toronto Railway, 158 Shawinigan, 3,510 Montreal Power, 115 préférence Spanish, 415 préférence Canadian Car.

Le Laurentide et le St-Maurice ont été les grandes vedettes de la séance, à la hausse d'abord puis ensuite à la baisse. Les rumeurs qu ont cours au sujet d'une fusion possible et prochaine des deux entreprises ont d'abord produit la hausse. Le Laurentide est monté jusqu'à 98 et le St-Maurice jusqu'à 113 5-8. Comme il ne s'agissait que de rumeurs, il ne s'en est pas fallu de grand chose pour faire tourner le vent. Il était évident en tous cas que les spéculateurs se hâtaient de réaliser les gains que la cote leur accordait. La chute s'est précipitée. Le Laurentide est tombé à 96 1-2, au même niveau qu'en fermeture samed, et le St-Maurice à 111, un point plus bas que samedi.

Le Montreal Power a oscillé de la même façon, de 147 1-2 à 148 1-4 pour clore à 146 3-4, en perte de presque un point comparativement à la dernière vente de samedi. La déclaration d'un dividende au taux de 7 pour cent l'an n'est arrivée qu'après la fermeture de midi et demi. Il est probable que les choses changeront de tournure cet après-midi. Le Shawinigan a perdu un point 1-4, par sympathie sans doute.

Le Smelting s'est haussé d'un demi point. Le Spanish commun est monté de 3-8 de point tandis que l'action de préférence cédait d'un demi-point. Le Steel très en demande a été très ferme. Le Bell Telephone, le Canadian Car et la préférence du même, la préférence Cement, la préférence Canada Steamship, le Dominion Glass, le Quebec Power, le Twin City se sont hausses de fractions de point. Le Brazilian, le Cement, le Toronto Railway ont perdu des fractions. Le Brompton est resté ferme de même que le Detroit, le Howard Smith, le Price.

Les fonds de New-York font prime de 2 3-4 pour cent à Montréal; le franc français fait à Montréal, .0455 et la livre sterling, $4.33.

LES GRAINS

(Cours fournis par la maison Quintal et Lynch, 59, St-Pierre)

LES VENTES AU COMPTANT

La maison Quintal et Lynch, rue Saint-Pierre, nous communique les prix suivants pour les ventes de grains au comptant sur

BLE

No 1 Northern	$1.23
No 2 Northern	$1.22
No 3 Northern	$1.15

AVOINE

No 3 Canada ouest	51s.
No 2 Canada ouest	53s.
No 1 d'alimentation	49s.
No 2 d'alimentation	47s.
Maïs jaune no 2	93s.
Maïs jaune No 3	91s.

Pour le maïs on cote en fonds américains et il faut donc tenir compte de la prime.

A WINNIPEG

	Ouv.	Midi
BLE—		
Mai	101	100 7-8
Juillet	102	102 1-4
AVOINE—		
Mai	43 3-8	43 1-2
Juillet	43 7-8	43 7-8

A CHICAGO

Mai	108	108 1-8
Juillet	106 1-2	106 3-4
MAIS—		
Mai	78 1-4	78 1-2
Juillet	79	79 1-4
AVOINE—		
Mai	46 7-8	46 3-4
Juillet	44 3-4	

La Southern Canada Power

La Southern Canada Power, dont 50,000 actions ordinaires sans valeur au pair, viennent d'être inscrites à la cote de la Bourse de Montréal, possède et contrôle les compagnies suivantes: Southern Canada Power (charte provinciale), la Cie de Gaz, Electricté et Pouvoir, la St-John Electric Light Company, la Westbury Electric Light and Power Company, la Brome Lake Electric Company, la Richmond County Electric Company. Elle détient, en plus, le contrôle de la Sherbrooke Railway and Power Company, qui, à son tour, contrôle la Lennoxville Light and Power Company, limited, et l'International Electric Company of Vermont.

La compagnie-mère et ses filiales possèdent trois établissements hydro-électriques à Drummondville, Sherbrooke et Foster avec tous les droits riverains et elle possède aussi un établissement à vapeur à St-Jean, Qué. On est actuellement à construire une usine de 30,000 H.P. à Hemmings Falls. Cette usine sera terminée de bonne heure en 1925 et coûtera approximativement $2,500,000. On a déjà vendu les deux tiers de la capacité totale de cette nouvelle usine et on estime que le reste, vu l'expansion industrielle du district, sera facilement vendu.

On distribue l'énergie sur 270 milles de fils à haute tension et 250 milles de fils à basse tension. Ces fils relient à peu près soixante centres urbains. Le territoire desservi s'étend à peu près sur 5,000 milles carrés.

L'assemblée du Canadian Car and Foundry

L'assemblée des actionnaires de la Canadian Car and Foundry Co. a eu lieu ce matin. Le rapport a été présenté et adopté. Les directeurs ont tous été réélus. Le fauteuil était occupé pr M. N. Curry, président du conseil d'administration. M. Butler, le président de la compagnie, a prononcé une brève allocution. Les perspectives sont bonnes pour l'année qui commence. Les chemins de fer ont besoin de beaucoup de matériel et la compagnie peut s'attendre à de bonnes commandes.

Les arrérages de dividendes sur les actions de préférence se totalisent maintenant à 10½ pour cent. La compagnie s'occupera d'y pourvoir cette année. On tâchera de faire disparaître ces dividendes à mesure que les affaires de la compagnie le permettront, mais il ne serait pas sage cependant de vider le trésor de la compagnie. Les ventes brutes au cours de l'année écoulée ont été de plus de $20,000,000 au lieu d'un peu plus de $9,000,000 l'année précédente. En 1923 la compagnie a construit 17,000 wagons. Des $20,000,000 de ventes, il faut compter $6,200,000 de ventes qui ont été faites par les subsidiaires.

Les changes à New-York

New-York, 21. — Le change britanniquement a fléchi lourdement ce matin par suite de la grève des employés de chemin de fer. Les billets à demande ont fléchi de 2 cents 1-2, à $4.21 1-8, le plus bas depuis 1922. Les autres devises européennes ont cédé par sympathie. Le franc français a perdu 5 points 1-2 à .0444 1-2; le franc belge a perdu 9 points 1-2 à .0403 1-2.

A Wall Street

New-York, 21 — L'ouverture ce matin à Wall Street a été marquée par des baisses irrégulières dans les cours. Les aciers, les cuivres et les valeurs ferroviaires ont cédé des fractions par suite d'une pression de ventes. Quelques titres étaient forts par exception: le General Electric qui s'est haussé de 1 point 3-4 à 205 1-2, son plus haut niveau depuis 1902; l'American Tobacco qui est monté d'un point 5-8.

Les titres Pan American ont perdu environ 1 point 1-2 chacun par suite des nouvelles qui viennent du Mexique. Le Studebaker, le Pressed Steel Car, l'U.S. Rubber de première préférence, le National Supply, le Phillips Petroleum et la préférence Virginia Carolina Chemical ont perdu un point ou davantage. Des achats se sont produits dans le cas de quelques valeurs: le Pierce Oil de préférence est monté de 5 points 1-2; le Corn Products, de 1 point 3-4 à 162 1-2, un nouveau haut. Le Lehigh Valley, l'American Car and Foundry, de préférence, le Sinclair Oil de préférence, le Barnsdall A ont aussi réalisé de bons gains. Les changes étrangers ont ouvert faibles, le sterling à demande tombant de 2 points 1-2 à 4.21, son plus bas niveau depuis 1922.

Cours du change

Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, 50, Notre-Dame ouest, Montréal.

Cours moyens le 21 janvier 1924		
Angleterre	$4.22 3-8	$4.33½
France	.0448	.0460
Belgique	.0411	.0423
Italie	.0436	.0448
Suisse	.1726	.1774
Hollande	.3691	.3792
Espagne	.1266	.1300
Suède	.2595	.2665
Norvège	.1400	.1438
Danemark	.1638	.1680
Brésil	.1050	.1077½
Etats-Unis	Prime 2 3-4 p.c.	

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Date, 21 janvier 1924

Echéance	Prix	Rendement
1 déc. 1925	100.60	4.68
1 oct. 1931	100.90	4.87
1 mars 1937	103.25	4.67
15 oct. 1928	99.70	5.07
15 oct. 1943	99.90	5.02
1 déc. 1927	102.80	4.72
1 nov. 1933	105.45	4.82
1 déc. 1937	107.85	4.73
1 nov. 1924	100.25	4.75
1 nov. 1934	102.65	5.18
1 nov. 1927	101.40	5.11
1 nov. 1932	102.15	5.19

Un laboratoire de fortune

Mme Curie reconte les circonstances où son mari et elle ont fait une partie de leurs recherches :

"Une question particulièrement grave était celle du local : nous ne savions où faire nos traitements chimiques. Il a fallu les organiser dans un hangar abandonné, séparé par une cour de l'atelier où était notre installation électrique. C'était une baraque en planches, au sol bitumé et au toit vitré, protégeant incomplètement contre la pluie, dépourvue de tout aménagement: elle contenait pour tout matériel des tables de bois de sapin usées, un poêle en fonte dont le chauffage était très insuffisant et le tableau noir dont Pierre Curie aimait tant à se servir. Il ne s'y trouvait pas de hottes pour les traitements qui dégagent des gaz nuisibles; il fallait donc exécuter ces opérations dans la cour quand le temps le permettrait, sinon il fallait les faire à l'intérieur, laissant les fenêtres ouvertes.

"Dans ce laboratoire de fortune, nous avons travaillé presque sans aide pendant deux ans, nous occupant en commun aussi bien du travail chimique, que de l'étude du rayonnement des produits de plus en plus actifs que nous obtenions. Ensuite, il a fallu séparer nos efforts : Pierre Curie continua les recherches sur les propriétés du radium tandis que je poursuivais les traitements chimiques en vue de la préparation de sels de radium purs. J'ai été amenée à traiter jusqu'à vingt kilogrammes de matières à la fois, ce qui avait pour effet de remplir le hangar de grands vases pleins de précipités et de liquides; c'était un travail exténuant que de transporter les récipients, de transvaser les liquides et de remuer pendant des heures, au moyen d'une tige de fer, la matière en ébullition dans une bassine en fonte."

La nouvelle loi du contrôle des semences

Par Jules SIMARD, inspecteur du district

C'est en 1903 que fut adoptée au Canada la première Loi du Contrôle des Semences. Depuis cette date, deux amendements très sérieux y ont été faits, d'abord en 1911, et ensuite en 1923. Avant l'adoption de cette législation fédérale, il y a vingt ans, les grains et graines de semence, de bonne ou de mauvaise qualité, pouvaient être vendus dans le pays, librement, sans entrave aucune. Nous attribuons à ce commerce libre, qui se fit pendant nombre d'années, surtout dans la province de Québec, la peste des mauvaises herbes que nous trouvons partout sur nos fermes.

La première loi ne permettait pas un contrôle bien efficace, mais son application fut très utile en ce sens qu'elle permit aux autorités de faire des enquêtes, chez le commerçant et chez le cultivateur, sur la qualité des semences offertes dans le commerce et employées par les cultivateurs, en général, dans tout le pays. Ces enquêtes furent suivies de publications et de conférences sur le sujet. Le public agricole était mis au courant des pertes qu'il subissait, et le commerçant était amené à comprendre qu'il était de son intérêt de vendre aux cultivateurs des grains de semence de bonne qualité. Vers le même temps, le premier laboratoire pour l'analyse des semences était organisé à Ottawa. Dès le début, des quantités considérables d'échantillons prélevés par des officiers furent analysés, et les résultats publiés. Certains de ces résultats intéressèrent vivement le public qui s'aperçut alors qu'il ensemençait souvent plus de graines de mauvaises herbes que de bonnes. L'éducation se fit rapidement et, en 1911, les autorités jugèrent que le temps était venu d'amener la loi de façon à rendre plus sévère le contrôle des semences, en général. Les amendements suivants furent adoptés en 1911:

1—Il ne sera permis à personne de vendre ou d'offrir en vente des semences de céréales, de lin, d'herbes, de trèfle ou de plantes fourragères, excepté du mil, ou fléole des prés, du trèfle commun ou d'Alsike, du trèfle rouge ou de la luzerne, à moins qu'elles ne soient exemptes de toutes mauvaises graines de plantes nuisibles, ou que le sac qui les contient ne porte une étiquette fermement attachée, et donnant le nom des mauvaises graines, si la semence contient plus qu'une de ces mauvaises graines par livre.

2. Pour ce qui est des graines de trèfle, de mil et de luzerne, personne ne pouvait les offrir en vente sans les faire classifier. Les classes étaient : Extra no 1, no 1, no 2, no 3. Ce qui n'était pas accepté dans la dernière classe était rejeté, et la vente en était prohibée. La classification se faisait telle qu'elle est faite actuellement, suivant la pureté et le pourcentage de faculté germinative.

Seuls les cultivateurs étaient exemptés de l'application de cette loi. Ils pouvaient vendre les graines cultivées sur leur propre ferme à un autre cultivateur, sans les faire classifier, à moins que l'acheteur n'exigeât du vendeur un certificat de classification. Cette loi a été appliquée pendant les dix dernières années avec sévérité, et les résultats obtenus sont remarquables, notamment dans les graines de trèfle et de plantes fourragères.

La loi de 1923, *qui est en vigueur depuis le* 1*er octobre dernier*, constitue une notable amélioration de cette législation. On peut même dire qu'aucun pays n'est plus avancé que le nôtre en cette matière. Aux termes de cette loi, toutes les semences, à l'exception des graines de fleurs et des graines de jardin, doivent être classifiées. Cette classification est faite en se basant sur le nombre de mauvaises graines de différents degrés et sur le pourcentage de faculté germinative.

Les cultivateurs sont encore exemptés de l'application de cette loi pour ce qui concerne la vente à d'autres cultivateurs des semences de céréales, de sarrasin, de pois de grande culture, de fèves de grande culture et de maïs, qui sont cultivées sur leur propre ferme, et pour être utilisées par l'acheteur, à moins que ce dernier exige un certificat de classification. Ils ne sont pas, cependant, comme sous l'ancienne loi, exemptés pour les graines de trèfle et de plantes fourragères. Les cultivateurs voudront donc ne pas vendre les graines ci-dessus mentionnées, sans les faire classifier, tel que l'exige la loi, et sans envoyer au laboratoire fédéral de semences, à Québec, des échantillons des grains et des graines cultivés sur leurs fermes.

Voici les règlements et conditions, d'après lesquels les échantillons doivent être prélevés et envoyés au laboratoire, pour analyse et classification :

1. — *Manière de prélever un échantillon.* — Il est essentiel que la composition du lot à échantillon soit *uniforme*. Si la semence est en sacs, un échantillon devra être prélevé dans chaque sac, séparément. Cet échantillon doit se composer de petites portions prises dans différentes parties du sac, par exemple au sommet, au milieu et au fond. On mélange parfaitement ces petites quantités pour prélever ensuite sur ce mélange la quantité requise pour l'ananyse, tel qu'indiqué dans le paragraphe suivant. Il est prudent de conserver un double de cet échantillon, pour prouver l'identité de l'échantillon adressé au laboratoire, ou la qualité, s'il survenait quelque difficulté.

2. — *Poids des échantillons.* — Pour analyse complète et classification du mil, (fléole des prés, du trèfle d'Alsike, du trèfle rouge et des grains de cette grosseur, un échantillon de deux onces est requis. Pour le blé, l'avoine, l'orge, le sarrasin, et autres graines de même grosseur, un échantillon d'une livre; pour les grains enregistrés, un échantillon de cinq livres, pour les graines de jardin, le paquet complet.

3. — *Récipients pour l'envoi des échantillons.* — On devra employer des enveloppes fortes ou des petits sacs. Eviter l'envoi des échantillons dans des bouteilles en verres, boîtes en carton, qui peuvent se casser ou se rompre dans les malles.

N. B. — A l'intérieur du récipient, l'expéditeur de l'échantillon devra déposer une carte donnant *son nom, son adresse*, et le *genre d'analyse* désiré.

4. — *Désignation sur les échantillons.* — L'échantillon devra porter 1o. le nom et l'adresse de l'expéditeur; 2o. une marque distinctive permettant de distinguer deux échantillons d'une même espèce de semence; 3o. le numéro de l'essai et la qualité, si la semence a déjà été analysée et classifiée.

5. — *A qui adresser les échantillons.* — Tous les échantillons venant de la province de Québec, doivent être adressés au *Laboratoire fédéral des semences, Québec, P. Q.*

6. — *Affranchissement.* — Tout paquet, lettre ou échantillon devra être affranchi conformément aux règlements du service postal.

7. — *Droit à payer pour l'essai de semence.* — Du 1er mai au 1er février de chaque année, les dix premiers échantillons envoyés au laboratoire par un particulier ou une maison de commerce, seront analysés gratuitement. Pour les trois autres mois, à savoir, février, mars et avril, l'on chargera $0.50 pour les épreuves de pureté; $$0.50 pour les épreuves de germination, et $1.00 pour une analyse complète, y compris la classification. Dans ce dernier cas un certificat sera émis. Les paiements devront être faits en argent, ou par mandats de poste, ou chèques acceptés, payables au pair à Québec.

Dans un article suivant, nous expliquerons les détails des différentes clauses de la loi.

La Corporation de Garantie de Titres et de Fiducie du Canada

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de cette Compagnie, aura lieu à son bureau, 224 St-Jacques, Montréal, le lundi, 4 février prochain à midi pour la réception des Rapports Annuels et des Etats Financiers ainsi que pour l'élection des Directeurs.

Par ordre du Bureau de direction.
E. LEMIEUX,
Secrétaire.

Montréal, le 8 janvier 1924.

AVIS LEGAUX

Province de Québec COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No 2873.

Walter Paul, Limited, demandeur, vs **John D'Arcy,** défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 342, rue Peel, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-H. DOCKSTADER, H. C. S.
Montréal, 21 janvier 1924.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal.
No 19205.

Achille Desaillier, demandeur, vs **René Goulet,** défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1924, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 224, rue Jeanne d'Arc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-A. LAUZON, H.C.S.
Montréal, 21 janvier 1924.

Province de Québec COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No 4515.

J. Arsin, demandeur, vs **New-York Dental Institute Inc.,** défenderesse.

Le 30ème jour de janvier 1924, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de ladite défenderesse, au no 288, rue Ste-Catherine ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de bureau, instruments dentaires, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.
EUGENE ROCHON, H. C. S.
Montréal, 21 janvier 1924.



¶ Fondée en 1900 avec un capital de $1,500, la

BAILLARGEON EXPRESS (Ltd)

est aujourd'hui une des plus grandes entreprises de roulage et d'entreposage du pays.

¶ Ses voitures sillonnent toutes les routes ouvertes à la circulation.

¶ Le garde-meuble qu'elle fait construire en ce moment au coeur de Montréal, et qui est représenté ci-dessus, sera l'un des plus vastes et des mieux aménagés du continent.

¶ En garantie de son emprunt de $500,000 à 6% (pouvant être éventuellement porté à $600,000), elle donne un actif de plus de $1,200,000, dont plus de $815,000 en immeubles à l'épreuve du feu.

¶ Au prix de souscription, variable selon les échéances, ses obligations rapportent **6½%**

Tous renseignements sur demande.

Versailles Vidricaire Boulais
LIMITEE
MONTREAL TROIS-RIVIERES QUEBEC
BUREAU-CHEF:
Imm. Versailles, MONTREAL Tél: M. 7050

Province de Québec COUR SUPERIEURE
District de Montréal.
No 123.

Odessa Jarry et al demandeurs, vs **A. Billet** et al, défendeurs.

Le 30ème jour de janvier 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 6158, avenue Péloquin, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en automobile, meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-E. DESMARAIS.
Montréal, 21 janvier 1924.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal.
No 19513.

Marie-Louise Lesiège, demanderesse, vs **J. Reid,** défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1924, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au no 20, rue Viau, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT.
J.-E. DESMARAIS, H.C.S.
Montréal, 21 janvier 1924.

Province de Québec COUR SUPERIEURE
District de Montréal
No 3765.

Joseph-Napoléon Marion, demandeur, vs **Osias Théoret,** défendeur, et **Patenaude, Monette, Filion et Boyer,** distrayants.

Le 30ème jour de janvier 1924, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile dudit demandeur, au no 623, rue Dorion, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit demandeur saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, piano, gramophone, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT
F.-X. CHAMPAGNE, H.C.S.
Montréal, 21 janvier 1924.

Province de Québec COUR DE CIRCUIT
District de Montréal
No 23441.

Rermas Jolicoeur, (The Modern Multigraphing Service), demanderesse, vs **New-York Dental Institute,** défenderesse.

Le 31ème jour de janvier 1924, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de ladite défenderesse, au no 288, rue Ste-Catherine ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ladite défenderesse saisis en cette cause, consistant en effets de ménage, machines, outils, etc.

Conditions: ARGENT COMPTANT
F.-X. CHAMPAGNE, H.C.S.
Montréal, 21 janvier 1924.

Service de Librairie du "DEVOIR"

Les lecteurs du Devoir *trouveront les ouvrages suivants au service de librairie du* Devoir :

Fetes du IIIe centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada, par l'abbé A. Couillard Després	$1.50
Observations sur l'Acadie Française, par l'abbé A. Couillard Després	.75
Vie du Père Lacombe, O.M.I., (relié)	2.00
Débuts d'un missionnaire, par le R. P. Bonaventure Péloquin	.75
Almanach de la langue française 1924	.25
Plus qu'elle-même (roman), par Luc Bérard et J.-A. Foisy	.90
Au pays de l'Erable, concours Société St-Jean-Baptiste	.90
Chez nos ancêtres, par l'abbé Lionel Groulx	.50
Nos Voyageurs, par le R. P. E. Lecompte	1.25
Lendemains de conquête, par l'abbé Lionel Groulx	.90
Silhouettes paroissiales, par le R. P. Louis Lalande	.75
Couleur du temps, par Michelle LeNormand	.75
Lettres de Fadette, 3ième et 4ième séries (chacune)	.50
Lettres de Fadette, 5ième série	.75
Coquillages par Marius	.60
Le bon langage, cartes, 5ième série, abbé Etienne Blanchard	.35
Dictionnaire du bon langage, par l'abbé Etienne Blanchard	.75
2000 mots bilingues par l'image, par l'abbé Etienne Blanchard	.30
Une maîtrise d'art en Canada, par Emile Vaillancourt	1.00
Pour qu'on aime la Géographie, par Emile Miller	1.25
Comédiens et Amateurs, par Eugène Lassalle	1.00
Question ouvrière au Canada (La), par Arthur St-Pierre	.50
Ce que dit la Jeunesse	1.00
Emballement (vers), par l'abbé Apollinaire Gingras	.25
Histoire du Canada, par l'abbé A. Desrosiers et C. Bertrand	1.50
Questions scolaires, par Mgr Ross	.25
Pour l'Exemple, Hommages à M. G. N. Ducharme	.25
Au coeur de l'histoire, par Raoul de Lorimier	1.50
Notes historiques sur la Vallée de la Matapédia, abbé Jos. D. Michaud	1.00
Causerie sur l'hygiène par le Dr Hector Palardy	1.50
Propos Japonais par le R. P. Urbain Marie Cloutier, O.F.M.	.75
L'Appel de la Race, roman, par Alonié de Lestre	.90
Les Chasseurs de Noix, roman, Arthur Bouchard	1.00
En suivant Jésus, R. Père Baron	.60
Vade Mecum de l'employé de bureau, Adjutor Fradette	.60
Ames et Paysages, Léo-Paul Desrosiers	.75
Théâtre, par Monique	1.00
Miettes, croquis et souvenirs, par M. l'abbé Albert Gravel	.90
Papillons d'Ames, vers, par J.-Adolphe Hurteau	1.00
Les trois lyres, par Blanche Lamontagne-Beauregard	.75
Selon L'Vent, par Marie Lamoureux	.75
Le Massacre de Lachine, roman canadien	.25
L'Iris Bleu, roman canadien, par J.-E. Larivière	.25
Ma Cousine Mandine, roman canadien, par N.-M. Mathé	.25
La Montagne de Bois, Histoire de la Saskatchewan méridionale, par M. l'abbé Clovis Rondeau	1.50
Les Fantômes blancs, roman canadien, par Azylia Rochefort	25
La Métisse, roman canadien, par Jean Feron	.25

Adresser toutes les commandes, avec remise par chèque au pair mandat ou bon-poste.

Aux commandes, il faut ajouter 10% pour frais de port. On n'accepte les commandes qu'avec l'argent.

Service de Librairie "LE DEVOIR"
43, Rue St-Vincent, Montréal

LA VIE SPORTIVE

L'OUVERTURE DU SALON DE L'AUTOMOBILE

PLUS DE DIX MILLE PERSONNES SE SONT RENDUES A L'EDIFICE MORGAN SAMEDI SOIR POUR ASSISTER A L'INAUGURATION OFFICIELLE DE L'EXPOSITION DE 1924 — LES MODELES EXPOSES

Le salon de l'automobile de 1924 promet d'être un vrai succès car plus de dix mille personnes étaient présentes à l'inauguration officielle qui a eu lieu samedi soir, et malgré cette foule le service d'ordre fut parfait.

Il n'y avait pas à craindre la congestion, car les allées étaient très larges et permettaient à tout le monde de circuler avec la plus grande facilité. La circulation était assurée de façon à ce qu'il y ait un nombre égal de personnes dans chacun des trois étages où se tient le salon.

Le public entrait par la rue Union seulement et cinq ascenseurs rapides le transportait au dernier étage de l'exposition d'où il descendait tranquillement aux deux autres au moyen de larges escaliers pour ensuite, la visite étant terminée, descendre au rez-de-chaussée dans trois grands ascenseurs qui donnaient sur la rue Aylmer, ce qui empêchait l'encombrement. En un mot, l'organisation du salon est parfaite, et M. Adelstan Lévesque, l'habile gérant du salon, n'a rien épargné pour assurer le plus grand succès à ce rendez-vous des amateurs de l'automobilisme.

Les exhibits sont plus complets et plus attrayants qu'ils n'ont jamais été. De nombreuses compagnies telles que la Canadian Fairbanks Morse, Ever-Ready, International Electric Co., Omer Deserres, Snap Cie, et nombre d'autres, qui avaient tenu à exhiber leurs produits les plus nouveaux et les plus complets. Les unes offraient les nouvelles inventions comme les batteries au radio, l'autres un équipement complet pour camper lorsqu'on a une automobile. Plusieurs poussaient la galanterie jusqu'à distribuer à tout le monde des échantillons de leurs produits.

Les plus beaux modèles d'automobiles de toutes les compagnies étaient exhibés. Qui n'a pas admiré la superbe limousine Rolls-Royce, ou encore la majestueuse limousine Packard. D'autres voitures luxueuses intéressaient aussi le public.

Un nouveau modèle en vente sur le marché depuis un mois environ est le Rollin, automobile luxueuse, rapide et confortable, d'un prix fort abordable, nous dit-on.

Plusieurs autres marques comme la Reo, Pierce Arrow, Paige, Hudson, Cadillac, McLaughlin, ce dernier avait le plus grand nombre de modèles exhibés, Maxwell, Jewett, Studebaker, Marmon, Franklin, Chevrolet, Dodge Brothers, Star, Durant, Oldsmobile, Oakland, Chalmers, Chandler, Essex, Ford, Gray-Dort, Hupmobile, Heynes, Lincoln, Overland, Nash, Peerless, Reo, Stearns-Knight, Stutz, Willys-Knight et Winton Six. Toutes ces marques exposaient leurs nouveaux modèles avec les commodités dont ils sont ornés ainsi que la force de leur moteur.

Les camions avaient aussi leur pleine part d'espace. L'on pouvait voir les majestueux camions et autobus Fédéral, Godfredson, International, National, Nash, Pierce Arrow, Reo, Republic, Ruggles, White, Levland, ou encore, pour la livraison légère, le Chevrolet, Dodge, Ford, Garford, Graham, Gray-Dort, Overland, Willys-Knight.

LE CANADIEN PERD CONTRE LES IRLANDAIS

ST-PATRICK A GAGNE PAR 2 A 0 SAMEDI SOIR DANS UNE JOUTE PEU INTERESSANTE. — LA GLACE ETAIT EN FORT MAUVAIS ETAT.

Les amateurs qui se sont rendus à l'Arena Mont-Royal, samedi soir, pour assister à la rencontre St-Patrick-Canadien, ont vu de tout à l'exception d'une partie de hockey.

La glace était dans un très mauvais état et les joueurs ne pouvaient patiner ni contrôler la rondelle et aussi dès qu'ils s'emparaient du caoutchouc ils s'empressaient de le lancer vers les buts ennemis dans l'espoir de prendre le gardien des buts en défaut. Dans une joute comme celle-là, le mérite du club ne comptait pour rien et c'est à la chance seulement que l'on pouvait remporter une victoire.

Le St-Patrick fut le club victorieux car il compta deux points tandis que le Canadien ne put parvenir à loger la rondelle dans les filets des Irlandais de Toronto.

Spraghe Cleghorn, sans le vouloir, a fait cadeau du premier point au St-Patrick et ensuite les Irlandais se barricadèrent en arrière de la ligne bleue pour jouer sur la défense et patiner le moins possible. Les Bleu Blanc Rouge travaillèrent comme des tigres, pour égaler le résultat, mais par chance ou par habileté, John B. Roach ne fut pas prenable en défaut.

Billy Boucher a joué avec son genou malade et il a fait belle figure. Vers la fin de la partie l'effort se fit sentir mais il a fort bien tenu. Aurèle Joliat et Morentz furent partout et ils ont encore accompli des exploits enlevants qui ont tenu tous les spectateurs sur tes épines. Mais ils n'obtinrent aucun résultat. Les deux Cleghorn ont joué une grosse partie sur la défense.

John Roach fut l'étoile de son club. Il a joué une fameuse partie. Il est habile, il ne craint rien et il est particulièrement chanceux.

Jackson, la nouvelle recrue des St-Patrick, fut le joueur le plus en évidence pour les visiteurs. On aurait dit qu'il était dans son élément sur une glace molle. Red Stuart a aussi fait beaucoup de travail. Les autres joueurs n'ont rien accompli de bien extraordinaire.

Ce soir les Sénateurs et les Canadiens renoueront connaissance. Il est certain que la glace sera en bien meilleure condition que samedi. Il faisait froid hier soir et immédiatement après les séries de la Ligue de la Cité et du District, le patinoir a été arrosé. On est donc certain d'une belle couche de glace pour ce soir.

Le président Calder a annoncé, hier soir, que Art Ross dirigerait la partie Canadien-Ottawa. Ross a été l'arbitre de la partie de samedi et il a donné satisfaction aux deux clubs. Il a fait preuve d'un jugement remarquable. Il a tenu compte de l'état de la glace, et il n'a puni que ceux qui faisaient exprès de faire tomber leurs adversaires.

Alignement des équipes et sommaire de la joute de samedi soir:

St-Patrick		*Canadien*
Roach	Buts	Vézina
Corbeau	Point	S. Cleghorn
Stuart	Couvert	O. Cleghorn
Noble	Centre	Boucher
Adams	Avant	Joliat
Dye	Avant	Morentz

Substituts. — St-Patrick: Arbour, Andrews, Jackson; Canadien: Mantha, Malone, Cameron.

Arbitre: "Art" Ross.

Juges de buts: Richer et Eug. Gauthier.

SOMMAIRE

Première période
Pas de point.

Deuxième période
1—St-Patrick — Dye 3.20
2—St-Patrick — Noble 15.20

Troisième période
Pas de point.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
xOttawa	8	2	16
St-Patrick	6	5	12
xCanadien	4	6	8
Hamilton	3	8	6

x—Une joute remise, qui sera disputée ce soir à l'Arena Mont-Royal.

Parties de mercredi prochain.—Ottawa v St-Patrick; Canadien à Hamilton.

LIGUE DE LA CITE ET DU DISTRICT

SOREL A TRIOMPHE DE POINTE-CLAIRE PAR 1 A 0 TANDIS QUE LES VOLTIGEURS N'ONT EU AUCUNE DIFFICULTE A VAINCRE LE BEAURIVAGE

Une foule d'environ deux mille personnes s'était rendue à l'Arena, hier soir, pour assister aux parties de la Ligue de la cité et du district, et a vu du jeu intéressant, surtout dans la première, où Sorel causa une surprise en battant le Pointe-Claire, par 1 à 0. L'équipe soreloise s'est beaucoup améliorée depuis sa partie de dimanche dernier, et les avants ont travaillé avec plus d'ensemble. Cependant, le Sorel doit sa victoire au travail de sa défense qui a complètement brisé les attaques rapides des avants du Pointe-Claire, et aux arrêts de toute beauté de Beaulac, dans les buts.

Dans la seconde partie, les Voltigeurs ont affiché une supériorité marquée sur le Beaurivage et lorsque se termina la troisième période, les Voltigeurs triomphaient par 8 à 4.

PREMIERE PARTIE

Alignement des équipes:

Sorel		Pte.-Claire.
Beaulac	buts	Jérôme
Guèvremont	défenses	N. Brunet
Pontbriand,	défenses	L. Brunet
Larochelle, W.	centres	Lavery
Larochelle, A.	avants	Daignault
Latraverse	avants	Mallette
Guèvrement Hy.	subs.	Brunet
Chrétien		Boileau
De Grandpré	subs	Ouimet
		Houck

SOMMAIRE

Première période
Pas de point.

Deuxième période
Pas de point.

Troisième période
1. Sorel, Latraverse, 5 minutes.

DEUXIEME PARTIE

Alignement des équipes:

Beaurivage		Voltigeurs
Boulanger	buts	Morin
Valois	défense	Pearson
Charron	défense	Leduc
Duclos	centre	H. Lépine
Savard	avant	A. Lépine
Sullivan	avant	Doc. Kent
Cole	subs	Crevier
Arnold		L. Kent
Burnett		Paiement
Walver		Lépine, Vien

SOMMAIRE

Première période
1. Beaurivage, Savard, 5 m.
2. Voltigeurs, Pearson, 4 m.
3. Voltigeurs, D. Kent, 2 m.
4. Voltigeurs, Pearson, 4 m.

Deuxième période
5. Voltigeurs, H. Lépine, 8 m.
6. Voltigeurs, Pearson, 10 sec.
7. Voltigeurs, Leduc, 5 sec.
8. Voltigeurs, L. Kent, 3 m.

Troisième période
9. Voltigeurs, Pearson, 20 sec.
10. Beaurivage, Duclos, 4 m.
11. Beaurivage, Sullivan, 5 m.
12. Beaurivage, Arnold, 10 sec.

St-Frs.-Xavier se fait battre

Trois joutes intéressantes ont été disputées hier après-midi dans la Ligue Mont-Royal, à l'Hippodrome de la partie nord. La glace était en assez bonne condition et le jeu fut passablement rapide. Dans la première partie, le Gray a défait le St-François-Xavier par 2 à 0: dans la deuxième, l'Eureka a battu l'Antonio, par 1 à 0 et dans la troisième joute, les clubs Tacoma et C. P. Verdun ont fait partie nulle. Le résultat fut de 3 à 3.

LES SERIES DE LA M.B.A.

Les joutes disputées dans les series de la "Montreal Bowling Association" ont donné les résultats suivants:

CANADIEN

Jacman	187	189	137— 515
Jodoin	125	168	182— 475
Foucher	170	168	158— 496
Bédard	181	182	171— 534
Labelle	211	222	233— 666
Totaux	876	921	881—2686

BESSNER

Suarez	150	167	189— 506
Tabrett	174	144	162— 480
Weinfield	157	180	153— 498
Mahoney	211	183	183— 577
Bessner	167	169	175— 511
Totaux	859	813	862—2552

EMERALD

Bolduc	153	180	180— 513
Kemp	171	162	202— 535
Maurice	138	141	166— 445
Frigon	148	177	156— 481
Benard	238	189	158— 585
Totaux	848	849	862—2559

STRACHAN

Bryson	211	141	192— 544
Sullivan	156	201	185— 542
Sparey	203	191	201— 595
Desautels	190	170	201— 561
Talbot	181	203	203— 587
Totaux	947	906	982—2829

BRAMSON

Parent	173	157	162— 492
Scott	160	171	151— 482
Slatkoff	131	129	128— 388
Tarte	147	134	157— 438
Sparey	188	145	162— 495
Totaux	799	736	760—2295

ROVER

Watt	126	203	150— 479
Paton	160	132	145— 437
Murphy	151	111	124— 386
Philip	156	173	156— 485
Noseworthy	114	125	142— 381
Totaux	707	744	717—2168

POINTS

Bunney	215	225	168— 608
Potter	101	163	174— 438
Savage	172	147	151— 470
Ryan	144	157	168— 469
Dawe	213	160	165— 538
Totaux	845	852	826—2523

ARTCOR

Holt	126	146	172— 444
Shipton	164	145	159— 468
J.-P. Shipton	155	170	156— 481
Bell	176	153	157— 386
Armstrong	154	175	148— 477
Totaux	775	789	792—2356

	Dominion	Messenger	Signal	
McGee	152	133	156—	441
Rooke	119	133	...—	252
Draycott	170	156	145—	471
LeMesurier	146	141	146—	433
Gardner	135	154	155—	444
Mearhey	...	...	134—	134
Totaux	722	717	736	2175

Hochelaga "C"

Jobin	157	150	137— 444
Orphanats	207	138	211— 556
Crète	170	148	166— 484
Doyle	180	182	164— 526
Dubé	164	146	119— 429
Totaux	878	764	797 2439

Balmoral

Sarrazin	128	114	176— 418
Nadon	157	135	132— 434
Decelles	144	115	190— 449
Granger	134	155	153— 442
Lauzon	160	139	153— 452
Totaux	723	658	804 2185

North End

Davis, jr.	144	162	140— 446
Dockrill	198	150	156— 504
Bentley	129	160	183— 472
Gyster	188	119	102— 411
Williams	207	156	148— 511
Totaux	866	747	731 2344

C. N. R. Usines

Turnhill	140	133	141— 414
Cuthbert	146	140	157— 443
Jones	151	180	138— 469
McCarthy	93	175	139— 407
Anthony	123	133	138— 394
Totaux	653	761	713 2127

Plaza

Lafrance	141	165	153— 459
H. Bélanger	125	151	143— 419
Fosbrooke	201	123	143— 467
Marineau	171	155	174— 500
Totaux	807	773	779 2459

Lachine Blanc

Lepage	149	178	150— 477
Larivée	143	153	152— 448
Rodrigue	174	149	153— 476
Leblanc	190	141	173— 504
St-Denis	167	161	220— 548
Totaux	823	782	848 2453

J.-J. Joubert

Leclair	154	170	204— 528
Chevalier	140	123	153— 416
Dorion	146	142	142— 430
Major	137	168	175— 480
Tessier	189	167	142— 498
Totaux	766	770	816 2352

Bengard

Landry	168	189	142— 499
Jacques	178	146	187— 511
Holstein	208	147	157— 512
Robillard	170	224	204— 598
Maloney	176	153	177— 506
Totaux	900	859	867 2626

Maisonneuve

Hurtubise	152	153	161— 466
Lachance	138	116	162— 406
G. Lachance	160	147	145— 452
Méloche	107	128	127— 362
Bélanger	150	143	163— 456
Totaux	707	687	758 2142

Le Ste-Anne est écrasé

Québec, 21. — Les Sons of Ireland, de la ligue de l'Est du Canada, se sont joués des équipiers du Sainte-Anne, de la ligue de la Cité de Montréal, dans une partie d'exhibition disputée ici hier soir. Le résultat fut de 9 à 1 en faveur des Québecois.

T.-RIVIÈRES A TRIOMPHÉ DU NATIONAL

LES TRIFLUVIENS ONT BATTU LE VIOLET ET BLEU PAR 1 à 0 HIER SOIR. — QUENNEVILLE COMPTE L'UNIQUE POINT DE LA JOUTE

Les Trois-Rivières, 21, (D.N.C.) — Deux mille cinq cents personnes ont acclamé frénétiquement la victoire du Trois-Rivières contre le National à l'Arena, hier soir. Au cours de soixante minutes de jeu acharné, sur une glace qui laissait à désirer, le Trois-Rivières est sorti vainqueur par un à zéro. Le seul point de la partie fut compté durant la seconde période par Quenneville qui prit une passe de Desbiens et déjoua Gervais, le gardien de buts du National, en lançant avec précision dans le coin du filet.

Ce fut sans contredit la plus belle partie jouée ici. Les deux clubs étaient au grand complet. C'était la première partie de Rhéaume sur la glace locale, dans les buts du Trois-Rivières. Sa présence dans les buts ainsi que le changement fait dans l'alignement des avants ont eu beaucoup à dire dans le résultat final. Le National avait son équipe régulière et fit un fréquent usage de substituts. Trois-Rivières n'eut que deux fois, et pour de très brefs moments, recours à des substituts. Dans ces deux cas, Gill fut appelé à jouer.

Il était huit heures et demie quand la rondelle fut mise au jeu par l'arbitre Adrien Bellefeuille. Il n'y eut pas un seul arrêt et à dix heures et quinze minutes la foule quittait l'Arena.

La partie a été jouée à une grande allure dès le début. Dès la première période, les deux clubs firent des efforts pour essayer de prendre les devants. Durant ce premier vingt minutes, le National se montra assez souvent dangereux, multipliant les descentes. Mais les avants trifluviens lui tinrent tête et ne cessèrent de se porter à l'attaque. Ils furent brillamment secondés par la défense locale. Neville Desbiens et Quenneville tentèrent maintes combinaisons, mais la glace rendait le maniement de la rondelle assez difficile. Ce sont peut-être les défenses, de part et d'autre, qui se ressentirent le plus de la condition de la glace. Richardson échoua dans plusieurs descentes parce que la rondelle refusait de suivre. Le travail fut assez ardu pour les gardiens de buts, mais ce fut Gervais qui eut le plus à faire. Quand la cloche sonna pour annoncer la fin de la première période, il n'y avait plus de doute que la lutte serait très chaude et que le club qui l'emporterait n'obtiendrait la victoire que par un faible résultat. Tout compté, Trois-Rivières avait cependant eu l'avantage au cours de la période. Le National avait souvent fait appel à des substituts, mais les devants trifluviens, qui n'avaient pas quitté la glace semblaient frais et dispos.

La seconde période débuta à une vive allure. Elle n'avait pas encore duré trois minutes quand Desbiens réussit à s'emparer de la rondelle. Il déjoua la défense du National, puis passa à Quenneville sur la bande. Ce dernier lança avec précision et Gervais fut pris en défaut.

Des applaudissements frénétiques accueillirent ce premier point dont la suite allait démontrer toute l'importance.

Ce fut peut-être au cours de cette période que s'affirma le plus la supériorité du Trois-Rivières. Une vingtaine de secondes après avoir compté ce premier point, le club local vint tout près de répéter et Gervais fut bien chanceux de s'en tirer. La rondelle fut maintenue la plus grande partie du temps dans le territoire du National. Jacobs et Hefferman tentèrent maintes fois de pénétrer la défense trifluvienne, mais ils échouèrent toujours. Et chaque fois, Béchard ou Richardson en profitèrent pour porter la rondelle en territoire ennemi. Ils furent brillamment secondés par les avants. Gervais dut se dépenser dans les buts du National et faire un grand nombre d'arrêts. La ligne d'avants du National ne cessa de se modifier. Les visiteurs étaient riches en bons substituts et en firent un généreux usage tant pour essayer d'égaliser durant cette période que pour ménager leur club pour la période finale. Trois-Rivières continua à maintenir pratiquement toujours la même ligne d'avant. Au son de la cloche, Trois-Rivières menait encore le jeu.

C'est avec la dernière énergie que le National se lança dans la troisième période. Il consacra tout son effort à l'attaque. Avec une ligne d'avants qui n'avaient pas été surmenés, il tentait d'égaliser au moins les chances. Il continua à faire un fréquent usage de substituts. Trois-Rivières ne donna un peu de répit qu'à Desbiens qui n'était pas traité trop légèrement par le club adversaire. Encore ne fut-ce que pour une très courte période.

Les premières dix minutes de jeu furent assez bien partagées, mais les cinq qui suivirent furent témoins d'un suprême effort du National. Ils jouèrent le tout pour le tout, essayant autant que possible de se coller aux buts de Rhéaume, mais cette tactique échoua et Trois-Rivières y répondit par une série d'attaques dangereuses sur les buts de Gervais. Jacobs et Hefferman redoublèrent d'efforts, mais souvent ils ne réussirent même pas à pénétrer dans le territoire du Trois-Rivières. Les dernières minutes de cette période furent tout autant et sinon plus dans le territoire du National que dans celui du club local. Sentant qu'il tenait la victoire, avec le point compté dans la deuxième période, le Trois-Rivières ne prenait aucun risque contre les attaques du National et ses avants se repliant rapidement sur sa défense composaient avec un mur infranchissable. La rondelle était dans le territoire du National quand la cloche annonça la fin de la partie et la première victoire de l'équipe locale.

Bien que très vive et très ardente, la partie ne fût pas brutale. Il y eut bien des mises en échecs pas trop douces. Sous ce rapport ce furent surtout les visiteurs qui pêchèrent, mais pas assez pour que l'arbitre jugea à propos d'intervenir. Les hors jeu furent assez fréquents et sous ce rapport l'arbitre se montra sévère.

De nombreux paris avaient été faits sur l'issue de cette partie.

Alignement des équipes:

Trois-Rivières		National
Rhéaume	but	Gervais
Béchard	défense	Jacob
Richardson	défense	Hefferman
Quenneville	centre	Valois
Neville	aile	Dufresne
Desbiens	aile	Lamarre
Gill	subst.	Campbell
Gagnon	subst.	Lalonde
Rouleau	subst.	Brisebois

Arbitre: Adrien Bellefeuille; juge des pénalités, J. Lamothe; chronométreur: J.-H. Warren.

SOMMAIRE

Première période
Pas de point.

Deuxième période
Trois-Rivières, Quenneville.

Troisième période
Pas de point.
Résultat final: Trois-Rivières 1; National 0.

HAMILTON PERD CONTRE OTTAWA SAMEDI SOIR

LES TIGERS SE FONT BATTRE PAR LES SENATEURS APRES UNE PERIODE SUPPLEMENTAIRE. — DENNENY COMPTE LE POINT DECISIF

Ottawa, 21. — Les Sénateurs ont encore amélioré leur position dans la Ligue Nationale en battant les Tigers d'Hamilton, par 2 à 1, samedi soir. Cy. Denneny a compté le point décisif, après 3 minutes 23 secondes de jeu supplémentaire.

Le temps supplémentaire entre Ottawa et Hamilton semble maintenant naturel. Leurs trois dernières parties ont nécessité du temps additionnel et les Sénateurs ont gagné deux parties alors que les Tigers en ont décroché une.

Il n'y eut pas beaucoup de différence du jeu. Naturellement, Forbes fut grandement responsables et la belle tenue des visiteurs. Le petit gardien des buts a encore donné une performance superbe et s'il n'avait pas fait si belle figure, les locaux l'auraient emporté par une marge confortable. Il a accompli un travail colossal et on se fera une idée de sa tâche en mentionnant que dans la troisième période, il a arrêté quinze coups dangereux, alors que Benedict n'en eut que deux à détourner.

Pour les visiteurs, Forbes fut le joueur le plus brillant. Randall et Spring ont aussi joué une bonne partie. Burch fut le meilleur à l'attaque. Le vétéran Prodgers a bien joué par moments et les frères Green étaient en meilleure condition que lors de leur première apparition ici. Bouchard n'a joué que dans la période supplémentaire.

Denneny a été le héros de la partie à cause de son point, mais Boucher fut l'homme le plus effectif sur la glace. Il fut fort bien secondé par Hitchman, Broadbent a joué une grosse partie et Nighbor a fait un beau travail. Clancy a joué sur l'attaque et Campbell a remplacé Broadbent de temps en temps. Le bras malade de Denneny lui a beaucoup nui et il dut se faire remplacer à plusieurs reprises.

Alignement des équipes:

Hamilton		Ottawa
Forbes	buts	Benedict
Randall	défense	Boucher
Spring	défense	Hitchman
Burch	centre	Nighbor
Roach	aile	Denneny
Prodgers	aile	Broadbent
R. Green	subst.	Helman
S. Green	subst.	Clancy
Bouchard	subst.	Darragh
	subst.	Smylie
	subst.	Campbell

SOMMAIRE

Première période
1—Hamilton: Prodgers, ... 15.15

Deuxième période
2—Ottawa, Broadbent 7.00

Troisième période
Pas de point.

Période supplémentaire
3—Ottawa, Denneny 3.25

Arbitre: Lou Marsh, Toronto.

Le Montagnard au Luxor Inn

Les membres du club de raquetteurs le Montagnard se sont rendus à Lachine hier midi où ils prirent le dîner au "Luxor Inn".

Vingt-six membres ont répondu à l'invitation de M. J.-A. Morand, président de la sortie, et nos gais lurons, amateurs de longues marches, ont été servis à souhait. Après être descendus du tramway à Montréal-Ouest nos raquetteurs formèrent les rangs, drapeau et corps de clairons en tête, et entreprirent la marche entre cette municipalité et Lachine. Le trajet, qui était de cinq milles environ, a été effectué en moins de deux heures.

Au "Luxor Inn" les raquetteurs furent reçus par M. Gédéon Forest, propriétaire de ce rendez-vous de sportsmen, et de dire qu'après une marche semblable l'appétit était bien prononcé et que nos Montagnards firent honneur au menu qui était des plus succulents.

Le repas terminé il y eut chant, danse et amusements divers et après avoir passé un agréable après-midi nos lurons revinrent à la ville en gardant un excellent souvenir de leur visite au "Luxor Inn".

Les raquetteurs qui prirent part à la marche furent les suivants: M. Narbonne, R. Morand et A. Lamoureux, mascottes; E. Lefrançois, J. A. Morand, T. Couillard, Dr L.-O. Geoffrion, J.-A. Panneton, D. Lefebvre, X.-E. Narbonne, Lamoureux, Legault, Goudron, Roy, Bérubé, A. Martineau, Jourdenais, Girardin, Vachon, Rocheleau, Renaud, Labbé, Desrochers, Viau, J. Martineau, Gagné.

(Suite à la dernière page)

EXPOSITION D'AUTOMOBILES
AUJOURD'HUI ET TOUTE LA SEMAINE
9.00 A.M. à 11.00 P.M.
Admission - - - - 50c
EDIFICE MORGAN
Rues Union et Ste-Catherine

SOIREE DE GALA
MERCREDI, 23 JANVIER
Admission - - - - $1.00

Cartes d'Affaires et Cartes Professionnelles

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE
AVOCATS
30, rue St-Jacques Tél. Main 1761
Joseph Archambault, C.R., M.P., Emile Marcotte, LL.B., J.-Edm. Gagnon, LL.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., LL.L
AVOCAT
Bureau du jour: 30, rue Notre-Dame ouest
Immeuble Duluth, chambre 21
Tél. Main 8228
Aviseur légal de l'Association des Hommes d'affaires de Montréal-Nord.

Jacques Cartier, LL.L. Tél. Main 5328
Jean-Victor Cartier, LL. L.
L.-J. Barcelo, LL. B.
CARTIER ET BARCELO
AVOCATS
Chambre 708a, Immeuble "Power"
83 ouest, rue Craig. Montréal.

ARTHUR LALONDE
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Etudes Forest, Lalonde et Coffin
Edifice du Crédit Foncier — Montréal
Résidence, téléphone: Est 2281

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5154 30, rue St-Jacques
P. St-Germain, LL.L., L. Guérin, LL.L.
P. Panet-Raymond, LL.L.

Anatole Vanier Guy Vanier
VANIER & VANIER
AVOCATS
Tél. Main 2632 97 rue St-Jacques

MERCIER, MERGLER, SAUVAGE
AVOCATS ET PROCUREURS
71a, RUE ST-JACQUES MONTREAL
Chambres 600-606. Tél. Main 8297
W.-F. Mercier, LL.L., J.-K. Mergler, B.C.L.
Albert Sauvage, B.C.L.

JEAN-C. MARTINEAU
B.A., L.L.L.
AVOCAT ET PROCUREUR
Imm. Versailles, 90, rue Saint-Jacques
Tél. Main 140. MONTREAL

HENRI MACKAY, LL. L.
AVOCAT
180, rue St-Jacques. Chambre 315
Tél. Main 6313

A. S. ARCHAMBAULT, C.R.
AVOCAT
43, Côte de la Place d'Armes
Chambres 420 et 421
Téléphone Main 1839 Montréal

COMPTABLES

P. A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIE
(Chartered accountant)
Chambre 315
Edifice "Montreal Trust"
11, Place d'Armes. Tél. Main 4912

PETRIE, RAYMOND & CIE
Comptables certifiés
Vérificateurs
J.-T. Raymond, L.A. A.-J.-M. Petrie, L.A.
Suite 909-910, 120, rue St-Jacques, Montréal
TEL. MAIN 2758

DENTISTES

DR AD. L'ARCHEVEQUE
CHIRURGIEN
DENTISTE
Téléphone St-Louis 1301
468, Parc LaFontaine Montréal

IMPORTATEURS DE FERRONNERIE

I.-L. LAFLEUR, LTEE
Importateurs de
FERRONNERIES, PEINTURES, ETC.
366, Notre-Dame Ouest
TEL. MAIN 6707
Entrepôt: BOULEVARD DECARIE
Téléphone Westmount 7020
Ciment, Brique, Sable, Bois, Charbon, Foin Grains Glace.

NOTAIRES

CHS ARCHAMBAULT
NOTAIRE
755, AVENUE MONT-ROYAL EST
Tél. St-Louis 2143

F.-X. FOREST, B.A., L.L.L.
NOTAIRE
COMMISSAIRE, C. S.
180, St-Jacques, Ch. 409, Tél. M. 2503

Placements d'argent, Organisation de Compagnies
HORACE LIPPE
NOTAIRE
11, Place d'Armes. Tél. Main 3228
Administration de propriétés, etc

L.-D. CLEMENT
NOTAIRE
30, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 8558. Rés. Westmount 1190j

AUTOMOBILE

POUR VOTRE
TAXI
Plateau 920
GIROUARD AUTO SERVICE

RELIEURS ET REGLEURS

RELIEURS & REGLEURS
VILLEMAIRE & FRERE
REGLAGE ET COUVERT A FEUILLES MOBILES DE TOUT GENRE
Main 1735. 27, Notre-Dame E.

RELIEURS & REGLEURS
CONSTANTINEAU, PELLETIER et WILSON, Ltée
Réglage et couverts à feuilles mobiles de tout genre.
Main 956. 7 est, Notre-Dame

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 3983-4552 MONTREAL

MEDECINS

DR J. M. E. PREVOST
Des hôpitaux de Paris, Londres et New-York
Clinique privée pour le traitement des maladies intimes de l'homme et de la femme; voies urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes.
460, rue Saint-Denis, Montréal
TEL. EST 7580

Consultations de 2 à 5 p.m. Est 6734
DR A. DESJARDINS
Médecin de l'Institut Ophtalmique
Maladies des yeux, des oreilles du nez et de la gorge
523, RUE ST-DENIS, en face du carré St-Louis

DR ALBERIC MARIN
295, RUE SAINT-DENIS
Tél. Est 6958 Montréal

DR GABRIEL LAMBERT
Spécialiste pour le Diabète
Traitements scientifiques
"INSULINE"
Tél. Est 1954 — 560, Saint-Denis

PROFESSEURS

DROIT, MEDECINE, PHARMACIE, ART DENTAIRE
Cours préparatoires du professeur
RENE SAVOIE I. C. et I. E.
Bachelier ès arts, ès sciences appliquées
Cours classiques, cours commercial, leçons particulières.
Elèves acceptés en tout temps
Prospectus envoyé sur demande
238, RUE ST-DENIS TEL. EST 6162
Près de l'Ecole Polytechnique

LEBLOND DE BRUMATH
259, RUE ONTARIO EST
Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation aux examens établi à Montréal
Qui veut devenir rapidement MEDECIN? AVOCAT? DENTISTE? PHARMACIEN?

INSTITUT LAROCHE ENRG.
Cours classique — Brevets
Cours commercial
303, RUE SAINT-DENIS
(En face du théâtre St-Denis)

Manufacturiers de Carrosseries

JOS. BONHOMME, LTEE.
AUTOMOBILES FORD
Manufacturiers de carrosseries de livraison. Réparations de tout genre. Vendeurs autorisés de l'automobile Ford. Toujours en main: runabout, touring, coupé, sédan et camions. Pièces de rechange.
200, RUE GUY

CADRES! MIROIRS! MOULURES!
La Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, ETC.
Gros et Détail
Bureau et Magasin: 58, rue St-Laurent. Manufacture: 7, rue Clarke
MONTREAL, QUE.
Tél. Plateau 2613

ANTIKOR-LAURENCE
ENLÈVE PROMPTEMENT LES CORS VERRUES ET DURILLONS.
SÛR, EFFICACE, SANS DOULEUR —
EN VENTE PARTOUT 25¢ le flacon
FRANCO PAR LA POSTE
PHARMACIE LAURENCE MONTREAL

POLITIQUE ANGLAISE

CHURCHILL NE PEUT RIEN CHANGER À LA SITUATION

L'amendement de non-confiance sera adopté ce soir et M. Baldwin sera renversé du pouvoir — Le roi et le parti travailliste.

Londres, 21, (S.P.A.) — M. Winston Spencer Churchill propose que le parlement continue à débattre l'adresse en réponse au discours du trône et qu'en cas de motion de non-confiance dans le gouvernement, le document répudie le socialisme. Mais cela n'avance rien. Cette suggestion réussira peut-être à détacher quelques libéraux de l'amendement travailliste, mais elle ne réglera pas la crise.

Les autres attaques de M. Churchill contre les travaillistes au cours de l'élection n'ont servi qu'à le faire battre par un chaleureux partisan de l'impôt sur le capital. Tout indique dans le moment qu'avant minuit ce soir l'amendement de non-confiance présenté par M. John-Robert Clynes aura été adopté par une assez grosse majorité et qu'alors M. J.-Ramsay MacDonald fera clore le débat et ajourner la Chambre afin de permettre au gouvernement d'étudier sa position.

Il est hors de doute que le gouvernement va décider de donner de démission. Le premier ministre Stanley Baldwin conseillera alors au roi de mander M. MacDonald en sa qualité de chef du parti le plus nombreux à la Chambre après le parti conservateur. Le roi a toujours traité les chefs travaillistes avec courtoisie. Il n'a jamais fait preuve de la moindre partialité ni des sympathies ou antipathies qui caractérisent les relations de la reine Victoria avec ses ministres. Il n'y a par conséquent pas la moindre raison pour supposer que le roi va se départir de la coutume constitutionnelle en n'invitant pas M. Ramsay MacDonald à former un gouvernement.

Les potins politiques ont eu beau jeu durant la fin de semaine. Un grand nombre de politiciens ont regretté la perte de temps causée par l'insistance des chefs libéraux à remettre le vote sur la motion de non-confiance travailliste, vote qui aurait aussi bien pu se prendre vendredi tel que prévu.

Le délai a fait l'affaire des travaillistes, s'il a désappointé les conservateurs qui comptaient sur une eventualité qui aurait sauvé le gouvernement Baldwin. Il donnait à M. MacDonald et à ses collègues un temps précieux pour arrêter leurs plans.

Chose surprenante, M. MacDonald ne paraît pas avoir pour remplir son premier ministère les difficultés qu'on prévoyait il y a quelque temps. D'après la loi, il faut qu'un certain nombre de ministres appartiennent à la Chambre des lords. On supposait d'abord que cela présenterait une difficulté pour M. MacDonald et qu'il serait obligé de créer des lords dans ce but.

Aux dernières nouvelles, la chose peut n'être pas nécessaire, car certains lords indépendants, sans attache de parti, tels que lord Milner, lord Harding et lord Parnoor ne feraient pas de difficulté à entrer dans le gouvernement travailliste. On affirme également que M. Oswald-E. Mosley, gendre de lord Curzon, secrétaire des affaires étrangères, indépendant en politique, politicien brillant et capable, sera élevé à la pairie et entrera dans le cabinet MacDonald.

On disait que le vicomte Cecil de Chetwood, mieux connu sous son ancien titre de lord Robert Cecil, consentirait peut-être à entrer dans le ministère MacDonald afin de continuer son oeuvre pour la Société des nations, mais on apprend que l'idée lui répugne et qu'il se retirera momentanément de la politique pour faire une tournée d'études en Europe.

Il importe de noter la somme considérable de conseils gratuits et importants qu'offre à M. MacDonald la presse conservatrice et libérale, au sujet de la manière de diriger les affaires étrangères du pays afin d'assurer le lien de continuité traditionnelle dans la politique étrangère anglaise.

LES REPARATIONS

L'autre comité est en fonctions

LES EXPERTS EUROPEENS QUI ETUDIERONT LES MOYENS DE RAPATRIER LES CAPITAUX ALLEMANDS TIENNENT AUJOURD'HUI LEUR PREMIERE SEANCE

Paris, 21 (S.P.A.) — Le deuxième comité d'experts créé par la commission des réparations pour retrouver les capitaux allemands exportés à l'étranger et aviser aux moyens de les faire rentrer au pays tiendra sa première séance à l'hôtel Astoria aujourd'hui. M. Henry-M. Robinson, de Los-Angeles, Californie, est le représentant officiel des Etats-Unis, M. Reginald McKenna, directeur de la *London City and Midland Bank* et ancien chancelier de l'Echiquier, préside ce comité.

M. McKenna est arrivé à Paris hier soir. Les autres experts sont: MM. Mario Alberti, pour l'Italie; Albert Janseen, pour la Belgique; André Laurent-Atthalin, directeur de la aBnque de Paris et des Pays-Bas, pour la France.

Le public français en général et le monde officiel s'intéressent profondément au travail de ce deuxième comité. On en attend des résultats tangibles, en dépit de l'ardeur avec laquelle le comité Dawes débuta et qui s'est considérablement ralentie depuis.

Au parlement, vendredi, M. Poincaré a fait une longue observation à propos du travail des deux comités d'experts. "A mon avis, dit le président du conseil, le travail des comités constitue les premières démarches vers un règlement général de la question des réparations."

Au sujet du deuxième comité, M. Poincaré a déclaré: "Il étudiera les moyens de rapporter en Allemagne le capital subrepticement exporté. Peut-être nous donnera-t-il même des indications et des conseils qui seront utiles pour régler la question que j'ai discutée avec la commission financière de la Chambre des députés ce matin."

M. Poincaré a été en consultation pendant trois heures avec la commission des finances au sujet des moyens à prendre pour arrêter la dévalorisation du franc. Au cours de la séance il fut question de l'exportation des capitaux français comme l'une des causes de la dépréciation.

DECEPTION DU GENERAL DAWES

"Le général Dawes avait oublié le golf", dit "Paris-Midi" dans un article intitulé "Politique et golf", et faisant le récit des investigations des experts.

"A peine était-il arrivé à Paris, ajoute le journal, que le général Dawes prononçait un discours d'inauguration qui bouleversa toutes les coutumes oratoires et les préjugés diplomatiques de la vieille Europe. Il voulait faire la même chose des traditions bureaucratiques et des méthodes archilentes des experts européens. En bon Américain, il ne peut comprendre pourquoi on différerait au lendemain un chose que l'on peut faire aujourd'hui.

"Ainsi, le général Dawes prépara son petit plan, assurant une logique division du travail. Le premier comité d'experts devait être divisé en deux sections, l'une pour étudier le budget allemand, l'autre, la restauration du mark. Un sous-comité de deux membres devait découper des extraits de documents pour les sections. Mais le général Dawes éprouva son premier désappointement lorsqu'il constata que les experts européens désiraient être membres de chaque section et de chaque sous-comité.

"En deuxième lieu, le général s'attendait que les experts travaillent matin, après-midi et soir, sans même se reposer le dimanche. Il avait compté sans l'impossibilité pour les experts anglais de se passer du délassement de la fin de semaine et du golf du samedi. Ainsi la première semaine se passa et le travail ne fut fait qu'à demi."

CE QU'EN PENSE L'ALLEMAGNE

Berlin, 21 (S.P.A.) — A une réception de journalistes étrangers, samedi, le Dr Stresemann, ministre des affaires étrangères, parlant de la situation polique générale, souligna l'activité des deux comités d'expert à Paris et déclara que tout le monde politique suit leur travail avec l'intérêt le plus intense. Pour l'Allemagne, il est d'une importance primordiale que les deux comités réussissent à résoudre la question des réparations.

Naturellement, fit le ministre des affaires étrangères, le gouvernement fera de son mieux pour faciliter la tâche des comités. Il sera particulièrement heureux de recevoir ces experts à Berlin.

M. Meighen à Valleyfield

Valleyfield, 21, (D.N.C.) — M. Arthur Meighen est allé prêcher le bon évangile, hier, à Valleyfield. Il a parlé avec ses collègues durant quatre heures en tout. On y a jasé un peu de tout.

M. Meighen s'est réclamé de Cartier et de MacDonald au point de vue impérialisme et a protesté qu'il n'était pas plus impérialiste qu'eux.

M. Meighen a parlé en français et ma foi s'en est fort bien tiré. On dit que dans quelques mois il sera d'un bilinguisme à peu près parfait, fait.

ANGLETERRE

LA GRÈVE DES CHEMINS DE FER

LES MECANICIENS ET LES CHAUFFEURS DE LOCOMOTIVES QUITTENT LEUR POSTE, SAMEDI SOIR A MINUIT — MOBILISATION DES AUTOMOBILES ET DES CAMIONS

Londres, 21. (S.P.A.) — Une grève des employés de locomotives, y compris mécaniciens et chauffeurs, a éclaté à minuit. La nouvelle a été annoncée au bureau de l'union.

Cette grève a été déclarée sans l'appui de l'Union nationale des cheminots et de l'Association des employés de bureau, dont les membres resteront à l'ouvrage tant qu'on ne les forcera pas à prendre la place des grévistes.

Les dépêches de la province parlent d'assemhblées de grève dans tous les grands centres ferroviaires, mais il sera impossible de savoir avant quelques heures si le décret de grève a été partout respecté.

Les voyageurs qui sont partis hier soir pour de longs voyages ont été avertis par les fonctionnaires des chemins de fer qu'ils n'arriveraient peut-être pas à destination. La plupart des compagnies ont publié des affiches annonçant une diminution de service et que les marchandises ne seraient transportées qu'aux risques de l'envoyeur.

L'un des premiers efforts de la grève à Londres a été d'immobiliser tous les trains de minuit à destination de l'Ecosse, du nord du pays de Galles et d'empêcher les premières éditions des journaux de Londres d'être mises sur le train.

Les gérants des journaux avaient pris les précautions les plus minutieuses contre cet inconvénient. Les rues voisines des journaux étaient bordées de voitures automobiles de toutes sortes, louées pour faire la livraison des journaux à la campagne.

M. John Henry Thomas, secrétaire général, et M. C. T. Cramp, président de l'Union nationale des cheminots, ont publié un communiqué déclarant que le compromis suggéré par le congrès des "trade-unions" avait été jugé acceptable par les compagnies, mais qu'il avait été rejeté par l'Union des employés de locomotives et qu'il n'y avait d'autre alternative que de dénoncer la grève comme l'Union l'a fait vendredi.

On est à organiser la livraison par automobile et le ravitaillement pour la durée de la grève. L'opinion générale veut que la grève soit de courte durée parce que les mécaniciens et les chauffeurs ne sont pas enthousiastes pour la grève en certains endroits.

A Birmingham, par exemple, où un grand nombre d'employés de locomotives sont également membres de l'Union nationale des cheminots, le désaveu est prononcé. On croit qu'il y aura beaucoup de réfractaires. Le secrétaire Bromley, de l'Union des chauffeurs et mécaniciens, a déclaré hier soir que les employés de locomotives ne diraient rien si le gouvernement faisait transporter la poste et les vivres, mais qu'ils verraient d'un mauvais oeil un gouvernement travailliste essayer de faire marcher les chemins de fer pendant une grève.

Bromley ne prêtera probablement pas l'oreille aux observations de ceux qui lui diront qu'il fait tort au parti travailliste au moment où celui-ci est pour prendre la direction des affaires du pays. On dit que Bromley ne goûte guère la personnalité de M. J. H. Thomas, secrétaire de l'Union nationale des cheminots, qui occupera probablement un haut poste dans le gouvernement travailliste.

On affirme qu'on fomentant ce malaise Bromley a voulu faire de la réclame à son syndicat et si vraiment telle fut son intention, il s'est acquis une popularité différente de celle qu'il prévoyait.

Un journal conservateur laisse entendre que la grève des mécaniciens et des chauffeurs de locomotives est une affaire montée pour donner une chance d'intervention au prochain gouvernement travailliste, dont le prestige grandirait s'il effectuait un règlement. On refuse de croire que Clynes ou Thomas recourent à de si basses tactiques.

La protection de la forêt contre le feu

Sur l'invitation, faite au nom du gouvernement par M. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, les ministres qui sont chargés de l'administration forestière dans les diverses provinces, se réuniront à Ottawa ce mois-ci afin d'étudier le problème de la protection des forêts contre les incendies. Les ministres provinciaux seront acompagnés des fonctionnaires placés à la tête des services forestiers. Les forestiers fédéraux participeront à cette réunion, au cours de laquelle tous les aspects du problème seront étudiés.

Le gouvernement fédéral s'intéresse surtout aux forêts qui font partie des terres fédérales de l'Ouest canadien, mais comme sa responsabilité s'étend à celles de toutes les parties du pays, il lui appartenait de convoquer le congrès impérial forestier qui s'est tenu à Ottawa l'automne dernier. Des fonctionnaires des services forestiers fédéral et provinciaux ont pris part aux travaux du congrès qui, d'après les résultats de ses études, en est venu à la conclusion que le plus pressant problème, en ce qui concerne nos forêts, est d'aviser aux moyens à prendre pour arrêter les ravages des incendies. C'est donc pour faire suite aux délibérations du congrès que la réunion de ce mois-ci a été convoquée.

LA NAVIGATION

ENTREPRISE D'UN MILLIARD

LE COLONEL BUNAU-VARILLA PRECONISE LA TRANSFORMATION IMMEDIATE DU CANAL DE PANAMA EN DETROIT LIBRE — TRAVAIL DE VINGT ANS QUI N'INTERROMPRAIT PAS LA CIRCULATION

Cincinnati, 21—Le colonel Philippe Bunau-Varilla, parlant samedi soir devant les membres du *Commercial Club*, de Cincinnati, a préconisé la transformation immédiate du canal de Panama en détroit libre (open strait). M. Bunau-Varilla, comme on le sait, a été l'un des premiers promoteurs du canal de Panama et le premier ministre de la république de Panama aux Etats-Unis qui ait signé le traité Hay-Bunau-Varilla, lequel donnait aux Etats-Unis le droit de compléter et d'exploiter le canal.

L'orateur a déclaré que le coût approximatif de l'entreprise serait de $1,000,000,000, mais que les contribuables américains n'auraient pas à verser un seul sou. Le passage des vaisseaux ne serait interrompu en aucun temps pendant les vingt ans que dureraient les travaux.

Suivant le plan exposé par l'orateur, le détroit de Panama mesurerait 1,000 pieds de largeur et aurait une profondeur de 50 pieds à marée basse.

Le colonel a prétendu qu'une telle initiative constituait une nécessité absolue et immédiate, si les Etats-Unis veulent se protéger tant au point de vue commercial que militaire. De récentes manoeuvres navales, dit-il, ont démontré que les travaux actuels du canal peuvent être facilement démolis par les gros canons des navires de guerre modernes, ou ceux des aéroplanes et des sous-marins. Ils pourraient même être détruits par un tremblement de terre ou certaines explosions, ce qui entraverait complètement la circulation à travers le canal.

Le transport effectué à travers ce canal en 1923 a été de 24,000,000 de tonnes. Or, d'après le colonel Bunau-Varilla, il pourrait augmenter jusqu'à 50,000,000 tonnes dans dix ans, et jusqu'à plus de 100,000,000 de tonnes dans vingt ans.

A BORD DU *BELGENLAND*

Le *Belgenland*, de la ligne Red-Star, est parti samedi de New-York pour sa croisière dans la mer Méditerranée. Cette croisière durera exactement 67 jours.

Parmi les personnes à bord, mentionnons Mlle Marie Desjardins; M. F.-X. Guillevin et Mme Georges Péloquin, de Montréal.

C'est la première croisière organisée, cet hiver, par l'agence des voyages "Cook." La même agence en organise une autre autour du monde à bord du *Samaria*, de la ligne Cunard, avec départ de New-York le samedi 26 janvier courant.

UN NOUVEAU CARGO

La *Matthews Steamship Company* vient d'accorder à la *Sollingwood Ontario Shipbuildina Company* un contrat pour la construction d'un cargo qui sera affecté au service des grands lacs. Ce sera le plus gros du genre actuellement en service. Il mesurera, en effet, 500 pieds de longueur par 58 pieds de largeur et 31 pieds de profondeur. Il est entendu qu'il sera livré en septembre 1924.

7 JOURS DE RETARD

Boston, 21 — Le vapeur *Yankton* est arivé de Saint-Jean, île de Terre-Neuve, avec un retard de sept jours, et passablement endommagé, par une violente tempête contre laquelle il a eu à lutter.

Le voyage entre les deux ports est généralement de trois ou quatre jours.

MOUVEMENTS DE NAVIRES

Le *Samaria*, de la ligne Cunard, est arrivé hier à Halifax, venant de Liverpool et Queenstown, en route pour New-York, avec 11 passagers de première classe, 67 de deuxième, 165 de troisième.

Le *Pittsburg*, de la ligne White-Star Dominion, est également arrivé samedi à Halifax, venant de Hambourg, Southampton et Cherbourg, avec 184 passagers de cabine et 124 de troisième classe. Il est reparti le même jour pour New-York où il était attendu cet avant-midi.

Le *Megantic*, de la même ligne, était attendu cet avant-midi à New-York, venant de Liverpool avec 20 passagers de première classe, 33 de deuxième, 37 de troisième.

Le paquebot *La Bourdonnais*, de la ligne française, est arrivé hier à New-York, venant de Bordeaux, via Halifax, avec 18 passagers.

VIENT DE PARAITRE:

Coups de Scalpel

poésies par le docteur JEAN-B. GAGNON.

En vente au *Devoir* et dans les principales librairies ainsi que chez l'auteur, 8, rue Cherrier, Montréal. Prix, 1.00; frais de port, 10 sous en sus.

AVIS

Avis public est par les présentes donné que la Société Marie Réparatrice, corps politique incorporé ayant sa place d'affaires à Montréal, dans le district de Montréal, s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour demander qu'une loi soit passée aux fins de mieux définir ses droits et pouvoirs, tels que décrétés par sa charte, Loi 2, Geo. V, chapitre 126 et lui en accorder de nouveaux, particulièrement en ce qui concerne le caractère corporatif de la dite communauté, ses fins, sa régie interne et sa capacité légale de contracter, d'acquérir des meubles et immeubles, les aliéner, hypothéquer et engager généralement, emprunter, émettre des obligations garanties par hypothèques et par gage et nantissement s'il y a lieu.

KAVANAGH, LAJOIE et LACOSTE,
Procureurs de la Société
Marie Réparatrice

Montréal, le 26 décembre 1923.

MORT DU REVEREND FRERE JOAS

L'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne, et notamment la province canadienne Saint-Jean-Baptiste, viennent d'être profondément affligés par la perte de l'un de leurs enfants les plus dévoués, le Frère Joas, provincial, décédé à l'âge de 49 ans.

Venu de France au Canada en 1894 il fut successivement placé à St-Culbbert, à Ste-Scholastique et à Grand'Mère; puis, les supérieurs lui confièrent la grande et délicate fonction de directeur du postulat St-Joseph de la Pointe-du-Lac où il contribua à la formation d'un grand nombre de fervents religieux. Il fut ensuite nommé vice-provincial du très cher Frère Louis-Arsène, et quand ce dernier devint assistant du supérieur général, à Jersey, le Frère Joas lui succéda comme provincial des Frères de l'Instruction Chrétienne, au Canada.

Il occupait ce poste depuis le mois d'août 1921. La confiance et l'estime générale qu'il s'était acquises par sa grande bonté, son tact remarquable et son excessive délicatesse, aussi bien parmi ses Frères en religion que parmi les provinciaux des autres congrégations enseignantes resteront longtemps gravées dans le souvenir de tous ceux qui ont pu le connaître et l'apprécier.

Souffrant d'un mal de tête intense et persistant depuis août 1923, et ne pouvant plus se livrer à aucun travail intellectuel ni même à une simple lecture, il entrait à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 25 octobre dernier, afin de se mettre à la disposition des docteurs qui espéraient bien comprendre sa maladie et le rendre à la santé.

Du 25 octobre au 19 janvier, jour de sa mort, le Frère Joas a enduré des souffrances aussi tenaces que douloureuses. Quatre opérations n'y ont à peu près rien fait, et cette maladie que l'on pourrait qualifier de mystérieuse a bien déconcerté les disciples d'Esculape. Pendant tout ce temps, le cher malade a conservé l'usage entier de toutes ses facultés, et sa bonne humeur, malgré tout. Il a été pour ses frères qui l'ont veillé jour et nuit, depuis cinq semaines surtout, pour les religieuses de l'Hôtel-Dieu, les docteurs, les infirmiers et les gardes-malades un modèle d'édification par sa soumission à la volonté divine et sa grande résignation à la mort, laquelle a bien été pour lui l'écho de la vie: vrai religieux aux yeux de tous ceux qui l'ont vu à l'oeuvre, il l'a surtout été à cette heure tristement solennelle.

Pressentant vendredi soir que le terme final approchait il fit ses adieux à tous ceux qu'il connaissait, et le lendemain, samedi 19 janvier 1924, à 1 heure moins 20 minutes, il s'éteignait doucement dans la paix du Christ, au milieu de ses Frères accourus à l'Hôtel-Dieu, pour assister à ses derniers moments.

Le cher Frère Joas laisse pour le pleurer un assez bon nombre de parents, dont deux frères, François et Guillaume Darchen, et deux soeurs, ainsi que la province Saint-Jean-Baptiste des Frères de l'Instruction Chrétienne.

Puissent les prières qui s'élèvent d'un peu partout vers le ciel en faveur du cher et regretté Frère provincial, hâter l'entrée de son âme au séjour des bienheureux.

Les funérailles auront lieu mardi matin au noviciat du Sacré-Coeur, maison provinciale, Laprairie, à l'arrivée du train, vers 8 heures 30.

LE SPORT

(Suite de la septième page.)

Les joutes de samedi dans la ligue Junior

D'intéressantes parties de hockey ont été disputées samedi dans la ligue Junior, à l'Arena Mont-Royal. Dans la première, le National a été battu par 3 à 2, tandis que dans le deuxième le St-Patrick a battu le Ste-Anne par le résultat de 4 à 1.

Première partie

National		*St-Michel*
Comeau	Buts	Tansey
Côté	Défense	F. O'Rourke
St-Onge	Défense	Bennett
Wilson	Centre	J. O'Rourke
Delabrière	Ailes	Perego
Larivières	Ailes	Daley

Substituts — National : Bartlett, Vachoné St-Michel : Cullen, Gauthier.

Arbitre : Art. Huff.

Première période

1—National : Delabrière 2.00
2—St-Michel : J. O'Rourke 5.00
3—St-Michel : Bennett 3.00
4—St-Michel : Gauthier 1.50

Deuxième période

5—National : Wilson 14.00

Deuxième partie

Ste-Anne		*St-Patrick*
Brennan	Buts	Perreault
Brady	Défense	Monahan
Ahean	Défense	McEntee
Scanlon	Centre	Quinn
Bracken	Ailes	McCarron
Coleman	Ailes	Stevens

Substituts — Ste-Anne : Murphy, Constantin, Noiah; St-Patrick : Ward, Dumas, Brophy.

Arbitre : Huff.

La troisième partie fut gagnée par le M.A.A.A. sur le Catholic High School par 1 à 0.

L'inauguration d'une patinoire

M. Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province, a présidé l'inauguration officielle du nouveau stade du collège Loyola, samedi soir, au milieu d'une assistance de plus de mille personnes. La fête a été marquée par deux joutes de hockey très intéressantes. Aux côtés du lieutenant-gouverneur, on remarquait notamment, le R. P. Hingston, recteur du collège, l'échevin Seybold, représentant du quartier Notre-Dame-de-Grâce, qui représentait le maire; le consul général de France, Mgr Donnelley, lady Hingston, M. C.-J. Doherty, Dr W.-L. McDougald, l'échevin Hushion, M.P.P., A.-W. Robertson, lieutenant-colonel Papineau, aide-de-camp du lieutenant-gouverneur.

Il y a eu ensuite une intéressante démonstration de patinage par Mlles Béatrice McDougall et Winifred Tait et M. Norman Gregory, qui furent présentés au lieutenant-gouverneur. Puis une première joute de hockey entre les aînés et les cadets du collège, donna la victoire aux aînés par 4 à 3. Une autre partie entre deux jeunes clubs suivit, qui fut fort intéressante.

Le hockey au collège Ste-Marie

Le premier club du collège Ste-Marie a eu l'honneur, hier après-midi, de recevoir sur son propre terrain, l'équipe des étudiants en droit de l'Université de Montréal. Le résultat fut de 4 à 1 en faveur du collège.

La lutte amicale que se sont livrée les deux équipes, fut très intéressante, mais dès le deuxième quart, les collégiens s'assurèrent l'avantage qu'ils gardèrent jusqu'à la fin, malgré les nombreux efforts des étudiants.

Alignement des équipes:

Ste-Marie		Université
R. Beaudry	buts	P. Monty
G. Lanctôt	défenses	E. Trottier
R. Lafleur	défenses	R. Ouimet
L. St-Michel	centres	M. Rainville
M. Fortier	ailes	A. Patenaude
E. Vanasse	ailes	M. Lambert
R. Gravel	subs	J. Parent
G. Archambault		B. Gravel
E. Rinfret.		

SOMMAIRE

Première période
Pas de point.

Deuxième période
1. Ste-Marie, Lanctôt.
2. Ste-Marie, St-Michel.

Troisième période
3. Ste-Marie, Vanasse.
4. Ste-Marie, Vanasse.
5. Université, Lambert.



TELEPHONE EST 8000

Dupuis Frères LIMITEE

Continuation de Notre

VENTE DE MEUBLES

Moyennant un léger acompte, nous vous garderons en réserve les meubles choisis jusqu'à la date fixée par vous pour leur livraison.

Prenez avantage de notre système de paiements faciles pour vous procurer aux termes les plus avantageux tous les meubles dont vous prévoyez avoir besoin.

CHAISES

solides en bois franc, fini doré, verni ou naturel; ces chaises peuvent résister à tous les assauts; chacune **.85**

Table de Salle à Manger

en chêne solide, fini doré ou fumé; forme ronde, dessus de 43 pces, s'allongeant à 6 pieds **21.25**

Mobilier de Chambre à Coucher

en merisier fini noyer, 4 morceaux: bureau, chiffonnette, table vanité et lit massif..... **128.00**

Table de Centre

forme carrée, 24 x 24 pouces; beau fini chêne doré; tablette inférieure; tant que lot durera.. **2.90**

Mobilier de Vivoir

en chêne solide fini fumé ou ciré; 7 morceaux: 1 fauteuil, 1 berceuse, 1 petite chaise, 1 petite berceuse, 1 table, 1 porte-jardinière et une série d'appui-livres; les sièges sont à ressorts et recouverts en simili-cuir espagnol..... **34.90**

Lit Simmons

nuances acajou ou noyer; modèle à poteaux, genre ancien; dimensions pour lits 3-4 et simples; 15 lement..... **19.85**

COUCHETTES

Simmons émaillées blanc pour bébés; côtés glissants; sommier en fil métallique quadrillé, spéc. **6.85**
Matelas pour convenir aux couchettes ci-dessus.... 2.95

Mobilier de Salle à Manger

en orme fini ciré; buffet de 48 pouces avec miroir biseauté; cabinet à porcelaines, modèle à double porte; table extensible de forme oblongue; 42 x 46 pces; 6 chaises, sièges rembourrés en brun..... **98.00**

Matelas "Yale" 100% de feutre pur par rangs

Comme résulat d'un important achat que nous venons de conclure nous vous offrons 248 matelas en feutre pur par rangs et pesant 45 lbs.

Ces matelas sont ce qu'il y a de plus hygiénique et sont finis avec bord roulé Impérial. Nous les vendons avec une double garantie, celle du fabricant et la nôtre (grandeurs pour tous les lits).. **8.90**

— Au deuxième

COTON JAUNE

de fabrication canadienne; belle qualité souple;
32 pouces de largeur — la verge..... .13½
34 pouces de largeur — la verge..... .14½
36 pouces de largeur — la verge..... .15½
40 pouces de largeur — la verge..... .17½

COTON JAUNE

à draps; fabriqué avec fil rond, qualité sans apprêt;
Largeur: 34 pouces — la verge..... .16
Largeur: 36 pouces — la verge..... .18
Largeur: 40 pouces — la verge..... .20

COTON BLANCHI

fini toile; 36 pouces de largeur; très belle qualité appropriée pour tabliers ou taies d'oreillers; la verge **.20**

COTON BLANCHI

fini toile; belle qualité; 36 pouces de largeur; approprié pour sous-vêtements d'été; la verge..... **.18**

Tissu "Madapolam Long Cloth"

blanchi, fini toile; 1 verge de largeur; qualité de .35 la verge pour..... **.25**

BATISTE "LONSDALE"

finie toile; bonne qualité; 1 verge de largeur; la verge..... **.35**

COTON JAUNE

à draps de la meilleure fabrication canadienne; belle qualité tissée serrée; 40 pces de largeur, la verge **.29**

—Au rez-de-chaussée

Couvertures

en laine blanche de la meilleure fabrication canadienne; fini très mousseux; filets bleus ou roses; pesanteur 8 lbs; dimensions: 66 x 88 pouces; rég. 12.95, la paire, pour..... **9.89**

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

J.-N. Dupuis, Prés. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Gérant

rues Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.